

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS
CAMPUS DE SAINT-JÉRÔME

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR
KATIA GRENIER

**TRAJECTOIRES ET IDENTITÉS DE FEMMES EN SITUATION D'ITINÉRANCE
DANS LA RÉGION DES LAURENTIDES**

JUIN 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL (M.A.)

**TRAJECTOIRES ET IDENTITÉS DE FEMMES EN SITUATION D'ITINÉRANCE
DANS LA RÉGION DES LAURENTIDES**

PAR
KATIA GRENIER

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU JURY CONSTITUÉ DE :

Josée Grenier, Ph. D., directrice de recherche

Université du Québec en Outaouais

Sylvie Thibault, Ph. D., présidente du jury

Université du Québec en Outaouais

Marie-Marthe Cousineau, Ph. D., évaluatrice externe

Université de Montréal

Mémoire déposé le 27 août 2018

SOMMAIRE

Problématique. La problématique étudiée est celle de l'itinérance au féminin dans la région des Laurentides, phénomène souvent qualifié d'invisible. Celui-ci prend de l'ampleur et est encore peu connu et reconnu au Québec comme dans les pays occidentaux. **Objectifs.** Les objectifs du présent mémoire sont de mettre en lumière comment les femmes décrivent les trajectoires menant en situation d'itinérance; d'analyser les thèmes communs et particuliers ressortant des trajectoires; et de comprendre comment elles construisent leur identité à travers celles-ci. **Méthode, échantillon et déroulement.** Une méthodologie qualitative issue du courant compréhensif, comprise au sein de l'interactionnisme symbolique et au cœur d'une approche biographique a été déployée pour répondre aux questions de recherche. Le cadre conceptuel s'est construit à partir des concepts de trajectoires et de domiciliation, de la typologie de l'itinérance et de la typologie des liens sociaux, puis des notions liées à la construction identitaire. L'échantillonnage s'est fait par homogénéisation où au total, treize femmes ont été rencontrées. Des entrevues semi-dirigées, enregistrées, puis transcrites intégralement ont permis de recueillir l'information. Une analyse des trajectoires et une analyse thématique ont été menées parallèlement. **Résultats.** Les résultats de cette recherche sont dévoilés par l'intermédiaire de diverses trajectoires et thématiques: un portrait socioéconomique, des trajectoires domiciliaires, des trajectoires de la santé mentale et physique, des trajectoires des liens sociaux ainsi que des rapports à soi et à Autrui dans la construction identitaire. Il apparaît que la précarité économique est une constante dans le parcours des femmes rencontrées. Leurs trajectoires sont parsemées d'embûches, de difficultés, qui, souvent, sont concomitantes et s'accumulent à travers des liens sociaux fragilisés, à travers une santé mentale et physique dégradée, à travers une domiciliation précaire, jusqu'à ce qu'un point de rupture atteigne le point de basculement, projetant les femmes dans l'itinérance. L'identité des femmes se (re)construit par l'entremise des liens de citoyenneté et par l'actualisation de soi, une réponse à leurs besoins et la possibilité de réaliser leurs projets de vie. La notion du chez-soi prend un sens particulier pour les femmes rencontrées. **Conclusions.** Les résultats ouvrent sur des notions telles que la violence structurelle et la souffrance psychique d'origine sociale, inscrites au cœur des inégalités et du manque de reconnaissance. Les points d'ancrage comme la notion du chez-soi, leurs besoins et les projets de vie qu'elles chérissent sont des éléments à considérer dans le champ du travail social pour intervenir auprès des femmes en situation d'itinérance.

Mots-clés : construction identitaire, domiciliation, femmes, interactionnisme symbolique, itinérance, liens sociaux, souffrance sociale, trajectoires, violences structurelles.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux	viii
Liste des figures	ix
Liste des abréviations, sigles et acronymes.....	x
Remerciements	xi
Introduction	1
CHAPITRE 1. Problématiser l'itinérance au féminin.....	6
1.1. L'itinérance comme problématique sociale	6
1.1.1. Les définitions de l'itinérance et ses enjeux.....	6
1.1.2. Les typologies de l'itinérance.....	8
1.1.3. Comprendre et expliquer le phénomène de l'itinérance.....	10
1.1.4. Les modèles processuels de l'exclusion et de l'itinérance	12
1.1.5. En somme	20
1.2. La spécificité de l'itinérance au féminin	21
1.2.1. Rapports sociaux inégaux.....	21
1.2.2. Pauvreté et logement	24
1.2.3. Violence vécue.....	25
1.2.4. Accessibilité des services	26
1.2.5. Santé mentale et santé physique.....	27
1.2.6. Donner un sens et recourir à ses propres forces.....	29
1.2.7. Soutien social et liens sociaux	31
1.2.8. Culture et histoire familiale	33
1.2.9. Modalités de (sur)vie dans l'itinérance	33
1.2.10. L'itinérance au féminin en dehors des grands centres urbains	35
1.3. La pertinence scientifique et sociale.....	37
1.4. Les questions et les objectifs de recherche.....	40
1.4.1. Questions de recherche	40
1.4.2. Objectifs.....	40

CHAPITRE 2. Positionnement épistémologique, orientation théorique et cadre conceptuel	41
2.1. Positionnement épistémologique : le courant compréhensif	41
2.2. Orientation théorique : l'interactionnisme symbolique	43
2.2.1. L'approche biographique et l'interactionnisme symbolique	46
2.2.2. Identité et soi	47
2.3. Cadre conceptuel	50
2.3.1. Trajectoires	50
2.3.2. Domiciliation ou chez-soi	52
2.3.3. Typologie de l'itinérance	53
2.3.3.1. <i>Premier degré : être sans abri</i>	53
2.3.3.2. <i>Deuxième degré : avoir recours aux refuges d'urgence</i>	53
2.3.3.3. <i>Troisième degré : être logé de façon provisoire</i>	54
2.3.3.4. <i>Quatrième degré : être à risque d'itinérance</i>	55
2.3.3.5. <i>Le quatrième degré sous la loupe</i>	56
2.3.4. Typologie des liens sociaux	57
2.4. En somme	58
CHAPITRE 3. Méthodologie qualitative	59
3.1. Mise en contexte	59
3.2. Méthode qualitative	60
3.3. Échantillonnage	61
3.4. Méthode de cueillette de données qualitatives	63
3.5. Méthodes d'analyse	65
3.5.1. L'étude des trajectoires	65
3.5.2. L'analyse thématique	66
3.6. Considérations éthiques	67
3.7. Limites de la recherche et critères de validité	69
3.8. En somme	71

CHAPITRE 4. Résultats : Description des trajectoires... 72

4.1. Portrait sociodémographique	72
4.2. Trajectoire des liens sociaux	75
4.2.1. Liens de filiation	77
4.2.2. Liens de participation élective	81
4.2.3. Liens organiques	85
4.2.3.1. <i>Des professions diversifiées</i>	86
4.2.3.2. <i>L'exclusion hors de la sphère du travail ou sa fragilisation</i>	87
4.2.4. Liens de citoyenneté	91
4.2.4.1. <i>Un (re)tissage des liens par l'entremise du lien de citoyenneté</i> . 93	
4.3. Trajectoires domiciliaires	98
4.3.1. Contexte de leur hébergement au moment des rencontres	101
4.3.2. Motifs d'hébergement évoqués par les femmes rencontrées.....	103
4.3.3. Être logées provisoirement.....	107
4.3.4. Être sans abri et utiliser les refuges d'urgence.....	110
4.4. Trajectoires de santé mentale et de santé physique.....	113
4.4.1. Santé mentale	113
4.4.1.1. <i>La consommation pour éviter la souffrance et le passé</i>	115
4.4.1.2. <i>L'hospitalisation, une expérience souffrante</i>	116
4.4.2. Santé physique.....	117
4.5. En somme	119

CHAPITRE 5. Résultats : Rapports à soi et à Autrui dans la construction identitaire 122

5.1. Les besoins des femmes	124
5.2. Les projets de vie et la (re)prise du pouvoir sur sa vie.....	125
5.3. Le chez-soi.....	126
5.4. La (re)construction de l'identité à travers le sens et l'espoir.....	128
5.4.1. Une identité en miette.....	128
5.4.2. Le sens de l'épreuve, la foi, l'espoir et la persévérance.....	132
5.4.3. Le désir de changer, de se transformer et de s'actualiser	134

5.5. En somme	138
CHAPITRE 6. Synthèse des résultats et discussion	140
6.1. Synthèse des résultats	140
6.1.1. Points communs, points de rupture et points de basculement.....	140
6.1.2. Les mouvements vers l'itinérance	143
6.1.3. Les points d'ancrage.....	144
6.2. Discussion	145
6.2.1. L'effritement et la (re)construction des liens sociaux	145
6.2.2. La transversalité des violences	148
6.2.3. La souffrance psychique d'origine sociale : le travail social, une discipline incontournable	152
Conclusion	157
Références	163
Appendices	xii
Appendice A : Guide d'entretien	xiii
Appendice B : Arbre thématique	xvi
Appendice C : Formulaire de consentement.....	xviii
Appendice D : Certificat éthique	xxi

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Définition des types de liens (Paugam, 2008)	58
Tableau 2 : Portrait sociodémographique.....	74
Tableau 3 : Définition des types de liens (Paugam, 2008)	75
Tableau 4 : Portrait des liens de filiation	78
Tableau 5 : Portrait des liens de participation électorale.....	82
Tableau 6 : Portrait des liens organiques	90
Tableau 7 : Contextualisation de l'hébergement actuel.....	100
Tableau 8 : Portrait des hébergements dans les trajectoires domiciliaires.....	102
Tableau 9 : Portrait de la santé mentale et de la santé physique	118
Tableau 10 : Objets significatifs et projets de vie	123

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Processus d'exclusion de Clavel (1998)..... 14

Figure 2 : Processus de désinsertion de Carle & Bélanger-Dion (2003 : 85) 18

Figure 3 : Facteurs alimentant la spirale de l'itinérance au féminin (Gélineau et al., 2008 : 6)..... 19

Figure 4 : La sacoche de Dominique, un objet significatif symbolisant son identité 129

Figure 5 : Catherine ne possède plus aucun objet significatif 131

Figure 6 : La bible de Jasmine, symbole de sa foi 132

Figure 7 : Les livres et l'écriture sont très significatifs pour Jane 135

Figure 8 : La musique, représentée par un CD, est très importante dans la vie d'Annie 136

Figure 9 : Le cellulaire de Carmen lui permet de communiquer et de garder contact avec les autres..... 137

Figure 10 : La pente (a); l'oscillation (b); le tourbillon (c) 143

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

CSSS	Centre de santé et de services sociaux
CLSC	Centre local de services communautaires
COH	<i>Canadian Observatory on Homelessness</i>
CRI	Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
CSF	Conseil du statut de la femme
DPJ	Direction de la protection de la jeunesse
FFQ	Fédération des femmes du Québec
FRAPRU	Front d'action populaire en réaménagement urbain
ICIS	Institut canadien d'information sur la santé
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTL	Montréal
NAHO	<i>National Aboriginal Health Organization</i>
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
RAPSIM	Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal
SCHL/CMHC	Société canadienne d'hypothèque et de logement
TGFM	Table des groupes de femmes de Montréal
TPL	Trouble de personnalité limite
TRIL	Travail de rue île de Laval

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier sincèrement

les femmes qui ont bien voulu livrer leurs témoignages,

les intervenantes, la directrice et les membres du conseil d'administration de *La Maison de Sophia* pour leur confiance et leur implication,

ma directrice de mémoire Madame Josée Grenier, professeure au département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais au Campus de Saint-Jérôme pour son ouverture et sa patience,

le CÉRIS pour la bourse de développement à la recherche,

ma cohorte et ceux qui s'y sont greffés au fil du temps pour les échanges animés et toutes les réflexions productrices de sens,

mes amies pour leur encouragement et leur présence, plus particulièrement mon amie Danielle pour ses précieux conseils,

ma famille pour son soutien indéfectible,

et finalement mon conjoint pour son amour et mon trésor pour son arrivée impromptue.

Je dédie ces pages à toutes les femmes en difficulté.

INTRODUCTION

Si dans les dernières décennies les sociétés occidentales se sont profondément transformées et considérant que les problèmes sociaux sont le reflet de ces sociétés, alors la complexification du phénomène de l'itinérance est l'une de ces manifestations. Non seulement le phénomène s'amplifie dans les grandes villes, se dissémine progressivement en dehors des grands centres urbains et les groupes touchés se diversifient, mais les chercheurs observent aussi une fragilisation des conditions de vie des personnes (Hurtubise & Roy, 2007), ces dernières étant davantage affectées par de multiples problèmes pouvant se combiner et se cumuler, engendrant et aggravant les difficultés rencontrées à divers degrés et sur plusieurs plans (CRI & Laberge, 2000).

L'itinérance peut être comprise comme un phénomène processuel ayant des causes à la fois structurelles, institutionnelles et individuelles en interaction s'imbriquant dans une pluralité d'agencements (Gaetz, Donaldson, Richter, & Gulliver, 2013). Les explications structurelles évoquent les transformations politiques et sociales, tant dans la précarisation de l'emploi, dans la diminution des mesures de protection sociale (Roy & Hurtubise, 2007), que dans la crise du logement (FRAPRU, 2015; Roy, Noiseux, Thomas, & CRI, 2003), conséquences du retrait croissant de l'État de ces différentes sphères sociales en contexte néolibéral (Laberge, Morin, & Roy, 2000). Les explications institutionnelles rapportent la désinstitutionnalisation (Campeau, 2000), le manque de services et de soutien à l'autonomie des personnes souffrant de problèmes de santé mentale (Grimard, 2006; Quirion & Di Gennaro, 2000; Rose, Baillergeau, Hurtubise, & McAll, 2012) — ou physique (Conseil du statut de la femme, 2012) —, le phénomène des portes tournantes (Fleury & Grenier, 2012), la judiciarisation et la criminalisation de l'itinérance, fragilisant le parcours des personnes affectées (Bernier, Bellot, & Sylvestre, 2011; Bernier, Bellot, Sylvestre, & Chesnay, 2011; Chesnay, Bellot, & Sylvestre, 2014). Les explications individuelles soulignent le cumul de problèmes de nature relationnelle, de carences affectives et

d'apprentissage social liés à des traumatismes de l'attachement comme les deuils, les conflits familiaux, la violence conjugale, les agressions à caractère sexuel, dont l'inceste, la négligence et la maltraitance, le désengagement parental et les placements à répétitions (Gaetz et al., 2013; Poirier, 1996).

Au début des années 1990, les auteurs s'étant penchés sur l'itinérance des femmes mentionnent que de plus en plus de femmes se retrouvent en situation d'itinérance, de pauvreté et de précarité (CRI & Laberge, 2000; Laberge, Morin, & Roy, 2000; Mercier, 1996; Novac, Brown, & Bourbonnais, 1996; Ouellette, 1989; Thibaudeau, Fortier, & Campeau, 1997). Encore aujourd'hui, les femmes vivent dans une plus grande pauvreté, elles sont plus à risque d'être mal logées et sont plus nombreuses à vivre de l'insécurité dans leur domicile (FRAPRU, 2019; RAPSIM, 2016). De plus, des études soulignent que le nombre de femmes vivant des situations de rupture sociale augmente depuis plusieurs années (Bergheul, 2015; ConcertAction femmes Estrie, 2016; FRAPRU, 2015). De toute évidence, les inégalités sociales et la pauvreté touchent davantage les femmes que les hommes (Oxfam, 2014). Or, à la lumière des écrits scientifiques traitant de l'itinérance, force est de constater que peu de recherches se sont intéressées à la question de l'itinérance des femmes, alors que nombre d'études se sont penchées sur l'itinérance des hommes, à tout le moins au Québec.

Comment se fait-il que la question des femmes en situation d'itinérance et ses particularités aient été si peu étudiées à ce jour? Fournier, Rose, Hurtubise, et McAll (2015) soulèvent à la fois le caractère invisible de l'itinérance des femmes et la difficulté à entrer en contact avec elles. Cette invisibilité découlerait notamment de la honte reliée à ce statut et aux rôles sociaux dévolus aux femmes, ainsi que de la peur liée à l'éventualité de la perte de la garde de leurs enfants et au contexte de la rue, particulièrement dangereux pour leur intégrité physique (Conseil des Montréalaises, 2017; Fontaine, Bouchard, & White, 1988; Gélinau et al., 2006; Gélinau et al., 2008). En fait, l'itinérance féminine « s'inscrit dans des réalités sociologiques à part entière » méritant « d'être étudiées pour

elles-mêmes » (Fournier et al., 2015: 7). Ainsi, « l'itinérance des femmes n'a que rarement été posée de façon spécifique. [...] Mais certains indicateurs, témoignages, tendent à nous faire croire que les dynamiques à l'œuvre dans la genèse du phénomène [...] soulèvent la question de la spécificité de l'itinérance des femmes » (Laberge, Morin, & Roy, 2000 : 84). Il importe donc d'approfondir nos connaissances à l'égard des femmes pouvant se retrouver en situation d'itinérance pour intervenir adéquatement auprès d'elles dans le champ du social. D'autant plus que, comme cette spécificité est peu connue, les politiques sociales, les programmes gouvernementaux et les services offerts en matière de réduction et de lutte à l'itinérance proposent peu d'interventions et d'espaces spécifiques aux femmes dans cette situation (CRI & Laberge, 2000; Fontaine et al., 1988; Mercier, 1996; Mimeault, Cassan, & Cadotte-Dionne, 2011; MSSS, 2014b; Novac, Brown, & Gallant, 1999), et ce, malgré la mise en place de la politique de lutte à l'itinérance du Québec en 2014 et les divers plans d'action développés par la suite (Conseil des Montréalaises, 2017). Même, les quotidiens décriaient récemment que les subventions allouées aux ressources offrant des services aux femmes sont nettement inférieures à celles consacrées aux hommes en situation d'itinérance (Baillargeon, 2018; Bélair-Cirino, 2018).

Dans la perspective d'élargir et d'approfondir les connaissances en matière d'itinérance chez les femmes, la présente recherche a toute sa pertinence. Cette recherche vise plus spécifiquement à décrire et mieux comprendre les trajectoires et la construction identitaire de femmes en situation d'itinérance dans la région des Laurentides à travers le récit qu'elles font de leur parcours, de leurs interactions et du sens qu'elles en donnent. La recherche s'inscrit dans une recherche plus large intitulée « Trajectoires résidentielles de femmes sans domicile fixe de la région des Laurentides et de l'Outaouais » menée par la chercheuse Josée Grenier, directrice du mémoire, et l'équipe de cochercheurs constituée des professeures Sylvie Thibault, Dave Blackburn et Mélanie Bourque. Tout en faisant partie intégrante de cette recherche, elle se distingue par son ancrage unique dans la région des Laurentides. L'originalité du

mémoire réside dans l'analyse des récits de trajectoires et de thématiques, à partir d'une épistémologie interactionniste symbolique, croisant la typologie des liens sociaux de Paugam (2008) et la typologie de l'itinérance du *Canadian Observatory on Homelessness* (2012) d'une part, et d'autre part, explorant la (re)construction identitaire, permettant de faire ressortir à la fois les enjeux individuels, interactionnels, sociaux et structurels de l'itinérance des femmes.

Ce mémoire est divisé en six chapitres. Le **premier chapitre** comprend quatre sections. La première section problématise l'itinérance soulevant les enjeux liés à une définition à la fois restreinte et extensive de l'itinérance, les différentes typologies développées et les dimensions contribuant aux diverses explications et à la compréhension du phénomène. La deuxième section décline la spécificité de l'itinérance au féminin à l'aide des dimensions individuelle, institutionnelle et structurelle, mettant en relief les différents rapports sociaux qui la composent. La troisième section aborde la pertinence scientifique du projet de recherche. La quatrième section termine ce chapitre par le dévoilement des questions de recherche, suivi des objectifs poursuivis. Le **deuxième chapitre** jette les bases épistémologiques, théoriques et conceptuelles du mémoire : courant compréhensif, interactionnisme symbolique et approche biographique y sont discutés, puis le cadre conceptuel y est construit à l'aide de la typologie de l'itinérance, de la typologie des liens sociaux et des concepts de trajectoires et de domiciliation. Le **troisième chapitre** propose une mise en contexte avant d'exposer la méthodologie qualitative utilisée pour composer l'échantillon, recueillir l'information et analyser les résultats. Il soulève ensuite les considérations éthiques, les limites et les critères de validité de la recherche. Le **quatrième chapitre**, portant sur les résultats, répond à la première question de recherche¹ en décrivant les trajectoires de treize femmes en situation d'itinérance ayant été rencontrées. Ce chapitre est composé du portrait sociodémographique des

¹ Comment les femmes décrivent-elles les trajectoires les ayant menées à la situation d'itinérance qu'elles vivent dans la région des Laurentides?

femmes et de leurs différentes trajectoires : la trajectoire des liens sociaux, la trajectoire domiciliaire et la trajectoire de santé mentale et physique. Le **cinquième chapitre** répond à la deuxième question de recherche², en décrivant les rapports des femmes à elles-mêmes et à Autrui dans leur construction identitaire en abordant diverses thématiques, dont leurs besoins, leurs projets et la (re)construction identitaire. Le **sixième et dernier chapitre** propose d'abord une synthèse des résultats en regard des éléments saillants. Il discute ensuite de différentes notions découlant de son analyse, soit l'effritement et la (re)construction des liens sociaux, la transversalité des violences au sein des parcours des femmes, et la souffrance psychique d'origine sociale. Enfin, la conclusion offre un retour sur l'ensemble de la démarche de recherche, sur le rôle du travail social et sur l'importance de l'interdisciplinarité en recherche pour faire avancer la science sur la question complexe de l'itinérance au féminin.

² Comment les femmes (re)construisent-elles leur identité?

CHAPITRE 1. PROBLÉMATISER L'ITINÉRANCE AU FÉMININ

Ce chapitre est divisé en quatre sections. La première section problématise l'itinérance en se penchant sur les enjeux liés à sa définition et les diverses typologies développées autour du phénomène. Cette section relève les différentes dimensions soutenant la compréhension et l'explication du phénomène de l'itinérance et ses processus sous-jacents. La seconde section s'intéresse à la spécificité de l'itinérance au féminin pour en saisir ses multiples facettes. La troisième se penche sur la pertinence scientifique du mémoire et la dernière section révèle les questions et les objectifs de la recherche.

1.1. L'ITINÉRANCE COMME PROBLÉMATIQUE SOCIALE

Cette section aborde les enjeux liés à la définition de l'itinérance, les différentes typologies construites sur les notions de la temporalité, de l'espace habité et des structures, puis examine comment le phénomène de l'itinérance peut être expliqué et compris à travers différentes notions et différents processus.

1.1.1. LES DÉFINITIONS DE L'ITINÉRANCE ET SES ENJEUX

Il est difficile de trouver un consensus quant à la définition de l'itinérance³. Begin, Casavant, Miller Chenier, et Dupuis (1999) en énoncent très bien les enjeux politiques : une définition large augmente le nombre de personnes en situation d'itinérance et suppose une réévaluation des ressources à allouer aux personnes et aux organismes dans cette situation par les gouvernements. D'autre part, une définition restrictive de l'itinérance ne permet pas de cerner les enjeux de l'itinérance en dehors des grands centres urbains (Carle & Bélanger-Dion, 2003,

³ Voir à ce sujet la recension d'écrits de Bentley (1995) sur les définitions et celles de Fournier et Mercier (1996) et de Laberge, Cousineau, Morin, et Roy (1995) sur les différentes recherches traitant de l'itinérance, de la controverse entourant sa définition ainsi que les modèles conceptuels avancés par divers chercheurs pour en expliquer l'existence.

2005, 2007) ni ceux de l'itinérance au féminin (Fournier et al., 2015; Gélinau et al., 2006). Par exemple, en 2012, l'étude de Segaert (2012) estime à 150 000 le nombre de personnes ayant utilisé un service d'hébergement en une année au Canada⁴. Cependant, les refuges pour femmes violentées n'ont pas été inclus dans la démarche du calcul des personnes itinérantes⁵. Pourtant, l'une des premières raisons citées comme projetant les femmes en situation d'itinérance est la violence familiale⁶ (Gaetz et al., 2013).

Selon les Nations Unies, la définition de l'itinérance doit inclure l'itinérance absolue (les personnes dans la rue et celles victimes de désastres qui n'ont plus de domiciles) et l'itinérance relative (les personnes qui ont un domicile qui ne rencontre pas les standards élémentaires des Nations Unies). Ces standards relèvent des droits fondamentaux comme une protection adéquate contre les éléments, un accès à l'eau potable et aux installations sanitaires, un logement stable et la sécurité personnelle, un accès à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé (Charette, Oberlander, Daly, & McLaughlin, 1991). À partir de la définition des Nations Unies, des auteurs ont formulé la définition suivante :

The absence of continuing or permanent home over which individuals and families have personal control and which provides the essential needs of shelter, privacy and security at an affordable cost, together with ready access to social, economic and cultural public services (Oberlander & Fallick, 1988: 11).

La définition préconisée par les Nations Unies tient compte à la fois du contexte féminin avec l'itinérance relative qui revient à l'itinérance cachée des femmes. De plus, cette définition évite l'individualisation des problèmes sociaux en

⁴ Ce qui veut dire que tous les itinérants n'utilisant pas les ressources d'hébergement n'ont pas été comptabilisés.

⁵ Le devis de recherche de Latimer, McGregor, Méthot, Smith, et l'équipe de *Je compte MTL 2015* (2015) pour le dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal comprenait les refuges pour femmes victimes de violence. Cependant, ce ne sont pas tous les refuges qui ont accepté de participer à la recherche.

⁶ Pour Gaetz et al. (2013), la violence familiale inclue la violence conjugale et les autres formes de violences.

préconisant les droits fondamentaux contrairement à la définition du gouvernement du Québec pour qui

L'itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d'avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s'y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L'itinérance s'explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s'inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes (MSSS, 2014a : 30).

Néanmoins, la définition de l'itinérance du gouvernement du Québec (MSSS, 2014a) tient compte de la dimension des liens sociaux, un enjeu de taille dans la compréhension du phénomène (Carle & Bélanger-Dion, 2005; Couture, 2012; Paugam, 2008).

1.1.2. LES TYPOLOGIES DE L'ITINÉRANCE

Plusieurs typologies ont été construites pour décrire et découper les différentes formes que peut prendre l'itinérance. Certains auteurs abordent l'itinérance en invoquant une forme de temporalité, tandis que d'autres proposent une série de façons d'habiter l'espace domiciliaire.

Par exemple, c'est à partir d'une étude américaine réalisée par Kuhn et Culhane en 1998 qu'une typologie basée sur la temporalité et la stabilité résidentielle est proposée pour distinguer l'itinérance chronique, cyclique et temporaire. **L'itinérance chronique**, plus ou moins permanente et plus visible, correspond aux personnes qui n'ont pas occupé un logement depuis une longue période. La longueur de cette période ne fait pas consensus, mais selon le gouvernement du Canada (2013), la personne doit être actuellement sans abri et l'avoir été pendant six mois ou plus au cours de la dernière année. Elle touche moins de personnes, mais les coûts sociaux et économiques seraient plus élevés (Gaetz et al., 2013). **L'itinérance cyclique** (ou périodique) représente la situation où les personnes alternent entre le logement et la rue. Sur la page « Services de soutien de Logement d'abord | EDSC » du site Internet du gouvernement du

Canada, il est écrit « que les épisodes sont des périodes pendant lesquelles une personne vit dans un refuge ou un endroit impropre à l'habitation pendant un certain temps, puis retourne dans le refuge ou un autre endroit après au moins 30 jours » (Gouvernement du Canada & Emploi et Développement social Canada, 2013: s.p.). **L'itinérance temporaire** (situationnelle ou transitoire), la plus répandue, fait référence à la situation des personnes étant momentanément en difficulté et sans chez-soi. Moins visible, elle se distingue par une période passée sans abri où les personnes réussissent à se reloger et à (r)établir des liens sociaux (Begin et al., 1999; Gaetz et al., 2013; MSSS, 2014a). Certains chercheurs ne considèrent pas l'itinérance situationnelle; les personnes dans cette catégorie sont donc exclues de ces études (Begin et al., 1999).

La typologie de l'itinérance, présentée par le *Canadian Observatory on Homelessness* (COH, 2012), se décline quant à elle de quatre manières ou degrés selon lesquels la vie physique peut s'organiser quand les personnes vivent une situation d'itinérance. Le premier degré consiste à **être sans abri**, en vivant dans la rue ou dans des endroits non conçus pour loger des êtres humains. Le second degré consiste à **recourir aux refuges d'urgence**, tant ceux de nuit pour sans-abri que ceux affectés aux personnes subissant des violences familiales. Le troisième degré est **d'être logé de façon provisoire**, c'est-à-dire que les personnes sont hébergées de manière temporaire, sans posséder le droit de pouvoir rester dans le lieu où elles se trouvent, car elles n'ont pas de bail et ne sont pas propriétaires. Le quatrième degré est défini par le **risque d'itinérance** pour les personnes qui ne sont pas sans abri, mais qui vivent une situation économique ou de logement qui est précaire, ou encore qui ne satisfait pas aux normes de santé et de sécurité publiques⁷.

Gélineau (2012) et Gélineau et al. (2006; 2008) décrivent trois types d'itinérance chez les femmes : l'itinérance visible, invisible et l'itinérance organisationnelle. Le premier type, **l'itinérance visible**, correspond à « dormir dans

⁷ Pour une définition complète de cette typologie, voir le cadre conceptuel au chapitre 2.

des foyers et des abris d'urgence (dont les centres d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale) », ainsi que de « dormir dans des endroits publics ou impropres » comme dans une voiture ou à l'intérieur d'édifices désaffectés (Gélineau, 2012 : 65). Ce type d'itinérance comprend les deux premiers degrés de la typologie du COH (2012). Le second type, soit **l'itinérance invisible** ou cachée, réfère à cinq conditions de vie possibles : rester de façon temporaire chez des amis, de la famille ou toute autre personne; « demeurer dans des lieux où on fait l'objet d'actes violents ou dégradants » (Gélineau, 2012 : 66); être à court d'argent pour gérer le quotidien une fois que le logement est payé; être « à risque d'expulsion sans avoir les moyens de se reloger » (Gélineau, 2012 : 66); vivre dans des édifices non sécuritaires ou surpeuplés. L'itinérance cachée, ou invisible, est vécue plus souvent par les femmes et les jeunes que les hommes (Novac, 2006). Ce type d'itinérance correspond aux 3^e et 4^e degrés de la typologie du COH (2012). Enfin, **l'itinérance organisationnelle** découle du fait de « se déplacer d'une ressource à une autre, d'une institution à une autre » (Gélineau, 2012 : 66). Ce dernier type recoupe le 3^e degré de la typologie du COH (2012).

À partir d'écrits majoritairement québécois et ensuite canadiens, la prochaine section s'intéresse plus largement à la compréhension du phénomène de l'itinérance.

1.1.3. COMPRENDRE ET EXPLIQUER LE PHÉNOMÈNE DE L'ITINÉRANCE

Pour arriver à cerner le phénomène dans toute sa complexité, certains chercheurs proposent de tenir compte à la fois des analyses individuelles (incluant les aspects relationnels), institutionnelles (se rapportant davantage aux modes d'organisations des institutions et la façon dont les politiques publiques de l'État se déploient concrètement) et structurelles (CRI & Laberge, 2000; Duchastel & Laberge, 1999; Gaetz et al., 2013; Laberge et al., 1995; MSSS, 2014a, 2014b, 2014c; Roy & Hurtubise, 2007). Pour distinguer l'analyse structurelle de l'analyse institutionnelle, on doit comprendre que les rapports à la personne ne se situent

pas au même niveau : l'analyse structurelle se situe au niveau macrosocial et l'analyse institutionnelle se situe au niveau mésosocial.

La **dimension individuelle** de l'itinérance comprend les facteurs individuels et relationnels portant sur les vulnérabilités de la personne; comme la santé mentale, la déficience intellectuelle, les formes de dépendances (alcool, drogue ou jeux) et les traumatismes ou les carences affectives dans leur histoire de vie (Echenberg & Jensen, 2012; Gaetz et al., 2013; MSSS, 2014a). Les histoires de vie difficiles peuvent comprendre des deuils, des problèmes avec la famille, des séparations, de la négligence, de la maltraitance, des placements répétitifs durant l'enfance, des fugues à répétition, de la violence conjugale ou familiale et des agressions sexuelles (Echenberg & Jensen, 2012; Laberge, Poirier, & Charest, 1998; Lussier & Poirier, 2000; Novac, 2006, 2007).

La **dimension institutionnelle** réfère à la notion de *systems failures* utilisée par les Anglo-Saxons. Ces défaillances se rapportent aux transitions lacunaires effectuées par les instances gouvernementales, dont la DPJ, les hôpitaux, les institutions — de réhabilitation, de réadaptation, de réinsertion et de soutien aux immigrants et réfugiés — (Gaetz et al., 2013). L'itinérance organisationnelle évoquée par Gélinau (2012) s'inscrit très bien dans cette dimension institutionnelle.

Enfin, la **dimension structurelle** de l'itinérance réfère aux « facteurs structurels [que] sont les enjeux [politiques,] économiques et sociaux qui influencent l'environnement social et les opportunités des personnes » [traduction libre] (Gaetz et al., 2013 : 13). Roy et Hurtubise soulignent :

l'effet toujours important des inégalités sociales dans le contexte de sociétés globalement riches comme la nôtre; la fragilisation de populations toujours plus importantes du point de vue du nombre; la vulnérabilité des situations qui caractérise de plus en plus la vie en société; la privation de certains droits et de la participation à diverses activités sociales pour des populations de plus en plus nombreuses; le constat de populations qui, ayant un statut social stigmatisé, sont reléguées dans une

zone de tolérance acceptable sans plus, ce qui en fait des citoyens de deuxième zone, sans reconnaissance aucune (Roy & Hurtubise, 2007 : 9).

Donc, la conjoncture économique, l'appauvrissement des populations, la difficile « abordabilité⁸ » des logements (Echenberg & Jensen, 2012; FRAPRU, 2015; RAPSIM, 2007; Roy et al., 2003), l'accès ardu au système de la santé et des services sociaux (Thibaudeau, 2000), la désinstitutionnalisation (Campeau, 2000), ou encore la discrimination possible pouvant être vécue en lien avec la stigmatisation identitaire, tant pour ce qui est des minorités visibles que du genre peuvent constituer des barrières ou diminuer l'accès au plein emploi, à un logement décent et à des services de qualité (Gaetz et al., 2013). L'itinérance à cet égard est à la fois la conséquence de rapports de pouvoir entre groupes et de la mondialisation du système capitaliste; une manifestation de la transformation de la société du travail et l'effet de problèmes d'identité associés à la montée de l'individualisme (Laberge, Morin, & Roy, 2000; Namian, 2012; Paugam, 2008; Racine, 2007). Ce sont les raisons évoquées expliquant la croissance du phénomène de l'itinérance ici et ailleurs en Occident (Echenberg & Jensen, 2008; Gaetz et al., 2013).

Par ailleurs, plusieurs auteurs réfèrent au concept de l'exclusion sociale pour aborder la question de la pauvreté et des inégalités sociales (Castel, 1994, 1995; Racine, 2007; Roy & Soulet, 2001), de l'itinérance (CRI et Laberge, 2000; Roy, 1995) et de la précarité résidentielle (David-Bellemare & Williams, 2013).

1.1.4. LES MODÈLES PROCESSUELS DE L'EXCLUSION ET DE L'ITINÉRANCE

Comme souligné précédemment, l'itinérance comporte des éléments individuels, organisationnels et structurels. Selon le *Canadian Observatory on homelessness* (COH, 2012), le risque d'itinérance est présent en situation permanente de logement et lorsque les personnes ont une fragilité quelconque

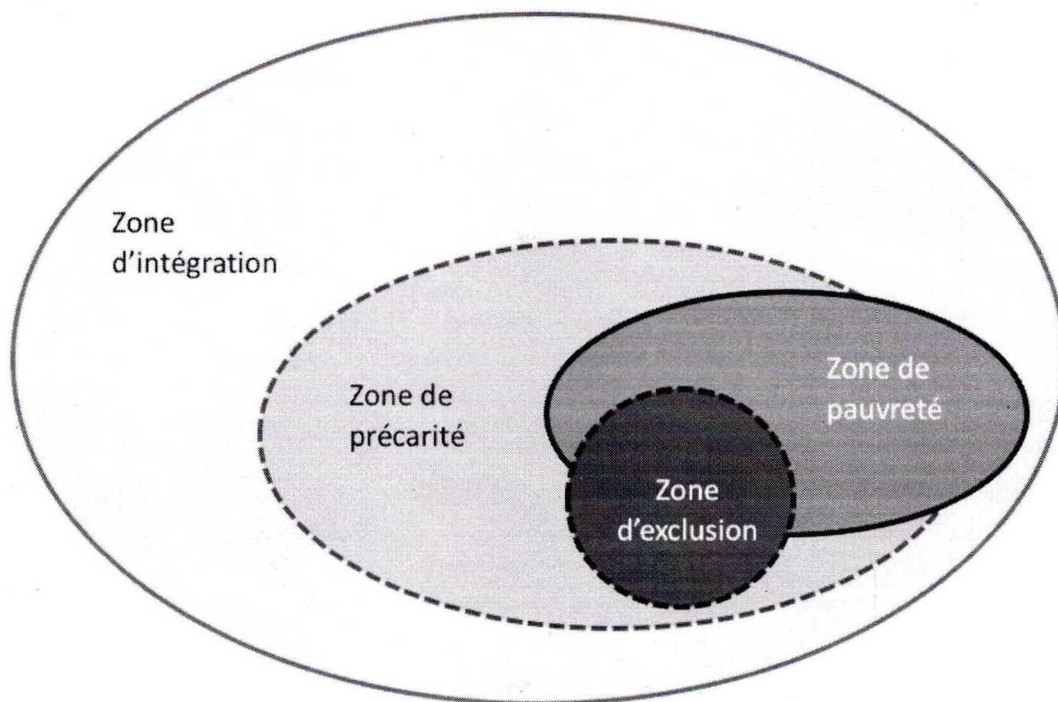
⁸ Faute de trouver un synonyme représentatif en français pour traduire le terme anglais *Afordability*, certains auteurs l'ont traduit par le terme « abordabilité » qui n'existe pas encore dans le dictionnaire, mais qui représente bien la situation en logements.

(interne), couplée à un événement marquant (externe); le basculement dans l'itinérance s'effectuerait au moment où il y a une perte de la permanence en logement.

Certains auteurs abordent l'itinérance à partir d'un processus menant en fin de parcours à l'exclusion sociale. Plusieurs modèles processuels ont été proposés pour nuancer et préciser celui de l'exclusion, comme la désinsertion sociale (Gaulejac & Taboada-Leonetti, 2014), la disqualification sociale (Clavel, 1998; Paugam, 2014; Racine, 2007), la désaffiliation (Castel, 1994) ou la marginalisation sociale (Parazelli, 1996). Sans être identiques, ces modèles convergent quant au processus composé de phases commençant par une précarisation et se terminant par l'exclusion de la vie en société. Ils s'inscrivent dans une dynamique entre des éléments macrosociologiques (structures sociales, économiques, institutionnelles, culturelles, politiques) et microsociologiques (réactions individuelles) (Racine, 2007). L'exclusion est donc un processus évoluant de manière multidimensionnelle pour englober des populations hétérogènes (Billette & Lavoie, 2010; Clavel, 1998). Le terme de processus permet de reconnaître le caractère dynamique du continuum entre l'intégration et l'exclusion (Gajac, 2015). L'intégration étant le centre et l'exclusion la marge, le processus de désaffiliation se trouvant quelque part entre les deux, il offre la possibilité de rendre compte des situations en périphéries de la société, la société étant le centre, mais non pas hors de cette dernière.

Pour Clavel (1998), le processus d'exclusion comporte quatre zones perméables (intégration, précarité, pauvreté et exclusion) qui sont le théâtre des trajectoires individuelles et collectives (Figure 1). Les trajectoires individuelles sont influencées par l'histoire personnelle et les trajectoires collectives sont influencées par des processus structurels animés par le désordre économique et social, provoquant « déstabilisation et disqualification sociales », et conduisant les personnes qui en sont touchées dans des « circuits d'enfermement » (Clavel, 1998).

Figure 1 : Processus d'exclusion de Clavel (1998)



La **zone de l'intégration** correspond à une situation économique et sociale acceptable par rapport « aux standards de revenu, de consommation et de mode de vie » (Racine, 2007: 101). Le concept de l'intégration sociale est fortement débattu dans les écrits (Billette et Lavoie, 2010; Boucher, 2004; Paugam, 2014). Selon Paugam (2014 : 32), « un lien est fort quand il permet à l'individu d'assurer sa protection face aux aléas de la vie et de satisfaire son besoin vital de reconnaissance, source de son identité et de son existence en tant [que personne] ». Cependant, c'est à travers le lien en référence aux normes sociales établies que l'individu peut assurer sa protection et sa reconnaissance (Paugam, 2014). En fait, les liens sont plus que de modestes relations, ils sont le miroir de la régulation normative d'une société en ce sens que les individus doivent se conformer « à un système spécifique de normes quand ils entrent en relation avec autrui dans des sphères sociales de nature diverse – d'où la pluralité des liens – et, en même temps, le vecteur de leur intégration globale au système social » (Paugam, 2014 : 33). Pour les personnes ayant un trouble de santé mentale, le logement est un vecteur important d'intégration sociale (Morin &

Baillergeau, 2008). Symbolisant la liberté et l'autonomie, le logement leur offre un point de départ, un ancrage dans la société favorisant les relations sociales. Boucher (2004) souligne que l'insertion, lorsque sa signification est prise au sens large, est comparable au concept de l'intégration sociale. L'intégration sociale désigne « le passage du hors-social (l'exclusion ou la quasi-exclusion) à une inclusion plus ou moins approfondie dans la société » (Boucher, 2004 : 47). Par exemple, en prenant les dimensions proposées par Billette & Lavoie (2010), l'intégration « idéale » impliquerait que les dimensions symbolique, identitaire, sociopolitique, institutionnelle, économique, territoriale et des liens sociaux soient significativement pleines et remplies, empreintes de reconnaissance, de solidarité et créatrices d'émancipation et d'achèvement. Tout le contraire du vide social.

La **zone de précarité** évoque la nature incertaine, aléatoire ou changeante des ressources accessibles à l'individu, provoquant une fragilité qui, elle, se reflète dans la vie quotidienne, au sein des relations familiales et sociales. Selon Wresinski,

La précarité est l'absence d'une ou plusieurs des sécurités, notamment celle de l'emploi, permettant aux personnes et familles d'assumer leurs obligations professionnelles, familiales et sociales, et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit à la grande pauvreté, quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence, qu'elle devient persistante, qu'elle compromet les chances de réassumer ses responsabilités et de reconquérir ses droits par soi-même, dans un avenir prévisible (Wresinski, 1987: 6).

Paugam (Paugam & Le Blanc, 2011) ajoute que la précarité est une épreuve due aux manques de protection et de reconnaissance à travers les différentes formes de liens sociaux pris séparément. Les personnes en situation de précarité⁹ se trouvent dans un état où elles n'ont pas accès à un niveau de vie acceptable

⁹ Castel (2006) propose la notion de *précarariat* pour insister sur l'institutionnalisation du phénomène de la précarité et en illustrer l'incertitude et l'insécurité dont sont atteints la totalité des salariés, comprenant ceux ayant un emploi régulier et à temps plein (dans Boivin, 2012).

en raison de situations imposées, ou « choisies » sous contrainte, d'instabilité ou de discontinuité, générant un sentiment d'incertitude en ce qui a trait à l'avenir (David-Bellemare & Williams, 2013; Milewski, 2006; Wresinski, 1987). On ne peut réduire la précarité à la pauvreté; les notions à considérer sont l'instabilité [au sens large], les trajectoires professionnelles, les ruptures de parcours, de fragilité dans l'insertion et des difficultés à se réinsérer (Milewski, 2006). La précarité a la caractéristique d'être un processus cumulatif, où les mêmes personnes peuvent faire l'expérience de plusieurs ruptures successivement ou simultanément (Paugam & Le Blanc, 2011). De plus, « la précarité est une construction sociale qui procède d'une désignation à partir d'une demande adressée à une institution » où la personne en situation de précarité est celle que l'on désigne comme telle et qui a à composer avec cette étiquette (Paugam & Le Blanc, 2011: 420). Cependant, la personne peut la rejeter (Paugam & Le Blanc, 2011). Cet aspect est essentiel en ce sens que les personnes ont un pouvoir sur leur vie et ne sont pas déterminées.

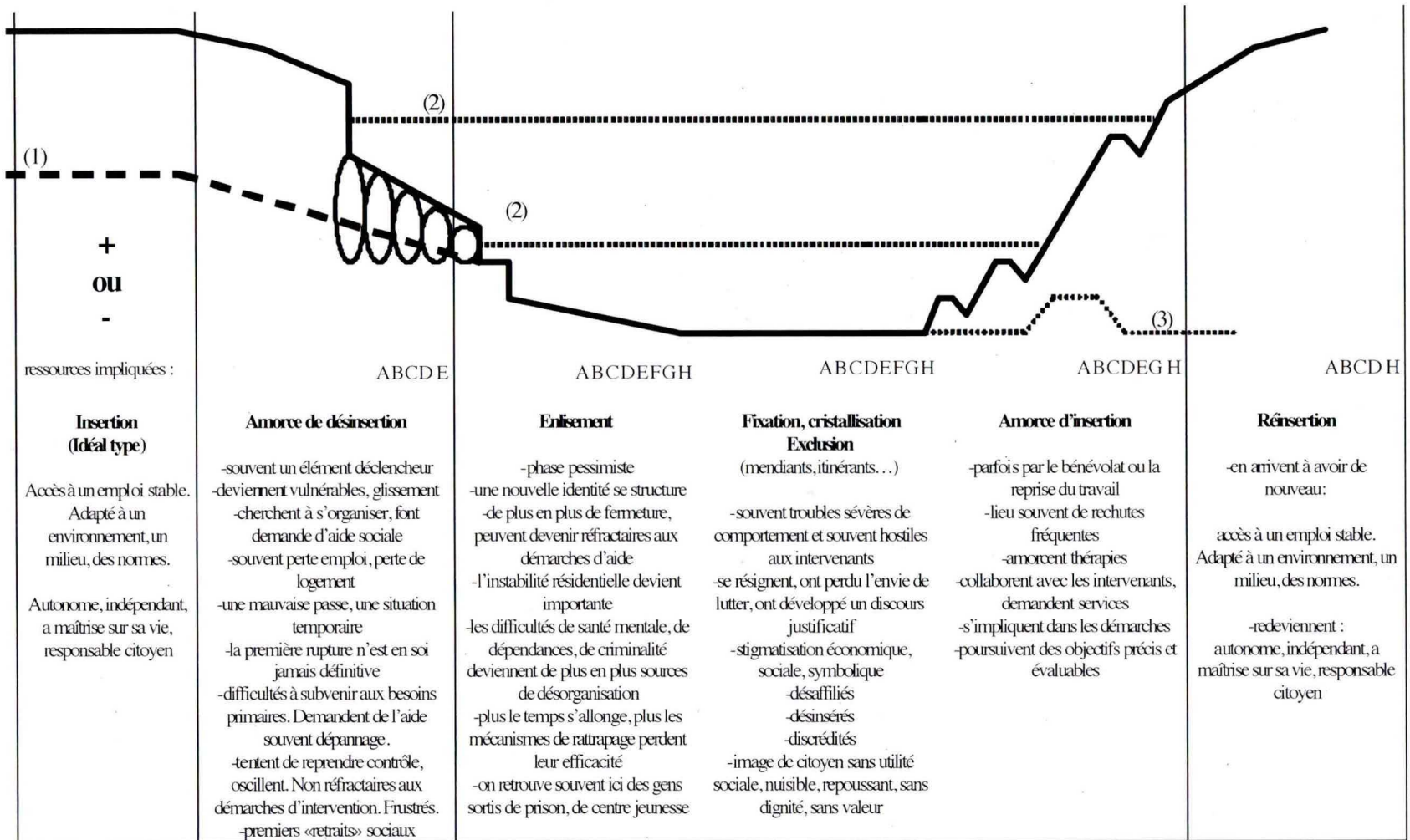
La **zone de pauvreté** désigne le dépouillement, la fragilité ou le manque de ressources ayant comme conséquence l'impossibilité de participer à l'intégralité des modes de vie reconnus socialement (Clavel, 1998). La pauvreté comme concept réfère à la participation économique de l'individu et à la distribution et à la redistribution des revenus (Clavel, 1998).

La **zone d'exclusion**, qui constitue le cumul des deux zones précédentes, soit la zone de précarité et la zone de pauvreté, par la conjonction et la concomitance de trois situations : une accumulation de situations d'appauvrissement, un rapport social symbolique objectif et subjectif – stigmatisation et auto-exclusion – et une rupture des liens sociaux. Clavel (1998) précise que les personnes en situation de pauvreté ne sont pas nécessairement exclues et l'inverse est aussi vrai. Qui plus est, les personnes exclues ne se situent pas à l'extérieur de la société, mais se situent dans un rapport social historique, occupant une position particulière soutient Clavel (1998).

Carle & Bélanger-Dion (2003, 2007), s'inspirant de plusieurs auteurs, dont Paugam (1991, 1996), de Gaulejac & Taboada Leonetti (1994) et Castel (1991, 1994), mettent en relief le processus de désinsertion en dégagant cinq étapes permettant de l'illustrer : l'insertion (l'idéal-type); l'amorce de désinsertion, (pouvant devenir cyclique); l'enlèvement (étape pessimiste); la fixation, cristallisation et l'exclusion (incarnée par les mendiants ou itinérants); puis l'amorce d'insertion (Figure 2). Selon les auteurs, ce processus n'est ni linéaire ni déterminé¹⁰ et, en ce qui a trait à l'itinérance en région, certaines personnes ne seront pas en mesure de se réinsérer, mais une grande partie des personnes touchées, quoiqu'engagées dans le processus de désinsertion, ne va pas plus loin que la phase d'enlèvement; elles amorcent ensuite l'insertion et se perçoivent rarement comme des personnes itinérantes même si leurs conditions de vie et leurs caractéristiques répondent aux critères « objectifs » qui les définissent. Ce décalage serait encore plus prononcé chez les femmes, qui réfutent l'étiquette d'itinérante (Carle & Bélanger-Dion, 2007). D'autres recherches confirment ce refus identitaire des femmes touchées par l'itinérance (Cambrini, 2013; Hurtubise & Roy, 2007; Ouellette, 1989; Pasquier, Poirier, & Benjamin, 2015).

¹⁰ Même si ces auteurs affirment que cette synthèse n'est ni linéaire ni déterminée, la synthèse en soi est linéaire et ne rend pas le mouvement qu'ils souhaitent illustrer.

Figure 2 : Processus de désinsertion de Carle & Bélanger-Dion (2003 : 85)



(1) Les personnes ne partent pas toutes du même point. Certaines sont, dès leur plus jeune âge, en état de vulnérabilité (jeunes en famille d'accueil, milieu familial insatisfaisant, problèmes de santé mentale...)

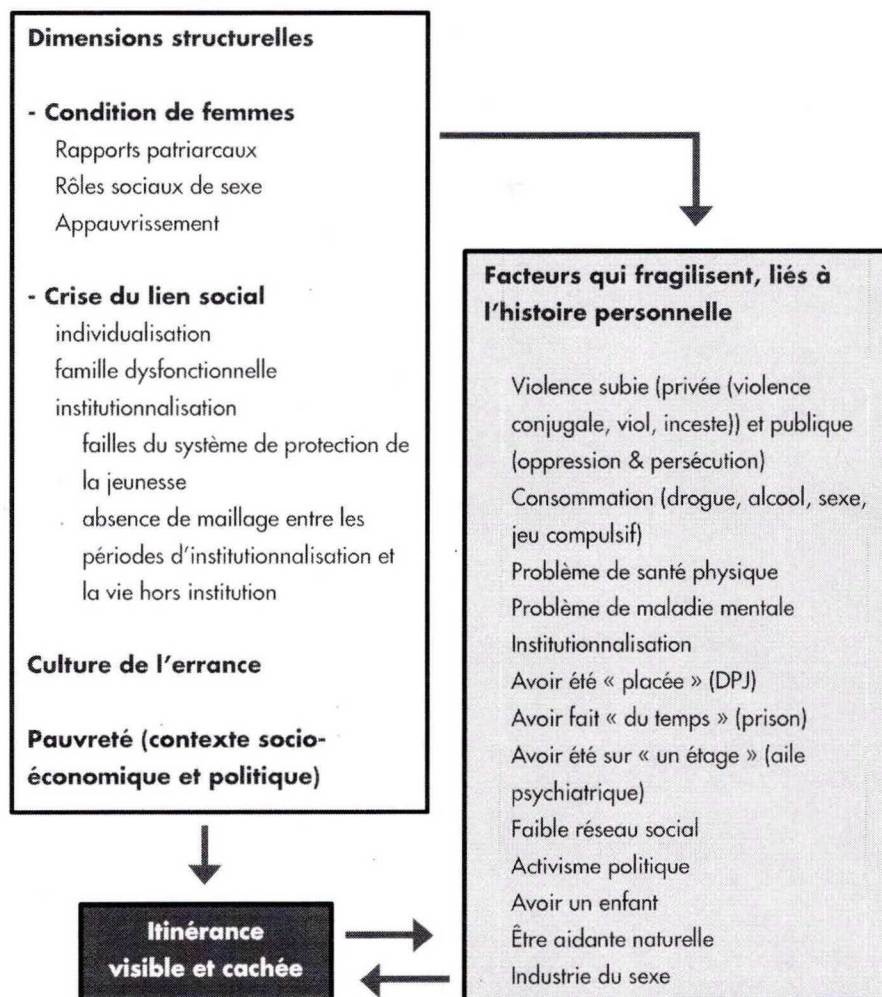
(2) Certaines voies d'intervention permettraient de ne pas «attendre» (le facteur temps étant important) que la situation devienne inexorable ou devant être traitée uniquement dans l'urgence ou le dépannage.

(3) Certaines personnes (pas la majorité) ne sortiront jamais de cette situation.

Types de ressources : aide sociale et économique (A); support psychosocial (B); emploi et employabilité (C); aide au logement (D); aide alimentaire et vestimentaire (E); hébergement d'urgence (F); hébergement longue durée (G); thérapies diverses (H).

L'image de la spirale est plutôt utilisée par divers chercheurs (Fournier & Mercier, 1996; Gélineau, 2012; Gélineau et al., 2006; Gélineau et al., 2008; Plante, 2007) pour évoquer les parcours de vie de femmes en situation d'itinérance qui sont, somme toute, « ponctués d'entrées et de sorties de situation d'itinérance » (Gélineau, 2012 : 66). Par exemple, les femmes peuvent traverser des épisodes allant de l'itinérance cachée, organisationnelle ou visible, en passant par des épisodes de stabilité résidentielle en vivant en appartement, maison, logement social ou autre (Figure 3).

Figure 3 : Facteurs alimentant la spirale de l'itinérance au féminin (Gélineau et al., 2008 : 6)



Gélineau (2012) explique le processus de l'itinérance des femmes par l'interaction entre des facteurs de fragilisation et des facteurs de robustesse, créant par le fait même « ces jeux d'entrées et de sorties » (Gélineau, 2012 : 66). Ainsi, à un moment du parcours des femmes, un facteur, favorable ou défavorable, peut entrer en ligne de compte et les projeter en situation d'itinérance ou faire en sorte que la situation d'itinérance se résorbe. Toujours selon Gélineau (2012), « il n'y aurait donc pas un facteur déterminant, mais plutôt un jeu entre des facteurs » fragilisants et de robustesse¹¹ (Gélineau, 2012 : 66). Cependant, le mouvement de cette spirale tend à glisser vers le bas, car, plus le temps s'écoule, plus les conditions de vie deviennent éprouvantes, « plus les problématiques interagissent et deviennent lourdes, et plus il est difficile pour une femme d'en être éjectée » (Gélineau, 2012 : 66).

1.1.5. EN SOMME

En somme, l'itinérance soulève de multiples enjeux. La définition de l'itinérance en soi éveille l'enjeu politique lié non seulement au nombre, et donc aux ressources à allouer aux personnes qui en souffrent, mais aussi au genre, et donc à la prise en compte des particularités de l'itinérance selon les différents groupes qui la composent. De même, les diverses typologies développées et discutées permettent de catégoriser l'objet de recherche, mais laissent dans l'ombre les multiples agencements possibles au sein des parcours. Enfin, les chercheurs affirment que l'étude de l'itinérance doit passer par une analyse complexe du phénomène comprenant une vision à la fois individuelle, institutionnelle et structurelle, afin de mieux la comprendre. Le processus d'exclusion permet d'appréhender le vécu des personnes se retrouvant en situation d'itinérance. En ce qui a trait à l'itinérance des femmes, des chercheurs utilisent la spirale pour imaginer le mouvement du parcours propre aux femmes.

¹¹ Les facteurs de robustesse sont semblables aux facteurs de protection.

1.2. LA SPÉCIFICITÉ DE L'ITINÉRANCE AU FÉMININ

Cette section vise à dégager les éléments propres à l'itinérance au féminin à partir de recherches menées au Québec et au Canada. Est abordée ici l'inégalité des rapports sociaux à travers différents systèmes : social, culturel, géographique, politique, institutionnel, économique, familial et individuel.

1.2.1. RAPPORTS SOCIAUX INÉGAUX

Selon le rapport d'Oxfam (2014) traitant des inégalités, celles-ci sont le fruit du capitalisme sauvage, elles touchent de plus en plus de personnes, et concernent davantage les femmes. Pour Milewski (2006), la précarité des femmes est le résultat des inégalités entre les hommes et les femmes. Aujourd'hui d'ailleurs, la parité pour les femmes en emploi n'est pas encore atteinte pour tous les pays de l'OCDE (Cool, 2010), ces dernières gagnant un salaire horaire environ 10 % inférieur à celui des hommes en 2012 au Québec (Boulet, 2014). La discrimination sur le marché de l'emploi à l'égard des femmes produit des salaires moindres et les postes mieux rémunérés sont plus difficilement accessibles pour les femmes (Boivin, 2012; Bourret, 2004; Conseil du statut de la femme, 2015). De fait, les femmes occupent souvent des emplois atypiques, comme des emplois occasionnels ou à temps partiel, augmentant leur statut précaire (Boivin, 2012; Boulet, 2014; Bourret, 2004; Cool, 2010). Ensuite, le travail non rémunéré, surtout assumé par les femmes, demeure dévalorisé, que l'on pense à l'éducation et aux soins des enfants, au soutien d'un proche malade ou encore aux travaux ménagers (Charpentier & Billette, 2010; Gélinau, 2012; Gélinau & Beauvilliers, 2008). Le fait d'être proche aidante est un facteur de fragilisation qui peut être à l'origine de l'entrée dans l'itinérance lorsque la personne aidée meurt ou lorsqu'elle est placée (Gélinau & Beauvilliers, 2008; Lupien, 2013). En plus, les régimes de retraite sont discriminants pour les femmes, car ils sont calculés en fonction des revenus d'emploi et ne tiennent pas compte du travail non rémunéré, faisant en sorte que ceux-ci tout comme les cotisations REER ne

pourront pas réduire les inégalités de revenu entre les hommes et les femmes (Charpentier & Billette, 2010).

Différents auteurs soulèvent les questions des rapports inégaux qui se creusent entre les femmes elles-mêmes (Beeman, 2010; Charpentier & Billette, 2010; Fédération des femmes du Québec, 2007; Table des groupes de femmes de Montréal, 2012; Turcotte & Schellenberg, 2007) selon leurs caractéristiques. Des particularités émergent ainsi quand elles sont autochtones (Audette, 2012; Bopp, Levan, McNaughton, & Hache, 2007; NAHO, 2014; Ruttan, LaBoucane-Benson, & Munro, 2008; Segalowitz, 2012), issues de l'immigration (Ives, Hanley, Walsh, & Este, 2014; Pierre, 2005; Tamouro, 2012), jeunes (Plante, 2012), souffrant de handicaps (Hadjabi, 2012), aînées (Blouin, 2012; Burns, Grenier, Lavoie, Rothwell, & Sussman, 2012; Burra, Stergiopoulos, & Rourke, 2009; Conseil du statut de la femme, 2012; Gagné, Poirier, & Baret, 2014; McDonald, Dergal, & Cleghorn, 2007; Montminy & Drouin, 2004; Waldbrook, 2013) ou en situation de handicaps (Hadjabi, 2012). En effet, en 2000, le revenu médian des aînées autochtones représentait 89 % de celui des aînées non autochtones (13 185 \$ comparativement à 14 886 \$), et 82 % de celui des aînés autochtones de sexe masculin (13 185 \$, comparativement à 16 046 \$) (Turcotte & Schellenberg, 2007 : 253). Pour leur part, toujours en l'an 2000, parmi les immigrantes âgées de 65 ans et plus qui vivaient seules et qui sont arrivées au Canada après 1990, 71 % avaient un faible revenu. En contrepartie, il en était de même pour 42 % des femmes seules nées au Canada (Turcotte & Schellenberg, 2007 : 301). Entre autres, les femmes âgées de 50 ans et plus, tout comme leur homonyme masculin, ont plus de difficulté à se trouver un emploi stable et le maintien de leur emploi est menacé, car l'âgisme, présent dans le discours économique fondé sur la production et la rentabilité, peut engendrer des retraits précoces ou encore l'exclusion totale des personnes plus âgées de la sphère du travail (Charpentier & Billette, 2010).

Aussi, les structures familiales ont évolué, les séparations étant plus fréquentes, elles ont fait augmenter le nombre de familles recomposées ou encore celui des familles monoparentales, induisant des changements dans la forme d'union (Lacourse, 2010; Milewski, 2006). À titre d'exemple, en 2006, les mères monoparentales représentaient 77,9 % des parents seuls et leur revenu médian, en 2007, était de 33 795 \$ après impôt comparativement à 45 020 \$ pour un père seul (Dallaire, Marchand, & Migneault, 2011; Institut de la statistique du Québec, 2011). D'autre part, la maternité, et encore plus spécifiquement la maternité précoce, peut avoir un impact sur la scolarité et le travail, occasionnant une diminution de revenus à court ou long terme concernant les soins à prodiguer aux enfants (Gélineau, 2012). Les mères monoparentales sont plus à risque de basculer en situation d'itinérance compte tenu de leur situation précaire.

Si les femmes ont un travail instable (à durée déterminée) ou stable dans le sous-emploi (à temps partiel), elles peuvent plus facilement que les hommes basculer vers la précarité au moment où s'accumulent plusieurs facteurs défavorables, et particulièrement après une rupture conjugale (Milewski, 2006). Comme elles sont désavantagées par leur position de départ comparativement aux hommes, les risques de sombrer dans la pauvreté si elles ont des charges familiales en plus d'un emploi instable ou peu rémunéré sont plus grands (Boivin, 2012; Bourret, 2004; Milewski, 2006; Seery, 2014).

La précarité des femmes prend racine à travers les rapports sociaux de sexe inégaux, ancrés profondément dans l'histoire sociale de l'humanité, se construisant dès le jeune âge (Bidet et al., 2010).

1.2.2. PAUVRETÉ ET LOGEMENT

En 2006, au Québec, un peu plus d'un locataire sur trois consacrait 30 %¹² ou plus de son revenu au logement (MSSS, 2014b). Plus précisément, 41 % des femmes contre 33 % des hommes du Québec consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger (FRAPRU, 2015). Les études de Plante (2007, 2012) révèlent que la précarité résidentielle est l'une des réalités les plus saillantes de l'expérience des jeunes femmes en situation d'itinérance. Qui plus est, les femmes représentent une population à risque élevé de vivre une situation d'itinérance « cachée » en logeant dans de piètres conditions d'habitation (Fournier & Mercier, 1996; Gélinau & Beauvilliers, 2008; Gélinau et al., 2006; Novac et al., 1996) sans être tout à fait dans la rue. Selon Hébergement femmes Canada, les femmes fuyant les violences font face à des systèmes complexes et contradictoires rendant l'accès à des logements sécuritaires et abordables ardu et augmentant le risque pour elles de se retrouver en situation d'itinérance (HFC, 2017).

La recherche de Beauregard (2014) a documenté l'appartement supervisé comme milieu de vie de femmes en difficultés à partir de l'expérience des femmes et en explorant ce que représente pour elles l'accès à un appartement supervisé. Il appert que l'appartement supervisé est une solution d'hébergement réaliste et aidante, mais pouvant ne pas convenir à toutes. Elle constate que les difficultés individuelles des femmes ne sont pas toujours centrales au besoin de logement supervisé et que la situation économique joue un rôle à cet effet. En d'autres mots, les femmes ont besoin d'un logement supervisé parce qu'elles n'ont pas de moyens financiers et non pas parce qu'elles ont des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie.

¹² Selon la SCHL/CMHC (2016), pour qu'un logement soit acceptable, il doit répondre à trois normes : il doit être de qualité adéquate, de taille appropriée et de prix abordable. Un prix abordable équivaut à moins de 30 % du revenu du ménage avant impôt.

1.2.3. VIOLENCE VÉCUE

L'étude de Novac et al. (1996) souligne que l'itinérance est souvent perçue comme un problème économique, mais pour ce qui est des femmes, il est aussi conséquent aux rapports sociaux de sexe, incluant les rapports familiaux ou domestiques. En effet, la violence conjugale serait la principale cause précipitant les femmes hors de leur domicile (La rue des Femmes, 2011; Novac, 2007; Novac et al., 1996). Paradoxalement, l'itinérance ne met pas les femmes à l'abri de la violence (Gélineau et al., 2008). Les femmes sont marquées par la violence avant et après l'entrée dans la spirale de l'itinérance (Gélineau, 2012; Gélineau et al., 2008). Selon le *Street Health Report* de 2007 (2009) mené à Toronto et portant sur la santé de la population itinérante, 21 % des femmes itinérantes rapportent avoir été victimes d'abus sexuels durant la dernière année. Gaetz, O'Grady, et Buccieri (2010) se sont intéressés à l'historique des relations avec le partenaire pour mesurer les relations abusives et violentes des jeunes itinérants depuis les 12 derniers mois. Les auteurs soulignent que 38,2 % des jeunes femmes en situation d'itinérance ont été victimes d'agression à caractère sexuel. Cette même étude signale que les jeunes femmes en situation d'itinérance rapportent être victimes de violence par leur partenaire intime : plus de 55 % rapportent au moins un incident de violence intime du partenaire, et de cette proportion, 79,5 % ont été victimes de plus d'un incident. L'abus émotionnel est rapporté par 53 % des jeunes femmes en situation d'itinérance et 35 % d'entre elles ont été victimes de violence physique (Gaetz, O'Grady, et Buccieri, 2010). La raison mentionnée par les femmes pour utiliser un refuge est d'avoir été victime d'abus, et ce, dans 71 % des cas (Burczycka & Cotter, 2011). Toutes ces violences augmentent par le fait même la détresse, ce qui peut miner l'estime de soi, et peut parfois alimenter les problèmes de consommation d'alcool, de drogue ou de dépendance, les troubles de santé mentale, l'isolement, ou la désaffiliation sociale (La rue des Femmes, 2011; Mimeault et al., 2011; MSSS, 2014a; Novac, 2002; Racine, 1993). Ainsi, les spirales de violences et d'itinérance

se superposent contribuant à maintenir les femmes dans des rapports sociaux inégaux, les maintenant à la marge.

1.2.4. ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

L'accès privilégié à des soins de santé et des services sociaux constitue un levier fondamental pour sortir de la rue. Cependant, pour l'intégralité des individus en situation d'itinérance et malgré un système de soins universel, l'absence de domicile fixe est une barrière importante pour accéder aux services sociaux et de santé ainsi qu'au suivi des soins (Hwang et al., 2010; MSSS, 2014a; Shortt et al., 2009; Thibaudeau, 2000).

Les modes de fonctionnement et les règles d'admission du réseau de la santé et des services sociaux rendent difficile l'accès des personnes en situation d'itinérance (Shortt et al., 2009). Par leurs règles d'accès et leurs différentes logiques d'action, les ressources devant être source d'inclusion tendent parfois à exclure ces personnes, qui se retrouvent confrontées à des services normatifs et discriminants (Grimard, 2006; Rose et al., 2012). Le genre semble influencer l'utilisation des ressources pour itinérants (Bonin, Fournier, Blais, Perreault, & White, 2010; Hwang et al., 2010). Dans l'étude torontoise de Hwang et al. (2010), les femmes seules en situation d'itinérance rapportent le plus haut pourcentage de besoins en soins de santé non comblés (22 %), suivi des femmes avec des enfants en bas âge (17 %), puis des hommes seuls (14 %). Cette même étude rapporte que d'avoir été victime de mauvais traitements dans la dernière année est fortement associé à l'augmentation de besoins en soins de santé non comblés, et, dans l'échantillon, ce sont les femmes qui ont les plus hauts taux de mauvais traitements. L'étude de Bonin, Fournier, et Blais (2007) arrive à une conclusion semblable. Le Conseil du statut de la femme (2012) remarque l'insuffisance plus prononcée de l'offre de services du système de santé actuel pour les femmes itinérantes, handicapées ou âgées. Selon Gélinau (2012), pour les femmes en situation d'itinérance, l'accessibilité signifie être reconnue. Cette reconnaissance est possible du moment où les intervenantes prennent le temps d'informer les

femmes des ressources disponibles et lorsque ces ressources s'adressent particulièrement aux femmes (Gélineau, 2012). Grimard (2006) remarque que très peu de services sont disponibles pour les personnes qui cumulent plusieurs problématiques, comme des troubles concomitants. Quirion et Di Gennaro (2000) évoquent très bien les enjeux liés aux cas dits multiproblématiques, en expliquant que la réponse institutionnelle génère la violence en se traduisant pour ces personnes par l'exclusion et la stigmatisation en raison de son inaccessibilité. Ainsi, il est nécessaire pour le réseau de revoir le traitement réservé aux citoyens et citoyennes qui s'inscrivent dans des trajectoires plus marginales (Fleury & Grenier, 2012; Fontaine, 2000; McKeown & Plante, 2000; MSSS, 2014a; Rose et al., 2012; Thibaudeau, 2000).

1.2.5. SANTÉ MENTALE ET SANTÉ PHYSIQUE

Peu de recherches ont été effectuées sur la santé des femmes en situation d'itinérance au Canada. Cependant, peu importe le genre, les situations d'itinérance font augmenter les risques de mourir prématurément et de souffrir de divers problèmes de santé physique ou mentale, souvent chroniques (Hwang, 2001; Roy et al., 2004). L'extrême pauvreté, les délais tardifs avant de consulter un professionnel, la non-compliance¹³ à la médication, les déficiences cognitives et les effets sur la santé de l'itinérance en soi sont tous des facteurs contribuant à accroître la sévérité des maladies (Hwang, 2001). L'étude canadienne de Cheung et Hwang (2004) portant sur les risques de décès chez les femmes itinérantes indique que l'âge moyen du décès était de 39 ans pour la cohorte étudiée. Pourtant, l'espérance de vie des femmes en général est de 83,6 ans en 2009 (Rheault & Asselin, 2010). Par ailleurs, une étude menée en Ontario colligeant des statistiques et des histoires de vie à propos de l'itinérance relève une association entre l'état de santé physique et l'état de santé mentale : les

¹³ La non-compliance signifie que la personne ne respecte pas la posologie prescrite par le médecin.

personnes en situation d'itinérance disant ne pas avoir une bonne santé physique rapportent en même temps une santé mentale fragile (Alvi et al., 2007).

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) (2007) n'a pas pu tenir compte de la situation des femmes dans sa recension des écrits portant sur la santé mentale et l'itinérance parce que trop peu de recherches ont été effectuées pour et à propos de ce sous-groupe. En d'autres mots, on connaît très peu la réalité des femmes en situation d'itinérance qui ont un trouble de santé mentale. Néanmoins, la recherche de Thibodeau et al. (1997), portant sur les personnes itinérantes souffrant de troubles mentaux à Montréal, remarque que les femmes (83,6 %) sont plus sujettes que les hommes (75,8 %) à recevoir un diagnostic psychiatrique. Les hommes en situation d'itinérance reçoivent plus souvent les diagnostics de schizophrénie et de trouble bipolaire ou encore de personne antisociale tandis que les femmes reçoivent plus souvent celui de trouble de personnalité ou encore d'état limite (Thibodeau et al., 1997). Une étude effectuée dans les métros de Toronto indique que des idées suicidaires sont notées chez 78,4 % des femmes et 56,3 % des hommes âgés de 18 ans et plus en situation d'itinérance (Eynan et al., 2002). De plus, les tentatives de suicide atteignent une proportion de 56,8 % pour les femmes et 27,6 % pour les hommes adultes en situation d'itinérance. Eynan et al. (2002) montrent que les femmes en situation d'itinérance ont une prévalence plus élevée d'idéation suicidaire et de tentatives de suicide comparativement aux femmes qui ne sont pas en situation d'itinérance. Les auteurs expliquent qu'un historique de trouble de santé mentale et une histoire d'abus sexuel sont grandement associés au suicide chez les adultes itinérants. Dans leur recension des écrits portant sur les sévices sexuels et physiques envers les femmes ayant des troubles de santé mentale graves, Morin, Ghosn, et Dorvil (2003) soulignent que les femmes souffrant de graves troubles mentaux représentent une population significativement vulnérable aux sévices, mais que les femmes ayant un grave trouble de santé mentale sont encore plus à risque de victimisation et de revictimisation si elles sont en plus en situation d'itinérance. Pour sa part, la recherche ontarienne de Whitzman (2006),

s'appuyant sur l'invisibilité de l'itinérance féminine et cherchant à mettre en relief les relations entre le genre, la santé, l'itinérance, les services et l'espace, conclut que les problèmes de santé physique et mentale des femmes en situation d'itinérance sont le résultat du stress énorme dû au manque d'argent pour couvrir les frais de logement et les autres besoins de base. En focalisant sur leur survie, ces femmes ont peu de temps pour prendre soin d'elles. Elles ont peur d'être stigmatisées et de perdre la garde de leur enfant, ce qui fait qu'elles évitent de parler de leur problème de logement aux intervenantes (Gélineau et Beauvilliers, 2008; Whitzman, 2006). Par ailleurs, l'analyse de Montgomery, McCauley, et Bailey (2009) soulève les enjeux et le chemin parcouru d'une femme en situation d'itinérance ayant un trouble de santé mentale. L'analyse de l'entretien permet de mieux comprendre le vécu de cette femme et les épreuves que peuvent vivre les femmes en situation d'itinérance en lien avec leurs relations, leur santé mentale, leur travail, les déplacements dus à la situation d'itinérance, l'utilisation de différentes formes d'hébergement, l'utilisation des services sociaux et le fait d'être victime d'abus et de violence.

1.2.6. DONNER UN SENS ET RECOURIR À SES PROPRES FORCES

L'étude de Huey, Fthenos, et Hryniewicz (2013) démontre que, contrairement au discours présent dans les écrits scientifiques sur les réponses pathologiques et la victimisation des femmes itinérantes, l'attitude de ces femmes présente des signes de résilience et une capacité d'adaptation, témoignant d'un ensemble complexe de relations entre traumatisme, résilience et désir de bénéficier de services notamment en santé mentale. En effet, les femmes en situation d'itinérance que Gélineau et son équipe (2008) ont rencontrées démontrent une volonté de vivre et de survivre en donnant un sens à l'adversité. Elles sont résolues à regagner une maîtrise sur leur vie, elles ont le désir « de s'ouvrir aux autres et sur le monde » (Gélineau, 2012 : 75). Plante (2012) a observé que le processus de sortie de la rue pour les jeunes femmes arrive souvent après un événement déclencheur ou un choc personnel. Pour entamer

un processus visant à sortir de la rue, les jeunes femmes doivent (re)construire une capacité d'agir sur leur vie par l'appropriation identitaire et le sentiment d'être en mesure de changer le cours des événements et, ainsi, améliorer leurs conditions de vie (Plante, 2012).

De même, Sjollema, Hordyk, Walsh, Hanley, et Ives (2012) affirment que la poésie s'avère une technique efficace en recherche qualitative permettant aussi l'émancipation des participantes qui en font l'usage, car elles reprennent du pouvoir sur leur vie grâce à l'acte de l'écriture poétique. C'est ainsi que ces chercheurs ont utilisé la poésie comme outil dans leur recherche qualitative en contexte de travail social pour examiner l'expérience d'un chez-soi précaire et les situations d'itinérance de femmes immigrantes vivant au Canada (Sjollema et al., 2012). De même, un projet torontois nommé *Women's Stories* (Junction and the Red Wagon Collective, 2012) a permis à des femmes âgées itinérantes de parler de leur expérience par une formule artistique. En effet, « L'art capture des aspects de l'existence humaine que la science sociale ne permet pas, et les sciences humaines nous rappellent l'importance de placer un visage humain sur la conception anonyme des problèmes sociaux » (Traduction libre, Washington & Moxley, 2008 : 163). La recherche de Washington et Moxley (2008) ainsi que celle de Washington, Feen-Calligan, et Moxley (2009) montrent que des représentations matérielles (poésie, histoire, portrait, photographie, etc.) peuvent enrichir la compréhension du public à propos des problématiques sociales complexes de l'itinérance chez les femmes âgées américaines noires.

Un projet de recherche-action participative d'une durée de cinq ans mené à Toronto aussi basé sur une méthodologie d'information par l'art dans un milieu communautaire, *Coming Together : Homeless Women, Housing and Social Support*, s'est intéressé aux histoires biographiques, aux processus artistiques et au développement de relations comme une façon de partager les voix et les prises de conscience de femmes et de femmes transsexuelles qui sont en situation d'itinérance (Sakamoto et al., 2010). Les résultats soulignent que, malgré le fait

que les femmes et les femmes transsexuelles font l'expérience de trauma et de violence dus à leur situation d'itinérance ou à leur façon marginale d'occuper l'espace, en contrepartie, elles possèdent un savoir et incarnent des forces. Ces résultats ont permis aux chercheurs de proposer que les solutions à l'itinérance des femmes doivent être guidées par les personnes qui vivent l'expérience de l'itinérance elles-mêmes (Sakamoto et al., 2010).

Ainsi, les femmes en situation d'itinérance tentent de donner un sens à leur vécu et font preuve de résilience, entre autres grâce au soutien collectif des pairs.

1.2.7. SOUTIEN SOCIAL¹⁴ ET LIENS SOCIAUX¹⁵

L'entraide, la présence de liens significatifs et le partage sont tous des éléments manifestes du soutien social pour les femmes en situation d'itinérance (Gélineau, 2012). Par contre, les différents sous-groupes de la population itinérante affirment recevoir peu de soutien social (ICIS, 2007; Poirier, Bonin, Lesage, et Reinharz, 2000). Certaines situations, comme le deuil, la violence familiale, les placements répétés et des déménagements multiples affaiblissent le réseau relationnel ou le rendent inadéquat ou inefficace (Hurtubise et Roy, 2007). La diminution des liens sociaux peut tirer son origine de situations familiales tendues ou encore de la stigmatisation envers les personnes en situation d'itinérance (Poirier et al., 2000). L'organisme *La rue des Femmes* soulève que la santé relationnelle de la femme qui demande le gîte et le couvert agit sur sa « capacité d'être en lien avec soi et avec les autres, c'est le chaînon manquant parce que méconnu » (Couture, 2012 : 62). Ainsi, le lien, le cordon, serait fracturé, brisé, cassé (Couture, 2012). Certaines ressources en hébergement offrent aux

¹⁴ Le soutien social peut être défini par « l'aide de différentes natures qu'une personne peut fournir à une autre » (Devault & Fréchette, 2006: 141). Ce concept est utilisé pour « rendre compte du processus par lequel les relations sociales ont un effet bénéfique sur la santé et le bien-être » (Caron & Guay, 2005: 16).

¹⁵ Le lien social peut être compris par « le désir de vivre ensemble, la volonté de relier les individus dispersés, l'ambition d'une cohésion plus profonde de la société dans son ensemble » (Paugam, 2008 : 4).

femmes un soutien pour recouvrer la santé relationnelle, comme l'organisme *La rue des Femmes* dirigé par Léonie Couture.

Couture (2012) mentionne qu'au-delà du trouble de santé mentale préexiste une souffrance relationnelle. Cette souffrance relationnelle est si grande que la femme quitte la réalité relationnelle et qu'il faut adresser les blessures autant que le trouble de santé mentale, en tentant de soulager la souffrance pour l'aider à regagner la réalité relationnelle (Couture, 2012). Dans ces conditions, l'étude de Racine (1991) souligne que les maisons d'hébergement pour les femmes en situation d'itinérance sont plus qu'un toit en offrant un soutien particulier aux femmes hébergées.

D'autre part, peu d'études portent sur les liens entre la personne en situation d'itinérance et la famille. L'étude de Bonin et al. (2013) est une avancée en ce sens. À l'intérieur du *Projet Chez Soi*, ces chercheurs ont recueilli de l'information quant aux formes et aux rôles de soutien que les parents offrent à leur proche en situation d'itinérance. Les relations observées sont souvent caractérisées par des difficultés relationnelles. Les familles peuvent soit être une source de soutien sans réserve ou être dans le rejet et le jugement. Cette nature conflictuelle des relations peut engendrer une diminution du soutien et parfois entraîner la rupture des liens familiaux. En conclusion, Bonin et al. (2013) soulignent que de préserver le lien est assurément bénéfique pour la personne en situation d'itinérance, mais l'est tout autant pour la famille.

1.2.8. CULTURE ET HISTOIRE FAMILIALE

Plusieurs trajectoires de femmes sont traversées par l'apprentissage d'une *culture de l'errance*¹⁶ (Gélineau, 2012). Cette culture de l'itinérance s'exprime par le fait d'avoir vécu à travers divers lieux de transitions, comme la DPJ ou les familles d'accueil (Gélineau, 2012; Gélineau & Beauvilliers, 2008; Goering, Tolomiczenko, Sheldon, Boydell, & Wasylenki, 2002). Des femmes rencontrées dans l'étude de Gélineau (2012 : 70) expriment « ne pas avoir appris à se déposer dans un lieu à soi ». Elles se disent toujours prêtes à partir, parce que tout est temporaire dans leur esprit ou qu'elles ne se sentent en sécurité nulle part. C'est pourquoi Gélineau avance l'idée d'une *culture de l'errance*. Selon son étude, la *culture de l'errance* peut s'apprendre dès le jeune âge. Ainsi, certaines femmes qui, étant jeunes, ont dû intégrer le système de protection de la jeunesse, ont fait l'expérience de séjours dans diverses familles d'accueil ou encore qui ont vécu avec un parent qui vivait lui-même en situation d'itinérance, ont appris à vivre de cette manière. Par conséquent, les femmes entretiennent et développent des pratiques et des modes de vie liés à l'itinérance.

1.2.9. MODALITÉS DE (SUR)VIE DANS L'ITINÉRANCE

Les femmes en situation d'itinérance utilisent une multitude de stratégies pour répondre à leurs besoins de base, éviter de dormir dehors, éviter les refuges mixtes, éviter la violence, et éviter d'être stigmatisées, mais ces comportements peuvent participer à la fois à leur victimisation et à la fois à leur invisibilité (Gagné et al., 2014; La rue des Femmes, 2011).

Tous les jours, elles doivent user de débrouillardise pour subvenir à leurs besoins de base, c'est-à-dire avoir accès à un lit, un repas et une douche (Plante, 2012). Pour les femmes, la survie à la rue s'associe souvent à certaines pratiques,

¹⁶ L'utilisation des termes « culture de l'errance » doit se faire avec modération, car ils soulèvent un enjeu autour du jugement de valeur sur un certain mode de vie. Quand la survie nécessite un déplacement, on ne peut considérer cela comme de l'errance, mais plutôt comme du nomadisme. Il faut se rappeler que plusieurs cultures nomades sont parfaitement adaptées à leur environnement. Le fait d'associer « déplacements fréquents » à « errance » au lieu de « nomadisme » dénude le sens de la survie lié au besoin de déplacement effectué par les femmes.

comme la prostitution, la consommation et la revente de substances psychoactives (Lecompte et al., 2007). Selon Gélinau (2012), le sexe de survie (ou prostitution) est en lien avec la condition de femme. En définitive, comme les rapports de pouvoir entre les genres sont inégaux, les femmes vont répondre aux besoins des hommes en optant pour cette forme de prostitution afin de garantir leur sécurité et avoir un toit sur la tête. En effet, certaines femmes, pour ne pas se retrouver dans la rue et pour éviter le système de refuges, sont logées par des tiers en échange de faveurs sexuelles, autrement dit, elles cohabitent avec des partenaires de passage (Gagné et al., 2014; Gélinau, 2012; Plante, 2012). Plusieurs d'entre elles vont éviter les ressources mixtes et préférer des réseaux en dehors de ceux reconnus pour l'itinérance, comme des ressources d'hébergement pour les femmes victimes de violence (Gagné et al., 2014). L'étude de Latimer et al. (2015) montre que les femmes en situation d'itinérance n'occupent pas l'espace de la même manière que leurs homonymes masculins. L'étude indique une variation du pourcentage de femmes selon le type de lieu dans lequel on les retrouve, qui atteint 54 % dans les logements transitoires, tandis qu'il atteint seulement 7 % dans les espaces extérieurs comme la rue (Latimer et al., 2015). L'une des stratégies employées par les femmes réside dans le fait que « les femmes à la rue ne se retrouvent pas dans la rue » (Gélinau, 2008 : 20, cité par Bourgault, 2012 : 33). L'aspect vestimentaire rejoignant leur souci de ne pas avoir l'air négligé fait partie de leurs modes de survie pour ne pas se faire remarquer (La rue des Femmes, 2011). Puisqu'elles cherchent à se fondre dans le tissu urbain, elles sont difficilement repérables, il devient donc difficile de leur venir en aide (Gagné et al., 2014; La rue des Femmes, 2011).

La vie à la rue expose les femmes à des commentaires négatifs de la part de tout un chacun. Ces commentaires contribuent au sentiment de non-reconnaissance qu'elles peuvent vivre et à la stigmatisation. Ainsi, les femmes faisant l'expérience de la rue en viennent à se questionner par rapport à leur situation, engendrant parfois des conflits et des contradictions dans leurs représentations d'elles-mêmes. Ceci les amène à chercher un sens par rapport à

leur situation d'itinérance (Lecompte et al., 2007). Or, certaines femmes ont le réflexe de s'isoler; elles ont peur et sont méfiantes envers les autres, en plus d'avoir honte et d'avoir peu d'estime d'elles-mêmes (La rue des Femmes, 2011).

1.2.10. L'ITINÉRANCE AU FÉMININ EN DEHORS DES GRANDS CENTRES URBAINS

Si l'itinérance au féminin est en croissance, l'itinérance en région prend aussi de l'ampleur selon plusieurs chercheurs (Carle et Bélanger-Dion, 2003; Forchuk et al., 2010; Fournier, Rose, Hurtubise, et McAll, 2015; Hurtubise et Roy, 2007; Trépanier et Simard, 2002; Waegemakers et Turner, 2014). Au Québec, certaines recherches se sont concentrées dans la région des Laurentides (Carle & Bélanger-Dion, 2003, 2005, 2006, 2007; Carle, Bélanger-Dion, L'Écluse des Laurentides, & Travail de rue île de Laval (TRIL), 2014). Les recherches portant sur l'itinérance en région canadienne portent peu d'attention à l'itinérance des femmes (Dostie, Comptois, Vézina, & Charron, 2008; Jetté et al., 2014; Paradis et al., 2003; Tota, 2005; Waegemakers & Turner, 2014). Qui plus est, la recherche exploratoire menée par Fournier et al. (2015) concernant l'itinérance en région n'a pu documenter de façon satisfaisante la précarité résidentielle des femmes étant donné leur absence de participation lors des entretiens pour connaître leur parcours. Les chercheurs ne sont pas parvenus à atteindre un échantillon raisonnable de femmes en situation d'itinérance en région pour produire des résultats solides. Les quelques recherches recensées permettent néanmoins de dégager des éléments propres aux femmes en situation d'itinérance des régions à l'étude.

D'abord, dans la région des Laurentides, Carle et Bélanger-Dion (2003) remarquent une augmentation du nombre de femmes en situation d'itinérance et les facteurs jouant un rôle à cet égard : l'extrême pauvreté ainsi que les problèmes d'emploi, de logement, de santé mentale et de dépendance. D'autre part, Trépanier et al. (2002) brossent un portrait de l'itinérance de la MRC de Rouyn-Noranda. Ces chercheurs soulignent des différences quant aux

problèmes rencontrés par les femmes et leurs besoins comparativement à ceux des hommes. Chez les femmes, la violence et les sévices ressortent comme des problèmes sociaux spécifiques et les besoins ont trait au suivi psychologique, à la possibilité de s'exprimer et d'être entendue, ainsi qu'à l'accès de ressources à court terme pour assurer leur sécurité. Dans l'étude menée dans les petites communautés non loin de la ville de London en Ontario, Forchuk et al. (2010) remarquent deux éléments au sujet de la dimension de la stabilité des femmes itinérantes en région rurale : les besoins en transport et la relocalisation. Avoir un moyen de transport est une composante essentielle à la sécurité des femmes vivant une situation d'abus et ayant besoin de s'impliquer dans des groupes de soutien. En effet, on observe un déracinement pour les femmes devant être relocalisées pour maintenir leur sécurité, pour fuir une situation d'abus ou encore pour recevoir des services souvent plus complets et accessibles en région urbaine. Ensuite, dans l'étude de Kauppi et al. (2012: 109) traitant des niveaux et des raisons du sans-abrisme chez les Francophones du nord de l'Ontario, les chercheurs relèvent « que les femmes francophones sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes francophones à être migrantes ». D'autre part, ces mêmes chercheurs dégagent une analyse qui devra être confirmée dans de prochaines recherches, à savoir que les femmes semblent plus particulièrement touchées par une situation de sans-abrisme de nature plus circonstancielle, relativement à la désinsertion familiale, les ruptures, les séparations ou les divorces. Par ailleurs, dans cette même recherche, les femmes sont plus avancées en âge lorsqu'il est question de sans-abrisme comparativement aux hommes.

D'autre part, pour l'ensemble des régions du Québec, on observe un débordement dans les ressources destinées aux femmes, avec un taux d'occupation des lits de 103,9 % comparativement à 85,7 % pour les ressources destinées aux hommes en 2013 pour l'ensemble du Québec (MSSS, 2014b). Pour finir, les ressources semblent insuffisantes pour combler les besoins des femmes

des régions du Québec et aucune étude ne traite spécifiquement de l'itinérance des femmes en région même si certains éléments y sont distingués.

Enfin, il apparaît important de comprendre la pertinence scientifique et sociale de ce mémoire, légitimant les questions et les objectifs de recherche auxquels il aspire répondre.

1.3. LA PERTINENCE SCIENTIFIQUE ET SOCIALE

La première section du présent chapitre a mis d'abord en relief les enjeux liés à la définition de l'itinérance et des éléments à considérer pour permettre une définition complète et congruente de la complexité du phénomène. Elle a abordé les enjeux microsociologiques, mésosociologiques et macrosociologiques à considérer dans l'analyse du phénomène, soit les aspects individuel, organisationnel et structurel. Puis, elle a jeté les bases d'une compréhension de l'itinérance à travers le processus de l'exclusion sociale. La deuxième section du présent chapitre a mis en exergue la spécificité de l'itinérance au féminin, caractérisée par des rapports sociaux inégaux, comme la pauvreté, la précarité en logement et les violences vécues. Les autres éléments venant complexifier la problématique de l'itinérance des femmes ont trait aux liens sociaux fragilisés et empreints de violence, et à l'accès limité à des soins de santé physique et des services psychosociaux. Pour survivre, les femmes usent de diverses stratégies propres à l'itinérance. Les femmes vont s'associer souvent à certaines pratiques illicites pour subvenir à leurs besoins, certaines cherchent à éviter les refuges mixtes et la rue en échange de faveurs sexuelles ou en ayant recours à l'hébergement pour femmes victimes de violence, certaines cherchent l'invisibilité par leur tenue vestimentaire et d'autres s'isolent.

Malgré cela, les femmes donnent un sens à leur parcours et utilisent leurs propres forces face à l'adversité. L'itinérance des femmes en région paraît avoir ses propres spécificités qui en complexifient l'expérience. Or, même si quelques éléments ont été dégagés par les chercheurs, les recherches s'y intéressant

demeurent embryonnaires et doivent se poursuivre pour mieux comprendre le phénomène et sa spécificité en regard des femmes qui en sont touchées.

Il est intéressant de noter que les recherches ayant trait au phénomène de l'itinérance au féminin ou en région n'ont abordé cette problématique qu'en utilisant que très peu le terme d'itinérance. Elles usent plutôt des termes d'instabilité résidentielle ou domiciliaire, de précarité, d'urgence sociale ou encore d'itinérance cachée, de personnes à risque ou très à risque d'itinérance (Carle et Bélanger-Dion, 2003, 2005, 2007; Fournier et al., 2015; Gélinau et al., 2008; Trépanier et Simard, 2002). Un parallèle suscitant la réflexion peut être fait entre ces choix terminologiques et le terme de la « désaffiliation » utilisé dans la définition de la *Politique de lutte à l'itinérance* plutôt que celui de l'« exclusion ». Ces auteurs tentent de comprendre des « positions intermédiaires », en observant les situations périphériques de personnes, ni totalement exclues et recluses dans la marge, ni totalement intégrées au centre de la société, avec des parcours traversés par des continuités et des discontinuités, se mouvant du centre vers la marge, et de la marge vers le centre (Gajac, 2015: 3). Ce sont ces positions intermédiaires ou ces situations-milieus, et mouvantes, que ce projet cherche à explorer en tant que processus et en tant que trajectoires, en donnant la voix à ces femmes pour mieux comprendre le sens qu'elles y donnent.

De fait, peu de recherches se sont penchées sur le sens que les femmes donnent à leurs parcours et leurs interactions quant à leur identité et la situation d'itinérance vécue. Étant donné que l'itinérance au féminin constitue un phénomène en croissance, que les ressources allouées pour y faire face sont insuffisantes en dehors des grands centres urbains et que peu de recherches traitent spécifiquement de cette « double problématique » soit l'itinérance des femmes en région. Il apparaît pertinent de s'y intéresser pour enrichir les connaissances à cet égard et développer les savoirs, afin de mieux intervenir auprès d'elles dans le domaine du travail social. C'est pour ces diverses raisons

que ce mémoire de recherche se penche sur la question de l'itinérance au féminin dans la région des Laurentides.

La prochaine et dernière section de ce premier chapitre dévoile les questions et les objectifs auxquels ce mémoire tente de répondre.

1.4. LES QUESTIONS ET LES OBJECTIFS DE RECHERCHE

Les questions de recherche, tout comme les objectifs s'y rattachant, se sont construites dans un processus itératif, issu des réflexions soulevées tout au long de l'avancement de la recherche en lien avec les écrits existants, ses assises épistémologiques, théoriques, conceptuelles et méthodologiques, ainsi que ses résultats.

1.4.1. QUESTIONS DE RECHERCHE

Ce mémoire cherche à répondre aux deux questions suivantes :

- Comment les femmes décrivent-elles les trajectoires les ayant menées à la situation d'itinérance qu'elles vivent dans la région des Laurentides?
- Comment (re)construisent-elles leur identité?

1.4.2. OBJECTIFS

Les objectifs de cette recherche sont de :

- décrire les trajectoires de femmes dans la région des Laurentides ayant mené à la situation d'itinérance actuelle;
- analyser les thèmes communs et particuliers ressortant des trajectoires décrites;
- dégager le sens donné par les femmes à la construction de leur identité.

À partir du positionnement épistémologique compréhensif et de l'interactionnisme symbolique, ce mémoire vise à mieux comprendre les femmes en situation d'itinérance à partir de différents éléments marquant leurs trajectoires : les liens sociaux, le domicile et la santé mentale et physique. Le mémoire vise également à mieux saisir leurs besoins, leurs projets, leur chez-soi, et le processus de (re)construction identitaire par l'intermédiaire des interactions perçues par les femmes en situation d'itinérance.

CHAPITRE 2.

POSITIONNEMENT ÉPISTÉMOLOGIQUE, ORIENTATION THÉORIQUE ET CADRE CONCEPTUEL

Ce chapitre traite de l'ancrage épistémologique et des orientations théoriques et conceptuelles prises dans le projet de recherche. S'appuyant sur l'interactionnisme symbolique issu du courant compréhensif, l'approche biographique, les concepts de trajectoires et de domiciliation, ainsi que les outils typologiques se référant à l'itinérance et aux liens sociaux y sont discutés.

2.1. POSITIONNEMENT ÉPISTÉMOLOGIQUE : LE COURANT COMPRÉHENSIF

Cette recherche s'enracine dans le courant interprétatif/compréhensif en postulant que les phénomènes sont interprétables, que le monde peut être compris dans son contexte (histoire), tout en reconnaissant l'implication de la chercheuse dans l'interprétation et la compréhension des problèmes sociaux (Burrell & Morgan, 1979; Denzin & Lincoln, 2007; Gohier, 2004; Paillé, 2007). Les acteurs ne sont pas complètement déterminés par les structures, ils ont une volonté d'action et ont une certaine prise sur le monde qui les entoure. Le courant compréhensif cherche donc à comprendre le sens que les acteurs donnent à leurs actions dans un contexte historique, social et politique donné. Ce positionnement épistémologique trace la voie vers des stratégies de recherche (Paillé & Mucchielli, 2013).

La construction de l'objet de recherche s'opère ainsi :

Ce n'est pas la discipline qui doit décider de l'objet, mais l'objet qui doit décider des différentes théories nécessaires pour le construire. L'indiscipline est l'une des premières qualités du chercheur. Dans sa capacité à déconstruire son objet de recherche pour mieux le construire,

à se débarrasser de ses présupposés pour mieux formuler ses hypothèses, à se défaire des théories existantes pour produire une véritable recherche, c'est-à-dire une œuvre scientifique (Mias et Lac, 2012 : 115, citant de Gaulejac, 2011 : 22).

L'objet se construit ainsi à partir d'un dialogue entre la question de terrain, la problématique scientifique et la méthodologie demandée (Mias & Lac, 2012). Selon Rullac (2011 : 124), l'objet d'une science du travail social « est de créer des connaissances capables de soutenir l'intervention des acteurs de ce champ professionnel, dans ses dimensions épistémologique, éthique et méthodologique ».

Pires affirme qu'il y a trois formes de regards qui se sont développées dans la recherche au fil du temps. Le premier regard est de l'extérieur et est objectif. Il provient des sciences de la nature, où le chercheur observe « le monde social de l'extérieur » (1997 : 30) tout en faisant table rase des connaissances pour enrayer les prénotions et rester dans l'objectivité la plus neutre. Le second regard est de l'intérieur et est subjectif. Le chercheur observe le monde social à partir du sens donné et de la signification que les personnes ou les groupes donnent à leurs comportements, leurs actions, sans que le chercheur influence quoi que ce soit pour préserver une certaine neutralité. Le troisième regard est d'en bas, où le chercheur se positionne à la hauteur des groupes désavantagés ou marginalisés pour contrecarrer les biais possibles dans les rapports dominants/dominés, mettant de côté toute forme de neutralité. Dans le cadre de ce mémoire, Pires (1997a : 39) dirait que le regard premier est « de l'intérieur », puisqu'il cherche le sens que les acteurs donnent à leurs conduites et à leur vie. Weber et Shutz sont les pères fondateurs de ce regard et du recueil d'informations qualitatives qui servira à en faire l'analyse. Mais, à la fois, le regard pris ici dans ce mémoire est aussi celui « d'en bas », car l'auteure est sensible aux rapports asymétriques (Pires, 1997 : 39). Tel que le conçoit Pires (1997), ce regard implique un parti pris en adoptant une posture critique permettant une analyse des problèmes sociaux ancrés historiquement, comme l'itinérance. Les postulats de l'auteure sont que

les femmes doivent user de diverses stratégies pour affronter ou interagir avec les structures institutionnelles (Flynn, Damant, & Bernard, 2014), et que ces dernières constituent parfois davantage des barrières que des leviers pour sortir de la précarité (David-Bellemare & Williams, 2013). Cette posture s'appuie sur la pensée de G. H. Mead, reprise dans les mots de Le Breton, pour qui « l'individu est bâtisseur de son monde, il n'est pas contraint par des forces sociales qui le dépassent, même s'il n'échappe pas à leur influence » (Le Breton, 2004/2008 : 38). D'ailleurs, Lorraine Savoie-Zajc (2007 : 99) explique qu'une démarche rigoureuse et scientifiquement valide en recherche qualitative ancrée dans le courant interprétatif étudie « un objet à partir du point de vue de l'acteur [...] considère l'objet d'étude dans sa complexité et [...] tente de donner sens à un phénomène, en tenant compte du jeu des multiples interactions que la personne initie et auxquelles elle répond ».

2.2. ORIENTATION THÉORIQUE : L'INTERACTIONNISME SYMBOLIQUE

En tenant compte du courant interprétatif/compréhensif dans lequel la recherche s'inscrit, l'interactionnisme symbolique comme orientation théorique principale pour la recherche s'avère pertinent pour répondre aux questions de recherche¹⁷. La forme la plus générale de l'interactionnisme se centre sur l'étude contextualisée des « interactions sociales, la construction des identités et des trajectoires, les savoirs des acteurs et leurs routines » (Poupart, 2011 : 180). Dans le dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines, Mucchielli énonce les six prémisses de l'interactionnisme symbolique de Mead de cette façon :

- 1) *nous vivons dans un environnement à la fois symbolique et physique et c'est nous qui construisons les significations du monde et de nos actions dans le monde à l'aide de symboles;*
- 2) *grâce à ces symboles « signifiants », que Mead distingue des « signes naturels », nous avons la capacité de « prendre la place de*

¹⁷ Comment les femmes décrivent-elles les trajectoires les ayant menées à la situation d'itinérance qu'elles vivent dans la région des Laurentides? Comment (re)construisent-elles leur identité?

l'autre », parce que nous partageons avec les autres les mêmes symboles;

- 3) nous partageons une culture, qui est un ensemble élaboré de significations et de valeurs, qui guide la plupart de nos actions et nous permet de prédire, dans une large mesure, le comportement des autres individus;*
- 4) les symboles, et donc aussi le sens et la valeur qui y sont attachés, ne sont pas isolés, mais font partie d'ensembles complexes, face auxquels l'individu définit son « rôle », définition que Mead appelle le « moi », qui varie selon les groupes auxquels il a affaire, tandis que son « je » est la perception qu'il a de lui-même comme un tout. Mead précise cette différence :*
- 5) le « je » est la réponse de l'organisme aux attitudes des autres; le « moi » est l'ensemble organisé d'attitudes que je prête aux autres. Les attitudes des autres constituent le « moi » organisé et on réagit alors face à cela en tant que « je »;*
- 6) la pensée est le processus par lequel des solutions potentielles sont d'abord examinées sous l'angle des avantages et des désavantages que l'individu en tirerait par rapport à ses valeurs, puis sont finalement choisies; c'est une espèce de substitution au comportement par « essais et erreurs ». Un « acte » est donc une interaction continue entre le « je » et le « moi », c'est une succession de phases qui finissent par se cristalliser en un comportement unique (Mucchielli, 2014: 121).*

Ces prémisses sous-tendent l'utilisation d'une méthodologie qualitative pour arriver à répondre aux questions de recherche pour en « [...] dégager les significations vécues par les acteurs et [...] mettre en évidence les logiques qui sous-tendent leurs actions » (Le Breton, 2008 : 3).

Parsons (s.d.) reprochait à l'interactionnisme symbolique d'offrir une faible critique à l'égard des structures sociales (dans Le Breton, 2008). Celui-ci s'étant développé à l'intérieur d'une microsociologie en partant du point de vue des acteurs vers la fin des années 1930, ce n'est qu'au début des années 1980 qu'apparaît la « conciliation des points de vue de l'acteur et du macro-social (structure, groupe identitaire, classe ou société globale) en vue d'en arriver à une conceptualisation plus globale » par plusieurs théoriciens et chercheurs, dont

Berthelot (1983), Perrenoud (1988), Giddens (1987) et Gambetta (1987) (dans Mukamurera, 1998: 44). Citant Berthelot, Mukamurera (1998 : 44) illustre l'état d'esprit caractérisant les travaux issus de ce tournant de siècle où « [...] Se pose alors le problème du statut de l'acteur par rapport aux structures où il est inséré et du statut d'une logique des acteurs, par rapport à une logique des structures ». Cette logique des structures vient du courant déterministe, auquel nous n'adhérons pas. Or, bien avant 1930, l'un des pères fondateurs de l'interactionnisme symbolique et de la psychologie sociale, G. H. Mead (Le Breton, 2008), chercha à « faire la synthèse entre l'approche individuelle et l'approche macrosociologique » en pensant la notion du « soi » comme pouvant « remplir ce rôle, à condition de considérer le "soi" comme l'intériorisation du processus social par lequel des groupes d'individus interagissent avec d'autres » (Mucchielli, 2014 : 121). Qui plus est, en réponse au reproche énoncé en début de paragraphe, cette recherche reconnaît que l'acteur est inscrit dans son histoire et sa culture, il est donc situé dans le temps et l'espace dira Rojot (2000) en référence à la théorie de la structuration de Giddens. Cette inscription historique et culturelle agit de façon structurante dans la vie des personnes et il est important d'en tenir compte dans la méthodologie et l'analyse. Si, finalement, la conduite humaine n'est jamais déterminée, elle est, cependant, toujours contingente (Mukamurera, 1998). À cet égard, Pires (1997) explique très bien l'évolution épistémologique des recherches sociales, démontrant par le fait même comment les tenants de l'École de Chicago ont modifié leur regard, d'abord objectif et extérieur, puis subjectif et intérieur, en observant par le bas et en adoptant parfois un regard partisan, en fonction du point de vue de ceux qui se retrouvent dans les situations les plus désavantageuses.

2.2.1. L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE ET L'INTERACTIONNISME SYMBOLIQUE

Plusieurs recherches portant sur l'exclusion ou l'itinérance utilisent tantôt le concept de parcours de vie ou d'histoire de vie (Cyr, 2011; Kennedy, Agbényiga, Kasiborski, & Gladden, 2010; Lussier & Poirier, 2000; Paquet, 2016; Piat et al., 2015), tantôt celui d'approche biographique ou de lignes biographiques (Laberge, Landreville, Morin, & Casavant, 2000; Laberge, Morin, Roy, & Rozier, 2000), ou de carrières biographiques (Lecompte et al., 2007), ou encore celui de trajectoires objectives ou subjectives (Bellot, 2000, 2005; Colombo, 2008; Plante, 2007, 2012; Stoetzel, 2008; Tyler & Schmitz, 2013) pour comprendre un phénomène à partir du point de vue de l'acteur et de son récit. Chacun de ces concepts, approches, théories ou outils permet une lecture particulière du sujet, ici de l'itinérance au féminin en région périurbaine.

Les approches biographiques sont utiles pour étudier le phénomène à partir du point de vue des femmes afin de dégager des éléments de compréhension propre à l'itinérance des femmes. Cependant, en approfondissant les connaissances sur les théories sous-jacentes des concepts énumérés plus haut, il s'avère y avoir des distinctions fondamentales selon les assises théoriques, et ce, pour un même groupe de mots. Plusieurs concepts et théories ont été écartés pour ne retenir que l'essentiel ici.

L'approche biographique tire son origine du récit de vie comme mode de collecte de données, et découle de l'anthropologie-terrain ainsi que de l'école de Chicago (interactionnisme symbolique et théorisation ancrée) (Bertaux, 1980). Elle relève de la recherche compréhensive dans une appréciation globale du phénomène étudié, en adoptant le point de vue des acteurs, qui occupent une place essentielle dans la production des connaissances. Les finalités de cette approche sont la production de connaissances, la mise en forme de soi et la transformation du « réel » (Desmarais, 2010). L'approche biographique repose sur une démarche liée à la narration de soi et le rapport entre le sujet-acteur et les

collectifs auxquels il se rattache (Desmarais, 2010). Le sujet-acteur opère une transposition de son expérience en mots, ce qui s'avère être une opération complexe. La narration de l'expérience est une forme d'interprétation de l'expérience, influencée par la mémoire, les souvenirs, les marques affectivo-culturelles et cognitives vécues à travers l'expérience et structurant l'expression du sujet-acteur (Desmarais, 2010). L'expérience du sujet-acteur est entendue ici comme la construction de son parcours. Étant donné que l'approche biographique repose sur une démarche liée à la narration de soi et le rapport entre le sujet et les collectifs auxquels il se rattache, il importe de clarifier la notion du soi, l'identité, ainsi que le rapport entre le sujet et Autrui.

2.2.2. IDENTITÉ ET SOI

Les notions d'identité et du soi sont problématiques et très ambiguës (Snow & Anderson, 1987). Les définitions sont multiples, que ce soit dans la vie courante, en philosophie, psychologie ou en sociologie. Qui plus est, l'identité n'est généralement pas définie de manière limpide et opératoire. Dubar (2007) l'évoque de façon poétique avec le titre de son article : « Polyphonie et métamorphoses de la notion d'identité ». Cet auteur relève quatre perspectives offrant diverses définitions de la notion d'identité : la perspective essentialiste, d'origine philosophique, où l'identité est immuable; la perspective psychologique, où les identités sont plurielles, comportant les définitions du Soi; la perspective interactionniste, où « l'identité est une relation entre assignation par les autres et revendications par soi »; et la perspective nominaliste, où « l'identité est une forme discursive inséparable d'une interprétation biographique » (Dubar, 2007 : 11). Dans le cadre de ce mémoire, seule la perspective interactionniste de la notion d'identité est retenue, développée à partir de la psychologie sociale de Mead.

En interactionnisme symbolique, la notion d'identité est exprimée par « un échafaudage complexe sollicitant le sentiment de soi que l'individu éprouve à un moment donné » (Le Breton 2008 : 64). Pour Kaufmann, le changement est

permanent, « l'identité n'est pas une constante et sa variation est continue » (Kaufmann, 2008: 189). La notion d'identité s'est développée sous la plume de Mead pour qui « le Soi émerge des relations entre un Je et des Autrui significatifs et généralisés » (Dubar, 2007 : 15). Il est intéressant de noter l'évolution de la pensée de Mead par rapport au "soi" et au "je", si bien exprimé par Brassac :

*Entre ses premiers écrits (articles publiés) et ses dernières productions (cours dits), Mead passe insensiblement d'une vision monologique de la distinction entre le "moi" et le "je" à une vision dialogique. Le soi est tout d'abord à la fois un sujet et un objet : le "je" (I) est le soi (self) fonctionnant comme sujet et le "moi" (me) est le soi (self) fonctionnant comme objet. Puis à partir de *The Social Self* (1913), il reprend cette distinction en la plongeant dans la vision sociale de la structure dramatique et dialogique de la conscience importée de l'expérience sociale de l'individu. "Je" (I) et "moi" (me) sont compris en termes de leurs rôles fonctionnels respectifs dans ce processus. Alors que les différents "je" (I) s'accumulent au cours du développement de la conduite, le "moi" (me) constitue le point d'ancrage du rapport de l'individu à l'autre et par là le point nodal de l'inscription radicalement interactionnelle de la conduite. Ainsi le soi est-il une dynamique qui fait intervenir, et même coadvenir, le "je" (I) agissant et le "moi" (me) encadrant; un "moi" (me) qui est une sorte de condensé de l'ordre social, incorporé dans l'organisme (Brassac, 2005: 9).*

Mucchielli (2014), pour sa part, mentionne que l'action individuelle est considérée comme la création réciproque de plusieurs « soi » en interaction. De cette manière, les multiples « soi » acquièrent une signification sociale, devenant des phénomènes sociologiques à part entière constituant la vie sociale. En somme, le soi « est un repère d'angle de l'édifice conceptuel [de l'interactionnisme symbolique]. Socialement construit, héritier de son histoire personnelle, jamais figé, il est dépendant des situations auxquelles il imprime cependant sa marque » (Le Breton 2008 : 63). En fait, pour Mead,

Quand nous atteignons le soi, nous touchons à une certaine sorte de conduite, un certain type de processus social qui comprend l'interaction de différents individus, et qui implique des individus engagés dans des activités coopératives. C'est dans ce processus que peut se développer un soi comme tel (Mead, 1934/1963 : 141, cité par Brassac, 2005 : 10).

Si l'on réfère à l'approche de l'identité sociale et personnelle de Goffman (1962), l'identité constitue un rapport social entre attribution « et revendication, appartenance pour autrui et définition pour soi, stigmatisation et réactions au "stigmaté" » (dans Dubar, 2007 : 17). Goffman (1962) distingue l'identité « virtuelle » de l'identité « réelle » (dans Dubar, 2007 : 16) l'identité « virtuelle » (objective ou sociale) étant celle assignée par les autres sur la base des traits et l'identité « réelle » (subjective ou individuelle), celle réclamée ou reconnue par soi. Les autres, par le repérage de caractéristiques spécifiques, assignent et catégorisent ceux qui paraissent étranges, hors-norme ou différents. Goffman (1962) regroupe ces actes sous le vocable de stigmaté (Dubar, 2007).

Quand l'identité résulte d'une stigmatisation, un processus réactif est engendré, comme une dynamique d'intériorisation du stigmaté ou de révolte face à ses attributs, révélant « un processus de construction/destruction/reconstruction identitaires », la vie durant (Dubar, 2007 : 17). Dans cette perspective, l'identité

[...] doit donc toujours être contextualisée, rapportée à ses conditions de production, reliée aux interactions dans lesquelles elle apparaît et aux dynamiques qu'elle génère. L'identité n'est pas un "état", mais un acte relationnel qui met en jeu des rapports de domination et des hiérarchies culturelles, des luttes pour le territoire et des modes de communication entre groupes sociaux (Dubar, 2007 : 18).

En somme, « l'interactionnisme considère la société comme une structure vivante en permanence en train de se faire et de se défaire » (Le Breton 2008 : 51). Il apparaît que l'interactionnisme symbolique est une perspective théoriquement significative, holiste et unifiée pour l'analyse des dimensions de l'exclusion sociale et des inégalités propres au phénomène de l'itinérance (Anderson & Snow, 2001) à travers une approche biographique. De la sorte, avec un cadre théorique comme l'interactionnisme symbolique et avec l'approche biographique, il est possible de dévoiler et de livrer le sens que les femmes rencontrées donnent à leurs trajectoires, à leur situation d'itinérance et à la construction identitaire.

2.3. CADRE CONCEPTUEL

Tels que le propose Blumer (dans Le Breton, 2008), les concepts choisis pour répondre aux questions et aux objectifs de la recherche doivent être sensibles. Ils doivent pouvoir rendre compte de la fluidité des significations et du sens dans les relations sociales et demeurer des propositions ouvertes. Ils servent à donner « un sens général de référence et de guide dans l'approche de la réalité empirique. Alors que les concepts définitifs pourvoient une obligation de ce qu'il faut voir, les concepts sensibles suggèrent seulement des directions où regarder » (Blumer, 1969 : 148, cité par Le Breton, 2008 : 41).

Les concepts retenus pour étudier les situations d'itinérance au féminin s'inscrivent dans le courant compréhensif/interprétatif, en lien avec la recension des écrits effectuée. Quelques nuances doivent être apportées avant d'aller plus loin. L'objectif derrière ces nuances est de préserver la valeur de fond dans l'interactionnisme symbolique où « une situation est toujours un tissage intime d'influences sociales et individuelles » (Le Breton, 2008 : 28).

Ceci étant spécifié, le cadre conceptuel, servant une démarche méthodique pour pouvoir répondre aux questions de recherche, s'est construit de façon inductive à la suite d'une première analyse des résultats émergents. Il a été ajusté pour pouvoir livrer de façon congruente la parole des femmes. Ainsi, la notion de trajectoires (Colombo, 2008), la notion de domiciliation (Laberge et al., 2001), une grande partie de la typologie de l'itinérance du *Canadian Observatory on Homelessness* (COH, 2012), et la typologie des liens sociaux (Paugam, 2008) constituent le cadre conceptuel de ce mémoire.

2.3.1. TRAJECTOIRES

Plusieurs auteurs en sciences humaines et sociales utilisent la trajectoire comme concept dans leurs travaux. Néanmoins, selon les disciplines, les sujets ou objets de recherche et les assises épistémologiques, le concept de trajectoire se transforme. C'est un outil que l'on peut ajuster et adapter selon la recherche effectuée et l'analyse des résultats souhaitée. Dès lors, il est utilisé autant en

recherche quantitative que qualitative et certains auteurs distinguent la trajectoire sociale (structurelle ou objective) et la trajectoire individuelle (subjective) (Bellot, 2000; Dubar, 1998).

La trajectoire sociale permet « de témoigner de l'évolution des positions sociales des individus [ou d'une collectivité] dans la structure sociale » (Bellot, 2000 : 106) et dans le temps. Elle s'utilise « avec des indicateurs de statuts et de rôles sociaux occupés », marquant les mouvements qualifiés « tantôt d'ascendants, tantôt de descendants, tantôt de stagnants » (Bellot, 2000: 106). Dubar (1998) nomme trajectoire objective une suite de positions et de mouvements compris entre un point de départ et un point d'arrivée. Bellot (2000), reprenant Bourdieu (1979), explique que la trajectoire sociale d'une personne commence avec une position sociale et une appartenance de classe (point de départ) et se termine avec une position sociale et une appartenance de classe (point d'arrivée)¹⁸, s'inscrivant dans un espace traversé par l'opposition des dominants et des dominés, marqué par des rapports sociaux inégaux ou des interactions sociales inégales. Les trajectoires objectives permettent de montrer, par exemple, les obstacles à la mobilité sociale, parce qu'elles offrent la possibilité « de caractériser les conditions structurantes d'un parcours de vie » (Bellot, 2000 : 107). Jusqu'ici, la trajectoire sociale (objective ou structurelle) ne permet guère de comprendre le sens que la personne donne à son parcours et offre peu de marge de manœuvre à l'acteur. Toutefois, en interactionnisme symbolique, la transposition de « positions sociales » ou « classes sociales » par les « statuts » et « rôles » que les personnes vont tenir ou que l'autre lui confère à travers les interactions sociales est de mise (Le Breton, 2008).

La trajectoire individuelle (ou subjective pour Dubar [1998]) est un concept qui à partir du récit de soi des personnes, permet « d'accéder, d'une part, aux significations accordées à un parcours et, d'autre part, aux négociations dont il fait l'objet » (Bellot, 2000 : 110). De plus, la dimension subjective de la trajectoire

¹⁸ L'interactionnisme symbolique parle plutôt d'action située, de contexte ou de contingence.

« permet d'articuler le passé et le futur de l'individu, le désir de s'inscrire dans une continuité et celui de s'émanciper, l'héritage symbolique et la façon dont l'individu compose avec ce dernier » (Colombo, 2008: 116). En somme, « la trajectoire se construit à partir des interactions qui se concrétisent au sein de contextes relationnels spécifiques et en même temps, elle leur donne un sens » (Colombo, 2008 : 116).

Dès lors, dans le cadre de ce mémoire, le concept de trajectoire réfère aux trajectoires ayant participé, dans un concours complexe de circonstances, à la situation d'itinérance actuellement vécue par les femmes, où l'identité, les rôles et les statuts pourront être dévoilés en lien avec les interactions vécues en regard du récit qu'elles font de leur propre parcours à travers la temporalité.

2.3.2. DOMICILIATION OU CHEZ-SOI

La domiciliation est une notion centrale dans ce mémoire se rapportant au chez-soi. Dans le rapport de recherche de Morin et al. (2009), la domiciliation comme notion implique le concept de sécurité ontologique développée par Laing, psychiatre Anglais du courant de l'antipsychiatrie (1970, dans Morin et al., 2009). La sécurité ontologique, concept repris par Giddens, est le fait d'avoir « confiance que les mondes naturel et social sont tels qu'ils paraissent être, y compris les paramètres existentiels de base du soi et de l'identité sociale » (1988, dans Morin et al. 2009 : 15). Comme le rapportent Laberge et Roy (2001), la domiciliation permet de dépasser « la question du logement en termes d'accès ou de non-accès à un espace physique d'habitation » (Laberge et Roy, 2001 : 122) en intégrant

[...] les dimensions positives de la domiciliation » comme « l'accès et l'usage continu, sécuritaire, intime, exclusif et souverain d'un espace (privé) de vie privée. Cet espace constitue le lieu de référence à la fois concret et symbolique pour l'individu qui y réside et pour ceux avec qui il est en interaction (Laberge et Roy, 2001 : 122).

Cette notion rappelle « la complexité du lieu d'habitation dans la construction des interactions sociales et individuelles » (Laberge et Roy, 2001 : 122).

2.3.3. TYPOLOGIE DE L'ITINÉRANCE

La typologie de l'itinérance du *Canadian Observatory on Homelessness* (COH, 2012) est utilisée pour la description de la trajectoire domiciliaire des femmes. Les paragraphes suivants décrivent de façon détaillée ces quatre degrés, ainsi que les enjeux liés au quatrième degré de la typologie.

2.3.3.1. PREMIER DEGRÉ : ÊTRE SANS ABRI

Dans l'éventail des degrés possibles de situations d'itinérance, le premier degré proposé par le *Canadian Observatory on Homelessness* (COH, 2012) est le plus dénudé et comprend les personnes sans logement, n'accédant ni aux refuges ni aux hébergements d'urgence, se contentant d'endroits pour dormir n'étant pas conçus pour l'habitation humaine. Il englobe deux sous-catégories, soit les personnes qui vivent dans des lieux publics ou privés sans avoir d'autorisation ou de contrat, comme un trottoir, une place publique, un parc ou une forêt, ou encore des bâtiments inoccupés (1) et les personnes qui vivent dans des lieux ou des bâtiments non destinés à l'habitation humaine, comme des voitures, des garages, des greniers, des placards, des abris de fortune, des cabanes ou des tentes (2).

2.3.3.2. DEUXIÈME DEGRÉ : AVOIR RECOURS AUX REFUGES D'URGENCE

Le second degré réfère à l'utilisation des refuges d'urgence qui sont, en général, un service gratuit ou à faible coût offert par des institutions, comme les organismes gouvernementaux, communautaires, confessionnels ou bénévoles (COH, 2012). Le *Canadian Observatory on Homelessness* distingue trois sous-catégories dans les refuges d'urgence (COH, 2012). La première comprend les refuges d'urgence de nuit pour les personnes n'ayant pas d'abri. Ce sont des installations créées pour répondre aux besoins de base des personnes qui n'ont pas d'abri à court terme. Elles ont d'ordinaire peu de critères d'admissibilité et offrent dortoirs et commodités partagées pour la nuit seulement. La seconde sous-catégorie consiste en des refuges pour personnes touchées par la violence

familiale permettant aux personnes dans le besoin de rester sur place 24 heures par jour. Ce type de refuges offre des services courants d'urgence et de crise, comme un logement sécuritaire, des denrées de subsistance, de l'information et un service de référence. La troisième sous-catégorie comporte les refuges d'urgence pour les personnes qui fuient un désastre naturel ou la dévastation de leur hébergement à la suite d'incendies, d'inondations ou autres catastrophes (COH, 2012).

2.3.3.3. TROISIÈME DEGRÉ : ÊTRE LOGÉ DE FAÇON PROVISOIRE

Le troisième degré de la typologie décrit des situations où les personnes sont théoriquement sans abri ou sans hébergement permanent. Selon le *Canadian Observatory on Homelessness* (COH, 2012), les personnes peuvent être logées temporairement à l'aide d'organismes gouvernementaux, d'organismes communautaires, ou encore à l'aide de contacts dénichés au sein de leur propre réseau. Le COH (2012) subdivise en cinq sous-catégories l'hébergement provisoire : l'utilisation de logements transitoires pour sans-abri; les personnes vivant temporairement avec d'autres; les personnes qui ont accédé à des logements loués temporairement et à court terme sans avoir le droit au maintien des lieux (comme *La Maison de Sophia*); les personnes recevant des soins en établissement sans être en situation permanente de logement et; les hébergements ou centres d'accueil pour les nouveaux arrivants.

La première sous-catégorie en hébergement provisoire consiste à « vivre temporairement avec d'autres, sans aucune garantie de résidence à long terme ou de possibilité imminente d'accès à un logement permanent ». C'est ce qui est appelé le « couch surfing », représentant une partie de la population itinérante cachée. Dans ce cas, les deux parties s'entendent à savoir que cette condition de logement est provisoire, sans aucune possibilité de devenir permanente. Il ne faut pas confondre cette sous-catégorie avec les personnes qui restent avec des amis ou chez des membres de la famille par choix dans l'attente d'un hébergement planifié dans leur ville actuelle ou ailleurs (COH, 2012).

L'accès à un logement de façon temporaire est la deuxième sous-catégorie du 3^e degré de la typologie du COH (2012), qui, encore ici, regroupe les personnes faisant partie de la population cachée de sans-abri. Des exemples de logements de location temporaires, à court terme et sans avoir le droit au maintien dans ces lieux sont de vivre en chambre, en maison d'hébergement, ou encore en colocation sans avoir signé de bail.

La troisième sous-catégorie des personnes logées provisoirement consiste à l'institutionnalisation, menant à la perte de son logement permanent. Les soins institutionnels comprennent les établissements carcéraux, les institutions en santé physique et mentale, les programmes de traitement en établissement et les centres de désintoxication ainsi que les établissements pour les enfants en foyers de groupe. Le COH (2012) le logement provisoire prend trois formes : les personnes sans-abri avant l'admission et sans perspective de logement permanent à la sortie de l'établissement; les personnes qui avaient un logement avant d'être admis, mais qui l'ont perdu pendant leur séjour en établissement et; les personnes qui avaient un logement avant leur admission, mais qui ne peuvent plus y retourner parce que leurs besoins ont changé.

2.3.3.4. QUATRIÈME DEGRÉ : ÊTRE À RISQUE D'ITINÉRANCE

Enfin, le quatrième degré consiste à être à risque d'itinérance. Pour pouvoir être considérées à risque d'itinérance, les personnes doivent avoir un logement potentiellement permanent et conçu pour l'habitation humaine, mais dont la situation de logement est sérieusement précaire ou instable. Du fait « de difficultés externes, de la pauvreté, de la discrimination, d'un manque d'autres logements disponibles et abordables », de l'état de leur logement inadéquat, ces habitants peuvent être « à risque » d'itinérance (COH, 2012 : 4). Le COH (2012) distingue deux possibilités d'être à risque d'itinérance : le risque imminent de devenir sans-abri et le fait d'être logé de façon précaire. La vulnérabilité que les personnes à risque d'itinérance (risque imminent ou logement précaire) ont

en commun est le fait qu'un seul événement imprévu peut les faire basculer dans l'itinérance¹⁹.

2.3.3.4.1. LE RISQUE IMMINENT

Sept éléments sont retenus relativement au risque imminent d'itinérance : les personnes ayant un emploi précaire; les personnes se retrouvant au chômage; les personnes en logements avec soutien en instance d'être aboli; les personnes sur le point d'être expulsées de leur logement; les personnes aux prises avec des troubles de santé mentale, des dépendances et toxicomanies, ainsi que des troubles de comportements graves; les personnes dont les relations familiales²⁰ se détériorent et; des personnes victimes de sévices et de violences dans leur contexte d'habitation actuel (incluant les personnes victimes d'abus et violence familiale, les enfants victimes de négligences et de violences physiques, sexuelles et psychologiques, les personnes âgées victimes de violence et les personnes victimes de discrimination due au racisme, à l'homophobie ou à la misogynie)²¹.

2.3.3.4.2. ÊTRE LOGÉ DE FAÇON PRÉCAIRE

En ce qui a trait au fait d'être logé de façon précaire, Le COH (2012) soutient que cette précarité se manifeste soit par l'inadéquation, l'inabordabilité ou la taille insuffisante d'un logement.

2.3.3.5. LE QUATRIÈME DEGRÉ SOUS LA LOUPE

Le quatrième degré est celui qui a requis une réflexion importante dans la construction du cadre conceptuel. D'abord parce qu'il appréhende le phénomène de l'itinérance en termes de vulnérabilité plutôt qu'en termes de

¹⁹ Notez que les éléments de vulnérabilité ne disparaissent pas nécessairement une fois que la personne a basculé dans l'itinérance.

²⁰ Selon Gaetz, « Familiale » réfère à tous les types de relations, incluant la colocation, les institutions, les organismes communautaires, etc. (Gaetz, 2013). Pour ce mémoire, ce découpage n'est pas pris en compte puisque la typologie des liens sociaux de Paugam (2008) a été retenue.

²¹ L'âgisme pourrait être ajouté aussi ici.

précarité. La vulnérabilité individualise les problèmes sociaux, tandis que la précarité permet une lecture plus sociologique des problèmes sociaux. Ensuite, parce que tous ces éléments de risque imminent ou ces formes de vulnérabilité ou de précarité sont regroupés sous un même degré, ce dernier offre peu de nuances quant à l'analyse et la compréhension de ces éléments, de leurs interrelations et de leurs influences mutuelles sur les trajectoires. Or, dans le parcours des femmes, ces éléments de risque ou de précarité ont une grande portée et s'inscrivent au sein d'une société historiquement située.

Il est par ailleurs possible de regrouper ces éléments autrement pour former un tout en cohérence avec les assises théoriques du présent mémoire et l'émergence des résultats. En fait, les éléments du quatrième degré de la typologie du COH ont été divisés pour former deux trajectoires distinctes : les éléments se référant à la santé mentale, aux dépendances et aux troubles de comportements graves d'un côté, et les éléments se référant aux liens sociaux et à tous les types de relations, incluant le travail et les institutions, en passant par la famille et les voisins d'un autre côté. À cet égard, la typologie des liens sociaux définie par Paugam (2008) est porteuse, puisqu'elle permet de traiter de tous les liens sociaux, incluant et dépassant certains éléments contenus dans le quatrième degré de la typologie de l'itinérance proposée par le COH (2012).

2.3.4. TYPOLOGIE DES LIENS SOCIAUX

Concernant les liens sociaux, la typologie proposée par Paugam (2008) définit chaque type de liens en fonction de deux dimensions : la protection et la reconnaissance. La protection réfère aux ressources mobilisées et mobilisables par les personnes lors d'événements impondérables tandis que la reconnaissance réfère à l'interaction sociale motivant la personne en alimentant la confirmation de son existence et de son appréciation par le regard des autres. Paugam (2008) distingue quatre types de liens : le *lien de filiation*, le *lien de participation élective*, le *lien de participation organique* et le *lien de citoyenneté*.

Le tableau 1 regroupe les différents types de liens en fonction des formes de protection et de reconnaissance tiré de Paugam (2008 : 32).

Tableau 1 : Définition des types de liens (Paugam, 2008)

Type de lien	Formes de protection	Formes de reconnaissance
Lien de filiation (entre parents et enfants)	Compter sur la solidarité intergénérationnelle. Protection rapprochée	Compter pour ses parents et ses enfants
Lien de participation élective (entre conjoints, amis, proches choisis...)	Compter sur la solidarité de l'entre-soi électif. Protection rapprochée	Compter pour l'entre-soi électif. Reconnaissance affective ou par similitude
Lien de participation organique (entre les acteurs de la vie professionnelle)	Emploi stable. Protection contractualisée	Reconnaissance par le travail et l'estime sociale qui en découle
Lien de citoyenneté (entre membres d'une même communauté politique)	Protection juridique (droits civils, politiques et sociaux) au titre du principe d'égalité	Reconnaissance de l'individu souverain

Cette typologie sert à l'analyse de la trajectoire des liens sociaux des femmes rencontrées.

2.4. EN SOMME

À l'intérieur des frontières conceptuelles de ce mémoire, la notion de trajectoire, inscrite dans une approche biographique, permet de mieux comprendre le parcours de vie des femmes en situation d'itinérance et le sens qu'elles donnent à leurs interactions par l'intermédiaire du récit qu'elles en font, de manière contextualisée et située dans des rapports sociaux souvent inégaux, une culture et une histoire dominantes, et ce, à travers le temps de manière processuelle. Les typologies retenues permettent pour leur part de brosser un portrait de l'itinérance des femmes à travers la domiciliation et les liens sociaux. Ces choix conceptuels mettent en évidence le vécu des femmes dans leur contexte sociohistorique et politique.

Maintenant que la problématique est définie, que les questions et les objectifs de recherche sont précisés et que les bases conceptuelles et les assises théoriques sont jetées, les aspects méthodologiques de la recherche sont à définir, ce qui sera fait dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 3. MÉTHODOLOGIE QUALITATIVE

Comme mentionné en introduction de ce mémoire, cette recherche s'inscrit dans un projet de recherche de plus grande envergure mené par la professeure Josée Grenier, directrice du mémoire, et l'équipe de recherche composée des professeures Sylvie Thibault, Dave Blackburn et Mélanie Bourque. La recherche principale vise à mieux connaître la réalité des femmes en instabilité résidentielle, à documenter le phénomène et à rendre visible une réalité peu connue à travers des entretiens auprès de femmes sans domicile fixe et d'intervenants sociaux des régions des Laurentides et de l'Outaouais. De ce corpus, ce mémoire se rapporte principalement à la cueillette des données et à l'analyse des entrevues menées auprès des femmes dans les Laurentides au moment de l'étude. Ce chapitre aborde la méthodologie adaptée, développée et expérimentée pour la production du présent mémoire.

3.1. MISE EN CONTEXTE

Dans tout projet de recherche qualitatif, il arrive que la chercheure vive un écart entre ce qui était prévu au départ et ce qui se passe sur le terrain de recherche. Souvent, une remise en question de la méthodologie établie préalablement est nécessaire à l'élaboration de solutions créatives devant les obstacles physiques, matériels ou même épistémologiques qui se dressent devant le chercheur sur le terrain. Aucun chercheur n'est à l'abri d'une telle expérience et la confrontation devant le réel est parfois angoissante. L'écart entre la construction du projet de recherche, ce qui est couché sur papier, et la réalité vécue sur le terrain engendre une perte de repères, certes, mais permet une construction et un échange, dans un processus itératif, entre les questions de recherche, les objectifs de recherche, la méthodologie et la façon de recueillir

les données de nature qualitative (Santiago, 2006). En somme, dans un travail de recherche, il importe de rendre compte autant que faire se peut du processus d'investigation lui-même (Paturel, 2008) ainsi que des enjeux éthiques qui en découlent (Bouquet, 2012; Martineau, 2007). C'est pourquoi le chapitre de la méthodologie comprend certaines parties dévoilant les méthodes préconisées – une vision linéaire de la production scientifique – et certaines parties offrant une réflexion concernant le terrain et les enjeux éthiques rencontrés – une vision réflexive de l'expérience vécue sur le terrain.

3.2. MÉTHODE QUALITATIVE

Une méthodologie qualitative de proximité (Paillé, 2007) permet de répondre aux objectifs de la recherche, soit de décrire les trajectoires menant à la situation d'itinérance et mieux comprendre le sens que les femmes donnent à celles-ci à travers leurs interactions. Paillé (2007) adhère à l'idée de Cefai concernant l'enquêteur-terrain comme étant situé à l'intersection de trois rôles types : une personne ordinaire, un acteur social et un chercheur scientifique. Se faisant, la rupture épistémologique, tant convoitée par les chercheurs qui se targuent de scientificité, perd de son importance. C'est-à-dire que le travail interprétatif situé a une portée capitale dans l'observation et la compréhension des *faits sociaux*.

Comparativement à Carle & Bélanger-Dion (2003) qui se sont penchés sur l'itinérance dans la région des Laurentides²², puis plus spécifiquement sur l'itinérance au nord des Laurentides (Carle & Bélanger-Dion, 2005, 2006, 2007), ce mémoire s'intéresse à l'itinérance des femmes dans la ville de Saint-Jérôme, en s'inscrivant au centre des Laurentides, c'est-à-dire dans la MRC de La Rivière-du-Nord. La ville de Saint-Jérôme possède le statut de « ville centre », prenant part au caractère urbain, économique et culturel de toute la MRC. Géographiquement située au milieu des Laurentides, la MRC est constituée d'un

²² Voir le chapitre 1, où l'itinérance féminine en dehors des grands centres urbains a été abordée.

grand territoire agricole ainsi que de municipalités au profil semi-urbain et rural (MRC La Rivière-du-Nord, 2010).

3.3. ÉCHANTILLONNAGE

Cette recherche qualitative se sert de l'échantillonnage par homogénéisation (Pires, 1997 : 159) pour répondre à ses questions de recherche. L'échantillon est, d'une part, soumis au principe de diversification interne, cherchant à mettre au jour un « portrait global » de l'itinérance au féminin « à l'intérieur d'un groupe restreint et homogène d'individus » (Pires, 1997 : 155), d'autre part, il est soumis au principe de saturation empirique, « phénomène par lequel le chercheur juge que les derniers documents, entrevues ou observations n'apportent plus d'informations suffisamment nouvelles ou différentes pour justifier une augmentation du matériel empirique » (Pires, 1997 : 157). Cette technique d'échantillonnage est préconisée dans les cas où l'accès aux données est ardu (Pires, 1997). De plus, « les contraintes pratiques peuvent aussi obliger à modifier les critères » de sélection (Pires, 1997 : 160). C'est souvent à la suite d'un premier informateur-clé que le chercheur rencontre le prochain informateur, procédant par contacts successifs, opérant une sélection au fur et à mesure de la collecte de données, jusqu'à l'obtention de la saturation empirique (Pires, 1997).

L'objectif au départ était de rencontrer des femmes en situation d'itinérance plus âgées, celles de 50 ans et plus, dans divers contextes et environnements dans la région des Laurentides. Dès le début du projet, plusieurs organismes sont visités et un premier contact est effectué avec les intervenantes des ressources potentiellement utilisées par des femmes en situation d'itinérance. Chaque fois, le projet de recherche dans son ensemble est présenté et une demande claire est formulée pour que les intervenantes recommandent les femmes acceptant de participer au projet de recherche. Malgré tout, une seule ressource est en mesure de recommander des participantes à la recherche. Il s'agit de *La Maison de Sophia*, située à Saint-Jérôme. Cette ressource est le seul

organisme œuvrant spécifiquement auprès des femmes en difficulté de toutes les Laurentides. Elle offre de l'hébergement supervisé de transition et de l'hébergement de longue durée de dernier recours pour femmes seulement. Au moment des rencontres, elle n'offrait pas d'hébergement de crise comme elle le fait aujourd'hui. Toute femme dans le besoin qui est âgée de 18 ans et plus et qui se trouve en difficulté peut venir passer jusqu'à trois mois²³ en hébergement et le temps nécessaire en appartement supervisé.

Les responsables de la ressource se sont impliquées dans le projet en sensibilisant et en informant les femmes à l'objet du projet et à la nature de leur participation. Sans leur appui et investissement professionnel, peu de femmes auraient accepté de participer à la recherche. Malgré leur contribution, le recrutement est difficile puisqu'il s'agit d'une population en déplacement. Les entretiens ont été réalisés peu à peu. Le premier ajustement pour recruter davantage de femmes fût d'élargir le critère d'âge, passant de 50 ans et plus à 18 ans et plus. Malgré cet élargissement des critères de participation, trop peu de femmes répondaient à l'appel. Comme d'autres chercheurs l'ont constaté avant, il est difficile de recueillir assez d'informations permettant une meilleure compréhension du phénomène chez les femmes (Cyr, 2011; Fournier et al., 2015; Laberge, Landreville, et al., 2000). D'autant plus que les rendez-vous pris à l'avance avec les femmes sont trop souvent oubliés ou encore reportés par celles-ci. Elles ont d'autres priorités... Des rendez-vous médicaux, des rendez-vous avec des intervenantes sociales, des soupes populaires, des visites auprès de leurs enfants, des recherches d'emploi, des appartements à visiter, un budget à boucler, et bien d'autres. Devant ces difficultés, la stratégie adoptée a été d'assister à certaines activités de la ressource. Cette manière de procéder s'est révélée fructueuse, permettant d'atteindre plusieurs objectifs à la fois, soit de rejoindre directement les femmes du milieu, de créer certains liens avec elles, de

²³ Trois mois étant considérés comme un hébergement de longue durée par le gouvernement canadien au moment où la recherche a été effectuée.

démystifier la recherche et le projet en cours, et de mieux comprendre le fonctionnement et la dynamique du milieu, tout en constituant un échantillon suffisant et diversifié. Les seuls critères de participation retenus auront été :

- a. être âgées de 18 ans et plus au moment de l'entrevue;
- b. être hébergée ou avoir été hébergée dans une ressource pour femmes en difficulté et ne pas avoir de domicile permanent;
- c. être en mesure de communiquer de façon claire et en français.

Enfin, plus d'une année entière s'est écoulée entre la première (mai 2015) et la dernière (octobre 2016) entrevue.

3.4. MÉTHODE DE CUEILLETTE DE DONNÉES QUALITATIVES

Les données de la population à l'étude sont recueillies à l'aide d'entrevues semi-dirigées. Les entrevues se sont déroulées pour la plupart à *La Maison de Sophia*, à l'endroit choisi par les femmes, soit dans leur chambre, dans la cuisine, dans la cour arrière ou en avant de la ressource de manière individuelle. Quelques-unes se sont déroulées dans un lieu public tout en respectant le caractère confidentiel de la rencontre.

Dans un premier temps, le canevas d'entretien (appendice A) engage les thèmes de la temporalité, des éléments de rupture et de continuité dans la vie des femmes, de la trajectoire résidentielle et l'interprétation que les femmes en font, le soutien reçu, leurs besoins, et les projets de vie. Les femmes interviewées sont invitées, à travers leur récit, à parler de divers événements importants de leurs trajectoires, d'en restituer la chronologie, et d'approfondir les thèmes récurrents et particuliers qui émergent pour elles.

Dans un deuxième temps, et ce, dans le but de sensibiliser le grand public à la réalité des femmes en situation d'itinérance par l'entremise d'expositions, deux photos étaient prises avec le consentement des femmes. La première photo vise à concrétiser la réalité des femmes en les photographiant de dos, préservant ainsi leur anonymat. La seconde photo²⁴ sert à approfondir le thème

²⁴ Quelques-unes de ces photos sont présentées au chapitre 5.

de l'identité par l'entremise d'un objet significatif, un objet dont les femmes ne se séparent pas, servant aussi à découvrir le sens de cet objet dans leur vie. Sur les treize femmes ayant participé à la recherche, douze ont parlé d'un objet significatif, et huit ont été photographiées.

Les intervenantes de *la Maison de Sophia* sont sur place pour offrir du soutien advenant le cas où une femme ressent une émotion vive et intense après l'entretien nécessitant une intervention. Les entrevues sont enregistrées, transcrites intégralement, puis versées dans le logiciel N'Vivo pour permettre l'analyse. Aucune contribution n'est accordée pour la participation des femmes à la recherche. La durée prévue au départ pour les entretiens était de 60 minutes.

L'entrevue est considérée « comme une interaction verbale entre des personnes qui s'engagent volontairement dans pareille relation afin de partager un savoir d'expertise, et ce, pour mieux dégager conjointement une compréhension d'un phénomène d'intérêt pour les personnes en présence » (Savoie-Zajc, 2010 : 339). En ce sens, un lien de confiance doit être établi avec les femmes lors de l'entrevue pour avoir accès à des segments de leur vie, notamment aux moments difficiles de leur parcours. À cet effet, les entrevues durent le double du temps préalablement prévu, soit approximativement 90 minutes. Qui plus est, une ligne du temps est réalisée à l'intérieur des entrevues afin de démêler chronologiquement les actions et les événements significatifs pour les femmes, pour qui l'ordre ou les périodes sont secondaires à l'expérience vécue au sein des trajectoires. Ce faisant, les récits décousus ou qui à première vue semblent incongrus sont recousus à l'aide de la co-construction de la ligne du temps. Pour l'auteure, la ligne du temps devient un outil favorisant le processus d'analyse.

La diversité des contextes d'entrevues a donné lieu à un ajustement constant sur le terrain.

3.5. MÉTHODES D'ANALYSE

Deux méthodes servent à l'analyse des données. La première est l'étude des trajectoires à l'aide de l'approche biographique décrite par Desmarais (2010), présentée au quatrième chapitre des résultats et la seconde méthode est l'analyse thématique préconisée par Paillé & Mucchielli (2013), présentée au cinquième chapitre des résultats. Ces méthodes d'analyse ont été utilisées parallèlement dans le processus de recherche.

3.5.1. L'ÉTUDE DES TRAJECTOIRES

À partir du corpus de récits recueillis, la chercheuse a analysé les récits avec l'approche biographique (Desmarais, 2010) pour répondre à la première question de recherche suivante : comment les femmes décrivent-elles les trajectoires les ayant menées à la situation d'itinérance qu'elles vivent dans la région des Laurentides?

D'abord, les données colligées servent à dresser le profil sociodémographique des femmes. Plusieurs lectures flottantes sont effectuées pour saisir les propos de chaque récit. Les témoignages des femmes interviewées sont reconstruits temporellement par des résumés chronologiques d'entrevues, puis de façon schématique et visuelle en regroupant les thèmes jugés importants à l'aide du logiciel Illustrator²⁵. Des liens apparaissent entre les propos retenus et des théories connues. L'auteure repère les typologies les plus pertinentes pour l'analyse des trajectoires du corpus, cherchant à offrir au lecteur une vue d'ensemble des témoignages des femmes rencontrées. Parmi le corpus, le texte est découpé en unités de sens en les chapeautant par une série de thèmes. De ces thèmes, des catégories substantives sont créées tout en demeurant près des propos tenus par les femmes rencontrées. Une analyse comparative des récits du corpus dévoile des récurrences, des logiques d'action similaires et certaines particularités. Les éléments les plus saillants des trajectoires abordées par les

²⁵ Pour préserver l'anonymat des femmes, la schématisation visuelle des récits n'est pas présentée dans le mémoire.

femmes concernent l'évolution des liens sociaux dans le temps, l'expérience de diverses formes, contextes et motifs de leur trajectoire de domiciliation, puis plusieurs se rapportant à leur santé mentale et physique. Ce type d'analyse biographique offre ultimement la possibilité de mettre en relief certains enjeux traversant la construction de savoirs autour de l'objet de recherche qu'est l'itinérance des femmes dans la région des Laurentides.

3.5.2. L'ANALYSE THÉMATIQUE

L'analyse thématique selon Paillé & Mucchielli (2013) a été utilisée pour répondre adéquatement à la deuxième question de recherche qui suit : comment (re)construisent-elles leur identité?

Le type de démarche de thématization utilisé dans cette recherche est un mélange de thèmes prédéterminés et de thèmes émergents, ayant servi à construire l'arbre thématique (appendice B), permettant une analyse très fine et très riche du corpus à l'étude. En fait,

l'analyse thématique consiste [...] à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'une transcription d'entretiens, d'un document organisationnel ou de notes d'intervention (Paillé & Mucchielli, 2013 : 232).

D'une part, un processus de réduction des données est entamé à l'aide de résumés d'entrevues, de notes de terrain et de mémos d'analyse (Paillé & Mucchielli, 2013) et, d'autre part, un processus d'aller-retour avec notre directrice de recherche ainsi que des discussions animées avec nos collègues universitaires permettent d'affiner l'arbre thématique et de dégager les nœuds principaux à analyser. Ceux-ci ont été découpés dans le cinquième chapitre des résultats comme suit : les besoins des femmes, leurs projets de vie et la (re)prise du pouvoir sur leur vie, la notion du chez-soi, la (re)construction de l'identité à travers le sens et l'espoir.

Différentes discussions ont eu lieu avec quelques femmes invitées lors de présentations des résultats de l'étude pour en valider la pertinence auprès d'elles.

3.6. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Les trois principes directeurs de l'énoncée politique des trois Conseils (CRSHC, CRSNGC, & IRSC, 2014) sont primordiaux pour tout projet de recherche. Il s'agit du respect des personnes, de la préoccupation de leur bien-être et de la justice.

Dans le cadre de cette étude, la prise en compte de la vulnérabilité possible des femmes est essentielle et une attention particulière est portée à la relation chercheure-participante pour qu'elle demeure égalitaire et sensible aux émotions ressenties par les femmes durant toute la rencontre. Un formulaire de consentement (appendice C) est présenté et expliqué aux participantes en début d'entrevue pour obtenir leur consentement libre et éclairé avec leur signature et, durant l'entrevue, une seconde vérification peut être réalisée verbalement au besoin. À tout moment, la participante peut se retirer de la recherche tout comme la chercheure peut arrêter l'entrevue si elle juge que la participante n'est pas en mesure de participer à l'étude.

Les données recueillies sont anonymisées, les participantes ont un pseudonyme et tout ce qui a trait aux lieux et aux dates d'événement est modifié pour préserver au maximum l'anonymat des participantes. Le nom de la ressource n'est pas anonymisé puisque peu de ressources existent dans les Laurentides et qu'il est facile de la reconnaître pour les gens du milieu. Quand les résultats préliminaires ont été présentés à la directrice de la ressource, elle a affirmé ne pas être en mesure d'identifier les participantes. Comme beaucoup de femmes en difficulté dans les Laurentides y ont séjourné, respecter l'anonymat tout en dévoilant la ressource est possible dans le cas de cette recherche.

Dans le cadre particulier de ce projet, il est primordial que la recherche ne reproduise pas les processus d'injustices et d'inégalités sociales sous-jacentes aux situations d'itinérance, en gardant en tête le dilemme éthique suivant : comment demeurer responsable envers ce groupe souvent vulnérable quand il n'est pas directement représenté dans la recherche? (Paradis, 2009). Par exemple, les questions ont été formulées dans le but d'éviter de contribuer à la stigmatisation associée à la situation d'itinérance des femmes (Paradis, 2009). Afin d'assurer un filet de sécurité aux femmes qui auraient pu vivre des émotions intenses durant l'entrevue, une intervenante était disponible au besoin à la suite de l'entrevue de recherche avec la chercheuse. Les femmes ont accès aux numéros de téléphone des chercheurs, de l'agente de recherche et du comité d'éthique de la recherche pour offrir un minimum de soutien si elles ne se sentent pas à l'aise de discuter avec l'intervenante de la ressource. Cette précaution permet de recommander les participantes à d'autres ressources si nécessaire ou encore de formuler une plainte.

Or, les femmes rencontrées ont une histoire de vie difficile à entendre tellement celle-ci est jonchée d'agressions, de traumatismes et de souffrances. La souffrance occupe une place importante dans leur vie, mais les femmes n'en parlent pas d'entrée de jeu; elles racontent des faits, des histoires tout en évitant de s'impliquer émotionnellement. Des blessures profondes sont présentes, mais souvent, les récits sont sans émotion, comme si les femmes racontent un événement banal ou quotidien. Ces passages dans les témoignages ont été difficiles à entendre, à écouter, à réécouter, à transcrire, à codifier puis à comprendre. Ne dit-on pas que le chercheur doit se laisser imprégner par son matériel (Paillé, 2007)? Contrairement au rôle de chercheuse, l'intervenante joue un rôle actif, participant au mieux-être, surtout en revoyant la personne pour l'accompagner, la soutenir et l'apaiser. Or, dans la recherche, on ne voit la personne qu'une fois, recevant un ensemble, parfois plus ou moins organisé, d'informations mêlant expériences de vie, souffrance ressentie et trajectoires

parcourues. Ces informations sont aussi conservées en mémoire dans le but de les analyser ultérieurement, tout en cogitant sur ce matériel régulièrement.

De cette confrontation au vécu souffrant et parfois terrible des participantes se sont dégagées des sensations de lourdeur, de fatigue et d'impuissance. La résolution pratique et éthique de cette expérience d'inconfort s'est apaisée par la rédaction du mémoire. Oui, l'action de rédiger est de rendre compte, ce qui est une action en soi. Après tout, Paturel (2008 : 59) remarque « le fragile équilibre entre la posture de praticienne et celle de chercheuse, et la porosité des frontières ». En outre, rédiger le mémoire permet de dévoiler au grand jour le vécu et le sens que les femmes donnent à leurs trajectoires et leur situation d'itinérance, et ce, de façon scientifique, tout en mettant à l'avant-plan la parole de ces femmes. Ainsi, le poids de la souffrance des femmes est partagé avec autrui, autrui étant les lectrices et lecteurs du présent mémoire. Cette recherche participe à la construction des savoirs.

3.7. LIMITES DE LA RECHERCHE ET CRITÈRES DE VALIDITÉ

La méthodologie qualitative utilisée pour répondre aux questions de recherche comprend plusieurs forces, mais aussi des limites. D'abord, l'entrevue semi-dirigée se passe dans un espace-temps spécifique; il s'agit d'un portrait instantané, d'une photo, c'est-à-dire que l'entrevue serait probablement différente, avec les mêmes interviewées si elle se réalisait la semaine d'après ou l'année suivante et la chercheuse doit en tenir compte dans son analyse (Savoie-Zajc, 2009). Ensuite, des biais liés à la désirabilité sociale des femmes envers la chercheuse sont pris en compte (Savoie-Zajc, 2009). Les femmes qui acceptent de participer à la recherche ont le souhait de témoigner, créant probablement un biais par rapport à l'échantillon.

Selon Laperrière, pour qu'une recherche soit scientifiquement valide, trois critères doivent être respectés (Laperrière, 1997). Le premier critère relève de la validité interne des résultats, défini par « la justesse et la pertinence du lien établi entre les observations empiriques et leur interprétation » (Laperrière, 1997 : 377).

C'est en donnant la parole aux femmes que cette recherche est pertinente, permettant de documenter le phénomène de l'itinérance au féminin par l'intermédiaire des personnes qui sont directement touchées par cette problématique. Ensuite, en plus des méthodes d'analyses qui ont été décrites précédemment, les résultats sont présentés à quelques femmes en difficulté de *La Maison de Sophia* pour s'assurer de leur justesse et de leur concordance à certains moments-clés de l'analyse du corpus. Le second critère de scientificité relève de la validité externe. Il concerne le « degré de généralisation des résultats d'une recherche » (Laperrière, 1997 : 379). Paillé et Mucchielli (2013) proposent le terme transférabilité plutôt que généralisation en ce qui a trait à la recherche qualitative. Dans le cas de cette recherche, les résultats sont transférables à d'autres populations similaires, comme d'autres femmes en difficulté utilisant les ressources d'hébergement pour femmes en difficulté situées dans les régions semblables à celle des Laurentides. Mais, seront transférables surtout les « processus sociaux fondamentaux » (Laperrière, 1997 : 381) relevant des enjeux sociaux et des interactions sociales dévoilés à travers les éléments saillants des trajectoires à l'étude. Cependant, le caractère singulier propre à la recherche qualitative limite la transférabilité des résultats. Le dernier critère de validité a trait à la fiabilité des résultats, où « l'analyse de la fiabilité est liée de près à celle de la validité, interne et externe » (Laperrière, 1997 : 383). Contrairement à la recherche quantitative, pour qui le critère de fiabilité est défini « en termes de stabilité des observations », en recherche qualitative, la fiabilité réfère plutôt à « la possibilité d'en expliquer l'évolution », en tant que processus (Laperrière, 1997 : 383). Pour rendre compte de la fiabilité, les éléments saillants des trajectoires ont été décrits en profondeur. L'implication sur le terrain a aussi permis de bien contextualiser le corpus à l'étude tout en prenant compte de l'ensemble des situations à travers le temps et les thèmes émergents à rendre compte.

De plus, les résultats de recherche ont été construits et balisés à l'aide des réflexions avec les pairs dans les séminaires de recherche ainsi que dans divers événements scientifiques. Qui plus est, des espaces de réflexivité ont été présents

tout au long du processus de recherche dans le but de minimiser les biais possibles et de s'assurer de la validité de la démarche dans son ensemble. Enfin

[...] le savoir doit allier l'exigence de rigueur et la double prise en compte de l'historicité et de la complexité; il doit aussi se formuler avec simplicité et clarté, tout en faisant la part entre ce qui a pu être appréhendé et expliqué et ce qui échappe encore (Beaud, 2013: 302).

3.8. EN SOMME

En somme, les choix méthodologiques effectués dans ce mémoire s'appuient sur une position épistémologique compréhensive et reflètent l'enracinement dans l'interactionnisme symbolique par le recueil et le traitement des informations tout comme dans l'élaboration des questions de recherche. Comme l'écrit Pires (1997b: 115), « la fonction de la méthodologie n'est pas de dicter des règles absolues de savoir-faire, mais surtout d'aider l'analyste à réfléchir pour adapter le plus possible ses méthodes, les modalités d'échantillonnage et la nature des données à l'objet de sa recherche en voie de construction ». Ces réflexions éthiques et méthodologiques marquent les prochains chapitres de résultats, de l'analyse à la discussion qui en découle.

Le prochain chapitre répond à la première partie de la question de recherche²⁶ par une description approfondie de différentes trajectoires décrites par les femmes rencontrées.

²⁶ Comment les femmes décrivent-elles les trajectoires les ayant menées à la situation d'itinérance qu'elles vivent dans la région des Laurentides?

CHAPITRE 4.

RÉSULTATS²⁷ : DESCRIPTION DES TRAJECTOIRES

Ce quatrième chapitre répond à la première partie de la question de recherche : comment les femmes décrivent-elles les trajectoires les ayant menées à la situation d'itinérance qu'elles vivent dans la région des Laurentides? Le chapitre comprend quatre sections. La première section présente le portrait sociodémographique des treize femmes rencontrées et certains aspects de leurs trajectoires. La deuxième section porte sur la trajectoire des liens sociaux. La troisième section traite de la trajectoire domiciliaire, mettant en lumière les événements et difficultés de la vie des femmes. La quatrième section de ce chapitre aborde les trajectoires de santé mentale et de santé physique, illustrant la souffrance psychosociale et les impacts sur les femmes.

4.1. PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Le nombre de participantes rencontrées s'élève à treize femmes dont l'âge moyen est de 46 ans, la plus jeune vient d'avoir 18 ans et la plus âgée est dans la soixantaine. Malgré les origines diversifiées²⁸ des femmes de l'échantillon, la proportion de canadiennes-françaises nées au Québec reste très élevée²⁹. Seulement une femme est mariée et toutes les autres sont célibataires, divorcées ou séparées. Même si l'une d'elles est mariée, son conjoint réside à l'étranger et les contacts sont maintenus par Internet. Il arrive que les femmes affirment être célibataires, mais qu'elles entretiennent tout de même une relation amoureuse, ou que la séparation soit très récente et que le lien ne soit pas totalement rompu, c'est le cas d'un peu moins de la moitié de l'échantillon. La majorité des femmes

²⁷ Pour préserver l'anonymat des femmes rencontrées, des pseudonymes sont utilisés et toutes les informations susceptibles de les compromettre sont retirées ou modifiées afin d'éviter tout préjudice (UQO, 2015).

²⁸ Voir le Tableau 2.

²⁹ Pour préserver l'anonymat, les origines des femmes sont très peu discutées dans ce mémoire.

a des enfants et, pour plusieurs, ils sont maintenant adultes. La scolarité des femmes est assez diversifiée. Parmi elles, cinq n'ont pas terminé leurs études secondaires et huit ont obtenu leur diplôme de 5e secondaire (quatre femmes ont terminé des études professionnelles), trois femmes ont obtenu un diplôme d'études collégiales, deux femmes sont allées à l'université (l'une d'elles a abandonné et l'autre a obtenu un certificat). Le revenu des femmes découle de différentes sources financières, mais surtout de programmes gouvernementaux. Elles ont un revenu net moyen de moins de 16 500 \$ par an. Seulement deux femmes gagnent environ 16 000 \$ par an et sept femmes gagnent moins de 12 000 \$ par an. Les quatre femmes recevant des prestations d'aide sociale gagnent moins de 8 000 \$ par an. Une femme est rentière en plus de recevoir un montant du programme de solidarité sociale, quatre femmes reçoivent des prestations d'aide sociale et sept femmes reçoivent des prestations plus élevées pour diverses raisons : prestations pour contrainte sévère à l'emploi (4), maladie grave (1), prestations liées à l'inaptitude pour une période de douze mois (1) et indemnisation pour les victimes d'actes criminels (1). Une seule femme travaillait au moment où les entrevues ont été menées. Même si une seule femme mentionne avoir un emploi lors de l'entrevue, cela ne veut pas dire que les femmes n'ont jamais travaillé dans le passé comme il sera abordé plus loin dans ce chapitre.

Les trajectoires particulières dans lesquelles s'inscrivent les femmes sont distinctes, mais, la plupart du temps, les trajectoires ont des points en commun, des inflexions convergentes : certaines femmes viennent de milieux plus aisés, et d'autres, de milieux moins favorisés; les femmes rencontrées font parfois (ou non) un lien avec la période de l'enfance, de l'adolescence, ou de leur vie adulte et la situation d'itinérance actuelle.

Le portrait sociodémographique étant tracé, voici la description d'une première trajectoire, soit celle des liens sociaux.

Tableau 2 : Portrait sociodémographique

Pseudonyme	Âge	Origine	État civil	Nombre d'enfants	Scolarité	Statut économique
ANDRÉE	Quarantaine	Québécoise	Célibataire	1	5e secondaire et professionnel	8 000 \$-9 000 \$/an (aide sociale)
GINETTE	Soixantaine	Québécoise	Divorcée	2	9e année (équivalent à collégial)	Moins de 12 000 \$/an (régie des rentes et solidarité)
CARMEN	Vingtaine	Québécoise	Célibataire	0	3e secondaire	Moins de 8 000 \$/an (aide sociale)
JANE	Cinquantaine	Québécoise	Mariée (conjoint à l'étranger)	3	3e secondaire	Moins de 12 000 \$/an (maladie grave)
JULIETTE	Cinquantaine	Latine	Célibataire	0	Études universitaires non complétées	Aide sociale demandée (?) ³⁰
ANNIE	Trentaine	Québécoise	Célibataire	4	5e secondaire et deux diplômes professionnels	Moins de 12 000 \$/an (contrainte sévère à l'emploi)
ÉDITH	Vient d'atteindre la majorité	Québécoise	Célibataire	0	3e secondaire	Moins de 12 000 \$ (inaptitude 12 mois)
CATHERINE	Quarantaine	Inuit	Divorcée	2	Diplôme collégial et Certificat universitaire	Moins de 8 000 \$/an (aide sociale)
DOMINIQUE	Cinquantaine	Québécoise	Célibataire	2	4e secondaire	Moins de 8 000 \$/an (aide sociale)
IRIS	Quarantaine	Québécoise	Divorcée?	3	5e secondaire	Approximativement 12 000 \$/an (Contrainte sévère à l'emploi et acceptée à l'IVAC)
JASMINE	Cinquantaine	Québécoise	Divorcée	4	5e secondaire et deux diplômes professionnels	16 000 \$/an (VAC)
LIETTE	Soixantaine	Québécoise	Divorcée	3	3e secondaire et formation professionnelle à l'emploi (FPE)	Moins de 12 000 \$/an (contrainte sévère à l'emploi)
SOPHIE	Quarantaine	Québécoise (mixte)	Divorcée et Séparée	5	5e secondaire et diplôme professionnel	Approximativement 16 500 \$ (travail à temps partiel)

³⁰ Le point d'interrogation signifie qu'un doute subsiste quant à l'information obtenue durant l'entrevue semi-dirigée.

4.2. TRAJECTOIRE DES LIENS SOCIAUX

Cette section portant sur les trajectoires des liens sociaux s'appuie sur la typologie du lien social de Paugam (2008). En guise de rappel, voici le tableau présenté au Chapitre 2 pour les définitions des différents liens sociaux.

Tableau 3 : Définition des types de liens (Paugam, 2008)

Type de lien	Formes de protection	Formes de reconnaissance
Lien de filiation (entre parents et enfants)	Compter sur la solidarité intergénérationnelle. Protection rapprochée	Compter pour ses parents et ses enfants
Lien de participation élective (entre conjoints, amis, proches choisis...)	Compter sur la solidarité de l'entre-soi électif. Protection rapprochée	Compter pour l'entre-soi électif. Reconnaissance affective ou par similitude
Lien de participation organique (entre les acteurs de la vie professionnelle)	Emploi stable. Protection contractualisée	Reconnaissance par le travail et l'estime sociale qui en découle
Lien de citoyenneté (entre membres d'une même communauté politique)	Protection juridique (droits civils, politiques et sociaux) au titre du principe d'égalité	Reconnaissance de l'individu souverain

À partir du récit de vie des femmes, des points marquants ont émergé à travers le temps, et ce, bien en amont des éléments précipitant les femmes en situation d'itinérance, soit les périodes de l'enfance, de l'adolescence et de la vie adulte. Ces périodes, selon les témoignages des femmes, se rapportent fréquemment à des événements, des situations et des conditions de vie précaires. Dans l'ensemble, les liens sociaux dans les récits analysés sont fragilisés, souvent pauvres et n'offrent guère de protection rapprochée et de reconnaissance affective. En fait, les trajectoires des liens sociaux des femmes sont sinueuses – ruptures, retours, ruptures – et parsemées de difficultés relationnelles et de rapports inégaux marqués par les violences pour la grande majorité.

Dès l'enfance, les liens avec la famille, les proches et les membres de la communauté (comme la DPJ) sont fragilisés ou rompus pour la plupart des femmes rencontrées. Souvent, le manque de protection et de reconnaissance, de leur point de vue, s'installe tôt dans l'enfance. Pour la majorité des femmes, l'enfance est perçue comme étant une période ardue et traumatisante. Plusieurs

femmes se sont senties négligées ou abusées par leurs parents, leurs beaux-parents ou des membres de la famille, certaines par des voisins, des agents de la paix, ou des inconnus. Quelques femmes ont mentionné avoir développé des dépendances, soit affectives, aux substances psychoactives ou à l'alcool, parfois très tôt dans leur parcours, compte tenu des violences vécues dans l'enfance.

De même, les liens sociaux durant la période de vie adulte sont effrités, ou encore, marqués par la violence et parfois rompus, qu'il s'agisse des liens de filiation, des liens de participation élective, organiques ou de citoyenneté. Ils sont, la plupart du temps, la continuité des liens sociaux développés durant la période de l'enfance et de l'adolescence. Plusieurs racontent avoir subi des violences familiales de leurs parents, de leurs enfants, de leur fratrie, ou encore de leur conjoint. Certaines dévoilent avoir été agressées sexuellement par des hommes autres que leur conjoint. Quelques-unes signalent avoir été victimes de harcèlement ou d'abus, soit de propriétaires, de colocataires, de collègues de travail, ou par des membres masculins d'un groupe de soutien.

Toutes les femmes vivent différents déficits de protection à divers degrés : elles confient qu'elles peuvent à peine compter sur la solidarité familiale ou sur la solidarité de l'entre-soi électif, encore moins sur la stabilité et la sécurité d'un emploi, ni sur la protection juridique (droits civils, politiques et sociaux) et son principe d'égalité. La majorité des femmes n'ont pas de lien avec des collègues de travail étant exclues de cette sphère. Le contact avec les institutions n'a pas toujours permis d'assurer la protection et la reconnaissance attendues devant pourtant être assurées également à tout citoyen membre d'une nation. De ces bris de protection découlent des sentiments de non-reconnaissance, voire de dénis ou de mépris, vécus par les femmes : abandon, rejet, mauvais traitement, trahison, humiliation, identité négative, sentiment d'inutilité et discrimination. Ces différentes formes de mépris sociaux engendrent une mésestime de soi et une grande souffrance sociale. Malgré tout, beaucoup de femmes préservent le désir de se lier à l'Autre. Or, l'étendue et la force des liens dans le réseau des femmes

paraissant plutôt minces, les opportunités de soutien sont rares. Le prochain chapitre dévoilera notamment comment l'hébergement à *La Maison de Sophia* aide au retissage de ces liens.

À l'aide d'extraits des récits des femmes, les quatre prochaines sous-sections décrivent de façon détaillée les liens entretenus à travers le temps entre les parents et les enfants (liens de filiation); entre les conjoints, les amis et les proches choisis (liens de participation élective); entre les acteurs de la vie professionnelle (liens de participation organique) et; avec la communauté (liens de citoyenneté).

4.2.1. LIENS DE FILIATION³¹

Les éléments saillants de la trajectoire du lien de filiation des femmes (Tableau 4) sont la violence familiale et les ruptures entre les parents et les enfants, et aussi dans la fratrie. Les quelques femmes ayant des enfants plus jeunes n'en possèdent pas la garde.

Pour plusieurs femmes, si les liens ne sont pas rompus avec leur entourage, ils apparaissent ténus ou fragilisés depuis l'enfance, ou au fil de leur parcours. Pour certaines femmes, demander de l'aide à sa famille, que ce soit à la fratrie ou aux enfants, est impensable, ce qui les maintient dans l'isolement et la situation d'itinérance. Certaines femmes disent avoir besoin d'autonomie, ou ne pas vouloir être un fardeau, faisant en sorte qu'elles maintiennent une distance envers les proches, réduisant la possibilité de recevoir du soutien.

Pour beaucoup de femmes, la violence, la négligence et les agressions sexuelles au sein de la famille sont fréquentes dans l'enfance et l'adolescence. Que ce soit de nature psychologique, physique ou sexuelle, les violences commises affectent profondément les femmes. Elles décrivent la violence comme suit :

³¹ Le lien entre les parents et les enfants.

J'ai été élevée dans une famille dysfonctionnelle, j'ai été abusée sexuellement, physiquement, tout. Ma mère se faisait battre. Tu sais, c'était très violent. — Jasmine

J'ai dû subir la belle-mère, qui me détestait pour me tuer. Je n'ai jamais rien fait de correct. [...] Puis quand j'ai vu le psychiatre [vers l'âge de 16 ans], sais-tu ce qu'il m'a dit? Il dit : « je ne veux plus jamais que tu voies ta mère, elle va te détruire ». Puis je lui ai dit : « il est trop tard, c'est déjà fait ». — Liette

Tableau 4 : Portrait des liens de filiation

Pseudonyme	Liens de filiation		
	Parents	Fratrie	Enfants
ANDRÉE	Décédés	Rompu	Rompu
GINETTE	Présent et bon	Présent et bon	Présent et bon
CARMEN	Effritement du soutien de sa mère, violence familiale du père	Présent et ambivalent	S.O.
JANE	Décédés	Violence familiale	Faible
JULIETTE	Violence familiale	Éloigné	S.O.
ANNIE	Effritement du soutien de sa mère et absence du père	Rompu	Rompu (DPJ)
ÉDITH	Rompu (DPJ) violence familiale	Faible	S.O.
CATHERINE	Effritement du soutien de sa mère et décès du père	Enfant unique	S.O.
DOMINIQUE	Rompu	Faible	Faible, conflictuel, dépendance (reprise des liens)
IRIS	Décédés	Enfant unique	Rompu, violence familiale (sauf avec son plus jeune fils)
JASMINE	Décédés	Faible	Faible, sauf avec sa plus jeune fille
LIETTE	Décédés	Rompu	Rompu
SOPHIE	Absents	Faible	Faible

La violence et les agressions peuvent être perpétrées par plusieurs membres de la famille envers la femme durant son enfance ou son adolescence. C'est le cas de bien des femmes, dont Jane ayant subi de multiples violences :

Quand t'apprends plus tard que ton père c'est un pédophile... [...] Ça a continué. À 12 ans là. Violent, pis après ça c'était mon beau-père, pis après ça, ça été le demi-frère à mon beau-père. Quand j'étais plus jeune, c'était le frère de mon oncle, les attouchements là [...] — Jane

Certaines femmes ont pu être protégées de la violence familiale par leurs parents, mais plusieurs n'ont pas pu bénéficier de cette protection. Ainsi, beaucoup de femmes affirment avoir été négligées par leur mère et certaines par leur père. Pour quelques-unes, malgré le statut familial considéré comme aisé, la mère n'offrait pas une présence chaleureuse, aimante et protectrice. Pour Juliette, la négligence de la mère était telle que sa grande sœur est intervenue :

De mon état physique, pour régler mon visage [la fente palatine], pour me faire opérer, pour régler mes dents, encore, elle m'a laissée à côté. Il y avait l'argent dans ma famille et elle n'a rien fait pour m'aider. [...] Je me souviens que ma sœur lui a demandé : « c'est ta fille ou la fille de la chienne de la voisine? » — Juliette

De même, pour plusieurs femmes, leur mère ne les a pas protégées des abus dont elles étaient victimes, et ce, même si elle était au courant. Sophie explique :

Ben, ma mère je l'ai mis au courant [des abus sexuels des beaux-pères], mais c'était comme, ça passait dans le beurre (Soupir). — Sophie

En ce qui a trait aux liens de filiation durant la période adulte, ceux-ci sont souvent en continuité avec les liens tissés durant l'enfance et l'adolescence. Par exemple, Dominique révèle que la froideur des liens familiaux du passé teinte ses liens affectifs avec ses enfants aujourd'hui, engendrant une distance des liens proximaux. Il apparaît dans le récit de plusieurs femmes en contexte de vie adulte que les liens se fragilisent lorsque les femmes ont des difficultés personnelles comme des problèmes de santé mentale, des problèmes de consommation, des problèmes de violence conjugale, ou des problèmes pécuniaires liés à des

conflits de toutes sortes. Parfois, les difficultés des femmes amènent certaines familles à vouloir s'éloigner ou peuvent conduire les femmes à se replier sur elles-mêmes. Quelques fois, c'est à la suite d'un décès ou d'un déménagement d'un membre de la famille que les difficultés sont déclenchées.

Certaines femmes cherchent un rapprochement avec le ou les parents négligents ou violents dans l'espoir de raccommoder, renouer, réparer les relations décousues, détériorées ou rompues avec des personnes ayant le rôle de prendre soin et de protéger, soit par leur absence, leur maltraitance ou leur négligence. Jasmine, avec émotion, raconte les derniers moments passés auprès de sa mère hospitalisée, et le rejet continu de cette dernière, même sur son lit de mort. Sa mère, dit-elle, lui en a toujours voulu d'avoir été abusée par son père.

C'était la dernière fois qu'elle [ma mère] m'a parlé. Elle me dit : « je ne veux plus jamais te parler. Je ne veux plus te voir. Je ne te pardonnerai jamais ». Puis elle est morte. C'est moi qui ai été l'amener à l'hôpital. J'ai été la visiter chaque jour parce que je voulais regagner son amour. — Jasmine

L'extrait d'Andrée dévoile le peu de soutien qu'elle ressent de sa fratrie par rapport à sa situation difficile et le rejet de celle-ci :

Avec ma famille... Ma mère est décédée puis il y a eu une coupure qui s'est faite là, [...] je les appelle [mes sœurs] pour leur dire que je suis en crise ou ça ne va pas bien ou je n'ai nulle part, puis elles ne veulent plus de moi parce que je ne me suis pas refait une vie, parce que je suis encore dans la merde, parce que... — Andrée

Si le rejet provient souvent d'Autrui, pour quelques femmes, ce sont elles-mêmes qui ont mis un frein à la relation, parfois pour un temps, parfois complètement. Par exemple, Iris indique qu'elle refuse de voir ses enfants tant qu'elle ne s'est pas « replacée », qu'elle n'a pas atteint une stabilité :

Pis ce que je trouve dur, ben c'est de pas voir mes enfants. Pis de savoir que mes enfants ne savent pas que je suis rendue ici là. Ils ne savent pas je suis rendue où, rien. [...] [Je ne leur donne pas de nouvelles] pour l'instant. Je ne vais pas assez bien pour ça. — Iris

L'extrait de Liette, quant à lui, souligne une rupture complète du lien de filiation. Le fils de Liette aurait voulu lui usurper une partie de sa fortune, ce qui, pour elle, a brisé leur lien, et a fait qu'elle a décidé de dilapider l'héritage de son père tout en rayant son fils de son testament.

Une couple de cent mille. Pas mal. J'ai dit : « là ma vie, non. Il me tuera pas parce que j'ai de l'argent, c'est pas vrai criss. M'a toute la lapider là câlisse ». Puis c'est ce que j'ai faite ostie [...]J'ai fait mon testament. J'ai rayé [mon fils] de sur le testament puis je l'ai jamais changé. — Liette

Pour quelques femmes, leur mère a agi comme proche aidante, offrant un filet de protection jusqu'à l'épuisement de leurs ressources, faisant que le lien s'effrite. Par exemple, pour sortir Annie du cycle de la violence conjugale et des hébergements, sa mère l'a accueillie chez elle. Quand la santé physique de sa mère s'est dégradée, Annie a été obligée de quitter le domicile familial.

Une seule femme rencontrée mentionne avoir un bon soutien de sa famille. Il s'agit de Ginette, expliquant que ses sœurs la visitent tous les soirs depuis qu'elle est hébergée dans une ressource.

4.2.2. LIENS DE PARTICIPATION ÉLECTIVE³²

Les liens de participation élective (Tableau 5) sont marqués par la violence et les conflits. Bien souvent, ces liens sont absents depuis quelque temps ou encore rompus récemment. Les femmes qui ne mentionnent pas avoir été victimes de violence conjugale ont été en couple, pour la plupart, mais sont séparées et célibataires aujourd'hui. Leur réseau d'amis et de proches est un peu plus présent que pour les femmes ayant été victimes de violence conjugale. Pour quelques femmes, les liens électifs sont en reconstruction depuis leur arrivée à *La Maison de Sophia*.

Pour quelques-unes des femmes rencontrées, la violence et les agressions vécues s'étendent bien au-delà de la famille. Pour certaines, les abus sexuels ont été commis par un voisin. Les exemples suivants montrent comment les liens de

³² Le lien entre les conjoints, les amis et les proches choisis.

filialion et de participation éleclive s'entrelacent et s'imbriquent, pouvant affecter doublement la vie de ces femmes.

Tableau 5 : Portrait des liens de participation éleclive

Pseudonyme	Liens de participation éleclive	
	Conjoint	Amis et proches
ANDRÉE	Violence conjugale	Rompu ³³
GINETTE	Divorcée d'un conjoint absent	Présent et important
CARMEN	Relations amoureuses asymétriques	Présent, important, mais conflictuel
JANE	Violence conjugale	Absent ou faible
JULIETTE	Aversion envers les hommes	Absent ou faible, en reconstruction
ANNIE	Violence conjugale	Faible et en reconstruction
ÉDITH	Amoureuse et rejetée par son meilleur ami	Faible, en construction
CATHERINE	Violence conjugale	Effrité, faible, mais en reconstruction
DOMINIQUE	Violence conjugale	Effrité, faible
IRIS	Violence conjugale	Faible
JASMINE	Violence conjugale	Absent ou faible
LIETTE	Divorcée	Rompu
SOPHIE	Séparée	Faible

Dans le cas d'Iris, les abus sexuels vécus durant l'enfance par un voisin et la négligence parentale ont touché son estime de soi juge-t-elle :

[...] quand j'étais jeune, de l'âge de trois ans jusqu'à six ans, j'ai été abusée par mon gardien [qui demeurait dans le bloc]... ma mère suivait des criss de cours de Yoga. S'cusez le criss, mais c'est... pis, trois fois par semaine... pendant trois ans. Donc, je vais vous dire que... je pense que le début dans le fond de ma vie a fait que... j'étais capable d'en prendre là. Pis t'sais, t'as pu d'estime de toi-même non plus là. L'estime de moi-même, je l'ai dans les talons. Je l'ai juste dans les talons. — Iris

³³ Le lien rompu réfère à une rupture récente du lien et le lien absent réfère à une rupture passée ou une absence complète de lien depuis longtemps, voire depuis toujours.

Jane, qui travaillait déjà à 7 ans, dit avoir été agressée à plusieurs reprises par un voisin chez qui elle faisait la livraison.

J'ai commencé à travailler à sept ans. [...] Je travaillais au restaurant chez [...], au coin de [nom de la rue] pis [nom de la rue]. Pis j'allais porter, t'sais, au [nom du commerce], en face du parc [nom du parc], des journaux, je faisais les livraisons, après ça, j'ai travaillé en avant au dépanneur, quand j'ai été porter ma caisse de bière, le gars y m'a dit : « v'là ton tip » pis y m'a montré sa queue... toutes sortes d'affaires. — Jane

Pour un peu plus de la moitié des femmes, leur parcours est parsemé d'épisodes de violence conjugale. Non seulement elles ont été victimes de violence conjugale, mais à des périodes différentes et par plus d'un conjoint pour la plupart. Cette violence prend différentes formes. Elle peut être de nature verbale, psychologique, économique, physique ou sexuelle. Elle peut se perpétrer par le même homme, comme le relate Andrée :

Ben physique tu lèves de terre, il m'a cassé le doigt. Économique c'est qu'il prend tout ton argent puis quand... quand il... Tu payes le loyer puis tu fais une épicerie, puis quand il n'y a plus rien à manger, il faut que tu t'en ailles parce qu'il ne t'achète pas à manger. Des affaires de même. — Andrée

La violence conjugale, pour quelques femmes, s'accompagne d'abus sexuel, comme l'exprime Jasmine.

C'était des abus sexuels. Je me faisais droguer. Tu sais, c'était vraiment aux extrêmes là. Puis, je me suis retrouvée cinq jours dans le coma, entre la vie et la mort. Je me suis trouvée trois jours au lit avec des côtes fêlées. Tu sais des... Pas capable de me lever, pas capable de respirer, pas capable de sortir du lit pour aller à l'hôpital. — Jasmine

Cette violence ou cet abus de pouvoir peut aussi prendre la forme d'une séquestration pour quelques femmes. Cette mainmise ou ce contrôle rapportés par plusieurs femmes les isolent de leur entourage et de l'univers social. Iris le mentionne clairement dans l'extrait suivant :

J'étais complètement isolée. J'étais livrée à moi seule. Aie je braillais tu ma vie tu penses? Là, quand il m'a pété la main, aye! Y est pas allé travailler hein! Fallait qui vienne avec moi hein pour pas que je dise heu... pis en

plus, le psychiatre que j'ai vu, je le sais pas, il a peut-être eu un feeling il a dit, coup donc, il te bat tu lui? — Iris

D'ailleurs, plusieurs femmes ont été blessées physiquement durant un épisode de violence conjugale récemment ou dans le passé. Or, en plus de marquer le corps, les violences et les abus de pouvoir marquent profondément le Soi, comme le révèle l'extrait de Jasmine :

Ah! 2012, je pense. Oui. Oui. Ça fait trois ans [...] que je me suis sortie de là vivante. Presque pas, mais en tout cas. Mais, je saignais de tout partout. [...] c'était le stress, les nerfs, la douleur [...]. Ha, j'étais mal en point, j'étais vraiment ruinée, plus d'identité, j'avais même plus de cartes d'identité. — Jasmine

D'autre part, le harcèlement et les agressions sont aussi présents dans certains groupes de soutien, comme le rapporte Juliette.

C'est dur [...] la thérapie d'alcoolique anonyme. [...] Il n'y a pas beaucoup de femmes. [...] C'est pas... maintenant, je peux dire il n'y a pas de respect. Il n'y a pas de considération pour les femmes.[...] ils commencent les choses... « ah... tu habites seule, tu n'as pas de mari... mmmhmm ». Là, a commencé le harcèlement. — Juliette

Dans un autre ordre d'idée, la grande majorité des femmes ont un réseau très restreint, sinon absent d'amis ou de proches, et elles reçoivent peu ou pas de soutien dans la majorité des cas. L'extrait d'Andrée en témoigne :

Zéro. Présentement, il n'y a rien. Zéro, j'ai zéro... — Andrée

Pour Liette, seule la foi fait office de lien avec l'univers :

Lui en haut. À part de ça je suis toute seule. Toute seule. — Liette

Parfois, le rejet du réseau des amis se produit en lien avec les décisions prises par les femmes, comme le retour dans la violence conjugale pour Andrée :

Ben là elle n'est plus mon amie, parce que j'ai décidé de câliser mon camp. Je suis retournée avec [nom du conjoint violent]. — Andrée

Catherine, avec ses problèmes de santé mentale, de consommation et ses problèmes financiers, considère qu'elle a usé son réseau qui ne peut que la soutenir moralement, car les ressources matérielles sont épuisées.

Ça dépend comment. Ils peuvent m'aider moralement oui, c'est ça. Pour le reste, je pense que j'ai tout brûlé tout le monde avec l'argent, pis toutes ces choses-là. — Catherine

L'extrait de Jane dévoile des rapports plus humains et respectueux avec des inconnus ou des intervenants que sa propre famille :

J'ai trouvé le monde fantastique là-bas. Fantastique. Les intervenants, les gens qui vont là, tout ça. [...] J'ai dit « je vais revenir vous voir ». J'ai été les revoir aussi. J'aimais ça parce que j'allais dans le parc quand je voulais, y avait pas personne qui critiquait, j'allais à la bibliothèque, je me suis acheté des livres, personne ne critiquait. — Jane

Certes, plusieurs femmes mentionnent que d'être seule serait dramatique dans leur vie.

Oui, parce que si je suis toute seule, c'est sûr que je ne passe pas au travers. — Édith

En somme, les liens de participation élective sont souvent empreints de violences et de ruptures, engendrant une solitude et un isolement chez les femmes. Toutefois, elles sont plusieurs à chercher à se relier à l'Autre. Voyons maintenant comment se caractérisent les liens organiques³⁴, qui habituellement, fournissent des ressources, tant humaines que matérielles.

4.2.3. LIENS ORGANIQUES

Même si presque toutes les femmes ont connu le marché du travail (Tableau 6), il n'en demeure pas moins que ces liens sont précaires, et ce, de différentes façons. Aujourd'hui, les femmes rencontrées sont presque toutes exclues de l'univers du travail. Une seule femme était en emploi au moment où

³⁴ Les liens entre les acteurs de la vie professionnelle.

les entrevues ont été menées. Or, son travail étant à temps partiel et ses quarts de travail étant variables, son emploi est précaire.

Souvent, les conditions de travail des femmes sont précaires et comprennent des risques (prostitution, escorte, barmaid, serveuse, travail autonome). Aussi, ce n'est pas l'emploi comme tel qui est précaire, mais les circonstances ou les contextes de l'emploi qui excluent les femmes hors de cette sphère. Ainsi, des suppressions de postes, le manque de débouchés, les accidents physiques, et le harcèlement au travail ont marqué la trajectoire de plusieurs d'entre elles. D'autre part, certaines situations vécues en dehors de la sphère du travail fragilisent la stabilité d'emploi comme il sera décrit plus loin. Et, il est possible de voir que la trajectoire professionnelle des femmes est diversifiée et que les femmes ont travaillé dans différents domaines au courant de leur vie. Pour toutes les femmes ayant eu accès au marché du travail, elles en ont tiré une certaine satisfaction. Néanmoins, quelques femmes n'ont pas eu accès au marché du travail compte tenu de leurs problèmes de santé mentale ou physique.

4.2.3.1. DES PROFESSIONS DIVERSIFIÉES

Pour les femmes ayant connu le marché du travail, leur trajectoire professionnelle est diversifiée. L'extrait de Sophie, qui a réorienté sa carrière quelques fois, exprime bien cette diversification au sein d'une même trajectoire :

J'ai travaillé... j'ai été gérante dans les boutiques, après ça, j'ai été facteur 10 ans, pis barmaid en même temps. J'ai détesté être facteur. C'est pour ça que je suis allée à l'école pour être infirmière. Ça ressemble à ça. J'ai travaillé longtemps dans les bars. — Sophie

Au sein du groupe de femmes rencontrées, les types de travail ou d'emploi sont variés, s'inscrivant à la fois dans des métiers traditionnellement destinés aux femmes et à la fois dans des métiers traditionnellement destinés aux hommes. Dans les métiers traditionnellement féminins, on retrouve ceux reliés à prendre soin et ceux reliés au secteur du service à la clientèle : auxiliaires familiales,

préposées aux bénéficiaires, infirmières auxiliaires, serveuses, coiffeuses, préposées à l'entretien ménager, techniciennes en pharmacie, etc. Ces emplois sont faiblement rémunérés et n'offrent ordinairement pas de bonnes conditions de travail, mais offrent une certaine stabilité. Quelques femmes ont eu, dans le passé, des emplois comprenant plus de risques, mais beaucoup mieux rémunérés, comme barmaid, danseuses, escortes et prostituées. Liette mentionne clairement pourquoi elle a choisi d'être escorte et de se prostituer :

J'avais besoin d'argent. Je n'étais pas sur l'aide sociale, J'avais pas de travail. J'ai appliqué pour du travail, mais j'étais rendue trop vieille. Fait que c'est des petites jeunes qui veulent puis tout ça, mais moi j'avais besoin d'argent pour payer mes affaires. [...] Je chargeais moins cher que les autres, parce que j'étais toute seule. — Liette

L'extrait de Liette révèle plusieurs autres enjeux liés à d'autres formes de précarité, en particulier l'enjeu de l'âgisme, puisque Liette était rendue trop âgée pour travailler même si elle n'avait pas atteint l'âge de la retraite.

Dans les métiers traditionnellement masculins, on retrouve divers emplois dans la trajectoire des femmes : pose de luminaires, installation de rosaces ou de planchers, opération de machinerie, conciergerie, technologue en aviation, facteur, broker, charpentier-menuisier, etc. Ces emplois sont mieux rémunérés, mais les femmes doivent y faire leur place.

4.2.3.2. L'EXCLUSION HORS DE LA SPHÈRE DU TRAVAIL OU SA FRAGILISATION

Plusieurs circonstances font que les femmes sont éjectées de la sphère du travail, ou que leur trajectoire professionnelle est fragilisée. Les circonstances sont liées à la précarité d'emploi ou en emploi, comme un emploi temporaire, des suppressions de postes pour quelques femmes, et le harcèlement au travail pour une femme. D'autres éléments viennent fragiliser la trajectoire professionnelle de plusieurs femmes, dont des problèmes de santé mentale, de santé physique ou encore de violence conjugale. Ainsi, au sein des trajectoires professionnelles, les femmes ayant perdu leur emploi à cause de suppressions de postes ont de la difficulté à regagner un emploi satisfaisant, et se retrouvent sur une pente

descendante les excluant graduellement de la sphère du travail. L'extrait d'Andrée montre un enchaînement d'événements à la suite de suppressions au sein d'un CLSC la projetant vers l'assistance sociale :

[...] ils ont fait des coupures et je n'étais pas permanente. Alors je perds mon travail. Je me retrouve sur le chômage. [...] Mais ça fait quatre ans que je travaille pour le soutien à domicile [...]. Puis j'ai fait un burnout au CLSC. C'était gros. Ça fait qu'il me faut un petit travail, mais je n'en trouve pas à [nom de la ville], puis je n'en trouve pas autour. Ça fait que jè finis par accepter d'être sur le chômage, je finis par accepter de rien faire, je finis par accepter de... de ne plus être fixe au niveau travail, mais j'ai encore mon logis. Mais là, le dernier mois arrive de chômage, puis tu vas finir par tomber sur l'assistance sociale. Ça fait que là c'est précaire [...] — Andrée

De plus, quand une femme fait un métier non traditionnel, elle peut vivre de la discrimination ou encore être victime de harcèlement de la part de ses collègues de travail masculins, comme le raconte Jane, se retrouvant plusieurs années sur la CSST :

C'est à cause, à ma shop que j'ai été, le gars, ça faisait déjà deux mois que je me penchais, il se frottait la graine sur moi ou... j'men allais dans le back-store, il me pognait les seins, des affaires comme ça. [...] J'ai été cinq ans sur la CSST, en lien avec ça. — Jane

Pour quelques femmes, ce sont des blessures physiques liées au travail qui viennent fragiliser leur trajectoire professionnelle et peuvent même les en évincer. Si les blessures physiques n'ont pas lieu au travail, elles limitent néanmoins son accès. Comme le souligne Iris, les problèmes de santé physique l'ont écartée de la sphère du travail il y a plus de 10 ans :

Moi, je suis malade, je travaille plus depuis 2004. Je fais de la fibromyalgie, j'ai deux hernies cervicales et trois lombaires. — Iris

Les blessures psychologiques, comme les problèmes de santé mentale, fragilisent aussi la trajectoire professionnelle de quelques femmes. D'autre part, la violence conjugale peut aussi écartier les femmes de la sphère professionnelle. Par exemple, pour Jasmine, les épreuves qui l'ont poussée hors de la sphère du travail sont liées aux sévices sexuels et à la violence du conjoint :

Ça n'a pas de bon sens, pourquoi j'ai réussi pendant dix ans de ma vie, puis je me retrouve encore dans la violence conjugale. — Jasmine

Si quelques femmes ont été éjectées de la sphère du travail, d'autres n'y ont tout simplement pas eu accès. En effet, quelques femmes n'ont pu avoir accès au marché du travail à cause de problèmes de santé mentale. L'extrait suivant révèle comment le problème de santé mentale d'Annie a influencé sa trajectoire professionnelle :

Moi, j'ai eu une contrainte sévère à l'emploi parce que, premièrement, j'ai fait une dépression majeure pendant 11 ans. — Annie

En somme, pour plusieurs femmes, le travail a joué un rôle important dans leur vie. Les trajectoires professionnelles, quoique diversifiées, sont, pour la majorité des femmes, et durant une grande partie de leur vie, précaires.

À l'évidence, la majorité des femmes ayant eu accès au marché du travail en ont été exclues pour diverses raisons. Quelques-unes n'y ont jamais eu accès. Aujourd'hui, elles reçoivent, à l'exception d'une seule, des prestations gouvernementales pour subvenir à leurs besoins et sont coupées des liens organiques (Tableau 6).

Tableau 6 : Portrait des liens organiques

Pseudonyme	Âge	Scolarité	Professions antérieures	Travail actuel	Protection actuelle
ANDRÉE	Quarantaine	secondaire V et diplôme professionnel	Professions en soins. Il y a eu des suppressions de postes et elle a perdu son travail. Ne s'est plus jamais stabilisée par la suite. Elle a travaillé au noir (ménages et prostitution de survie)	Sans travail	Aide sociale (contrainte sévère à l'emploi)
GINETTE	Soixantaine	9e année (équivalent à collégial)	Elle n'a pas parlé de ses emplois passés	Sans travail	Régie des rentes et montant du programme Solidarité
CARMEN	Vingtaine	secondaire III	Elle a travaillé, mais n'a pas mentionné le type d'emploi	Sans travail, envisage un retour aux études	Aide sociale
JANE	Cinquantaine	secondaire III	Elle a été danseuse, elle a travaillé dans plusieurs emplois non traditionnellement occupés par des femmes	Écrivaine	Aide sociale (maladie grave), coupé en partie à cause de son métier
JULIETTE	Cinquantaine	Études universitaires non complétées (soins)	Elle a travaillé dans des emplois non traditionnellement occupés par des femmes et des emplois précaires occupés habituellement par les immigrants	Sans travail	Aide sociale (demandée?)
ANNIE	Trentaine	secondaire V et diplôme professionnel (service à la clientèle)	Aucune	Sans travail, envisage un retour aux études	Aide sociale (contrainte sévère à l'emploi)
ÉDITH	Vient d'atteindre la majorité	secondaire III	Aucune	Sans travail, envisage un retour aux études	Aide sociale (inaptitude de 12 mois)
CATHERINE	Quarantaine	Diplôme collégial (métier non traditionnel) et Certificat universitaire	Professionnelle pour des emplois non traditionnels, suppressions de postes, perte d'emploi, plusieurs petits emplois, jamais stabilisés par la suite, prostitution de survie	Sans travail	Aide sociale
DOMINIQUE	Cinquantaine	secondaire IV	Elle a travaillé dans le ménage	Sans travail	Aide sociale
IRIS	Quarantaine	Secondaire V	Elle a travaillé toute sa vie dans la restauration	Sans travail	Aide sociale (contrainte sévère à l'emploi), reconnue récemment par l'IVAC
JASMINE	Cinquantaine	secondaire V et diplôme professionnel	Professionnelle dans les soins, dans le service à la clientèle, emplois traditionnellement occupés par des hommes et travailleuse autonome	Sans travail	Aide sociale et IVAC
LIETTE	Soixantaine	Secondaire III et formation professionnelle à l'emploi (FPE)	professionnelle en emploi traditionnellement féminin, métiers non traditionnels, puis danseuse nue et escorte	Sans travail	Aide sociale (contrainte sévère à l'emploi)
SOPHIE	Quarantaine	secondaire V et diplôme professionnel complété (soins)	Professionnelle dans un métier non traditionnel, puis barmaid.	Travaille à temps partiel, horaire variable	A reçu du chômage dans le passé

4.2.4. LIENS DE CITOYENNETÉ³⁵

Jusqu'ici, les liens de filiation, de participation électorale et les liens organiques des femmes sont pour la majorité effrités, rompus, ou encore précaires et marqués par différents types de violences. Les liens de citoyenneté s'inscrivent parfois dans des rapports d'entraide et d'inclusion, parfois dans des rapports marqués par la violence structurelle ou interpersonnelle. Quand les liens proximaux sont absents, rompus, ténus ou fragilisés, plusieurs femmes se tournent vers les liens distaux pour recevoir soutien, aide et reconnaissance. L'extrait de Sophie révèle comment son réseau est faible et comment sa travailleuse sociale lui est venue en aide de dernier recours.

Ça prend quelqu'un pour t'aider des fois. Comme moi, j'ai été chanceuse avec ma travailleuse sociale [...]. C'est de trouver les ressources, pis de pas lâcher non plus. [...] je me suis sentie comme ça en moment donné : « qu'est-ce que je vais faire? J'ai personne »... — Sophie

Certaines femmes racontent avoir été abusées par des agents de la paix durant l'enfance ou l'adolescence. Jasmine, en demandant de l'aide pour sortir d'une situation d'abus familial, s'est retrouvée à subir d'autres formes de violence par des policiers.

J'ai vécu beaucoup de choses terribles là. [...] Moi quand j'étais jeune, j'ai été cogner à une porte. Puis j'ai dit aidez-moi, puis on m'a pris puis la police m'a abusée. [...] puis après ça ils m'ont enfermée dans un centre jeunesse de haute sécurité. — Jasmine

Durant leur enfance, quelques femmes ont connu les centres jeunesse, les foyers de groupe et les familles d'accueil dans le but de les protéger des contextes de violence dans lesquelles elles vivaient. Bien que ces placements soient effectués pour protéger ces jeunes femmes, ceux-ci peuvent avoir une portée positive ou négative dans leur vie. Pour quelques femmes, sortir de leur milieu de vie a été bénéfique. C'est le cas de Liette, qui a fui une belle-mère méprisante en trouvant elle-même une famille d'accueil vers l'âge de 16 ans.

³⁵ Les liens entre les membres d'une même communauté.

C'est le cas d'Édith qui, dès huit mois, a été ballottée de famille d'accueil en famille d'accueil, puis de sa mère biologique en foyer de groupe, pour terminer sa course en centre jeunesse jusqu'à ses 18 ans. Pour elle, le centre jeunesse a été significatif dans sa vie et dans la construction de son identité :

C'est pas con, mais ça l'air con. Les gens disent : « ben, le centre jeunesse, tu dois pas être bien là-bas, t'as des règles, t'as pas de liberté », ben sérieusement, ça m'a aidée. [...] Ben, ça m'a donné plus de confiance en moi. Ça m'a aidée à me renforcer. À me trouver des outils, pis de trouver des moyens de m'aider, pis savoir me connaître aussi. — Édith

Par contre, quand un placement à la DPJ est perçu comme une injustice, l'une des réactions peut être de vouloir fuir cet endroit. C'est ainsi que Jasmine, à l'adolescence, s'est retrouvée à la rue en fuguant des centres jeunesse.

J'étais sur une fugue parce que je trouvais ça injuste qu'on m'enferme. Puis j'étais devenue une bonne fugueuse. J'ai dit : « ça, c'est injuste. Moi, je vais foutre le camp ». Mais je n'avais pas de place ou aller. Fait que, j'allais dans les parcs à Montréal. — Jasmine

À l'âge adulte, les liens de citoyenneté affectent aussi une majorité de femmes. Selon Annie, la DPJ a, d'une certaine manière, abusé de son pouvoir et influencé sa trajectoire domiciliaire. Ainsi, malgré le fait qu'Annie à la suite de démarches fructueuses réussit à obtenir une place en HLM, elle se voit refuser la garde de ses enfants parce que la DPJ jugeait l'environnement de l'HLM inadéquat :

Là, ça m'écoeure, parce que moi, quand mes [enfants] sont nés, j'avais un logement à prix modique, que [l'intervenante] m'avait tout organisé ça, j'avais tout mon stock là-bas, le poêle, tout ça, en tout cas, tout ce qu'il me fallait. Là, ben, parce que j'ai eu un questionnaire de la DPJ, pis celle qui s'occupait du dossier à l'époque a dit : « le logement à prix modique que vous avez, c'est rempli de drogue pis d'alcool, nana-nana-nana ». J'y dis : « oui, mais écoutez [madame], moi là, quand je suis en logement, je vais pas côtoyer mes voisins, là ». A dit : « oh... on ne veut pas que vous l'ayez, si vous prenez votre logement, on reprend vos filles ». — Annie

Cependant, avec son faible revenu, il est impossible de joindre les deux bouts en louant un appartement assez grand pour accueillir ses deux enfants. Elle a dû

abandonner l'idée d'être autonome en habitant en HLM et retourner vivre chez sa mère pour obtenir la garde de ses enfants.

Les institutions, comme les hôpitaux, les organismes communautaires, la DPJ, ou encore la judiciarisation peuvent exercer un contrôle et limiter l'autodétermination des femmes, influençant et parfois précarisant leurs trajectoires domiciliaires. Néanmoins, certains organismes favorisent le (re)tissage des liens sociaux.

4.2.4.1. UN (RE)TISSAGE DES LIENS PAR L'ENTREMISE DU LIEN DE CITOYENNETÉ

Il a été décrit précédemment que l'ensemble des liens sociaux des femmes s'effrite tout au long du chemin pour la grande majorité d'entre elles, ou encore que leur réseau social est faible, voire parsemé de ruptures. Cet état de fait des liens sociaux effrités, fragilisés ou rompus amène à conclure qu'elles ont grand besoin de (re)tisser des liens. Comme les liens avec la famille et les proches sont ténus ou empreints de violences, l'apport des ressources communautaires et institutionnelles est essentiel. En effet, les femmes (re)tissent des liens avec les intervenantes du réseau communautaire et institutionnel et reçoivent du soutien et des services de la part de ces mêmes réseaux. Même si les femmes rencontrées mentionnent un manque flagrant de services et d'intervenantes, que ce soit par l'intermédiaire des ressources d'hébergement, des centres de thérapie ou encore des services offerts par les CISSS/CIUSSS comme les centres de jour, les femmes (re)tissent des liens avec les intervenantes, avec les professionnels et, aussi, avec les autres femmes en difficulté qui en bénéficient. De même, cette recherche fut un espace pour (re)tisser des liens sociaux. Bref, pour les femmes en situation d'itinérance rencontrées, le lien de citoyenneté compense dans une large mesure la faiblesse des liens de filiation, des liens électifs et organiques. Ainsi, les résultats de cette recherche dévoilent que les femmes (re)tissent des liens électifs et reçoivent du soutien et des services à

travers le lien de citoyenneté. La prochaine partie des résultats met au jour l'apport de *La Maison de Sophia*.

4.2.4.1.1. L'APPORT DE LA MAISON DE SOPHIA DANS LA VIE DES FEMMES

À *La Maison de Sophia*, les femmes sont en contact régulièrement avec les intervenantes de la Maison où elles reçoivent écoute, accompagnement et soutien. Cet hébergement pour femmes en difficulté répond aussi à nombre de besoins qu'ont les femmes, dont celui de se sentir en sécurité, de ne pas se sentir seule, de prendre le temps de se déposer et de se sentir reconnue et enfin exister.

Cependant, une distinction doit être faite entre les deux périodes d'entrevues menées à six mois d'intervalle environ. Durant les premières entrevues avec les femmes, *La Maison de Sophia* avait des difficultés financières compte tenu de compression de subventions octroyées par le gouvernement. La ressource a dû retirer des intervenantes et ne pouvait plus offrir les services habituels. Cela a paru dans le récit des femmes, qui se sont senties beaucoup moins entourées et soutenues qu'au moment où la situation financière fût rétablie. Ginette décrit ce manque de soutien comme suit :

C'est parce que j'ai pas d'intervenantes, y a pas personne pour t'aider. T'sais, de l'aide y en a pas. C'est de valeur, des affaires de même, c'est pas vrai ce qui marquent dans le papier. Y en a pas d'intervenante, y en avait une pis y ont pas eu la subvention pour la garder, fait que... — Ginette

Dans la deuxième période d'entrevues, les postes d'intervenantes ont été restitués et de nouveaux services et activités ont été mis en place, faisant que les femmes mentionnent s'y sentir à nouveau en sécurité. Carmen en témoigne :

C'est une place où tu te sens en sécurité. — Carmen

Ensuite, quoique le fait de vivre en communauté puisse comporter certaines difficultés, le besoin de ne pas se sentir seule est comblé pour plusieurs, comme Édith :

T'sais comme, ici, oui, je suis entourée. — Édith

De plus, les femmes sont plusieurs à affirmer que cette ressource offre le temps nécessaire pour se déposer et reprendre son souffle, ce qui n'aurait pas été offert par tous les hébergements pour femmes. Catherine évoque poétiquement comment *La Maison de Sophia* lui a permis d'atterrir doucement :

C'est comme un parachute dans ma vie [rire] — Catherine

Pour la majorité des femmes, *La Maison de Sophia* est définie comme un espace de reconnaissance répondant à leurs besoins :

Effectivement, c'est plus qu'apaiser, c'est se déposer. Ça, c'est grand ce mot-là, déposer! Parce que quand on se dépose, on se dépose le corps, mais on dépose aussi ce qu'on a en dedans. Pis je vais vous dire qu'il y en a pas mal (rire). Donc, je sais que j'ai pas fini, c'est le travail d'une vie, c'est pas grave, je vais le faire... — Iris

Le soutien et l'écoute des intervenantes amènent une grande reconnaissance, comme le mentionne Carmen à sa manière en parlant de se sentir importante :

T'sais, pour se sentir importante, pas importante, un peu, mais crime, on fait des affaires, pis, y a souvent de la solitude là-dedans... c'est souvent juste de ça. — Carmen

En outre, cet hébergement pour femmes en difficulté permet même de se sentir chez soi pour quelques femmes :

J'me sens tellement ben. J'me sens comme chez nous là. Ça me prendrait quasiment ça pour être bien tout le restant. C'est ça qui tu sais, ben oui, j'me sens chez nous là. — Dominique

Certes, pour plusieurs d'entre elles, c'est bien plus qu'un toit. Cet hébergement offre même l'occasion de penser à demain, à son avenir, de ne plus être dans un mode de survie au jour le jour comme l'affirme Jasmine :

Je me suis aperçue dernièrement que je ne suis pas ici juste à cause d'un toit, pour avoir un toit. Je me sens un peu en même temps... comme que je suis en formation un peu pour préparer mon avenir. En même temps, à cause que mes désirs commencent à remonter sur la surface, je suis en

train de me questionner : où ce qu'on se rend Jasmine... dans quoi je m'en vais là... — Jasmine

Les services de *La Maison de Sophia* dépendent en grande partie du financement octroyé par l'État. Les compressions ont un impact direct sur les femmes. En l'occurrence, un manque de reconnaissance, un manque d'écoute et de soutien affectent directement leur bien-être, leur sentiment de sécurité et la réappropriation de leur autonomie. *La Maison de Sophia* s'inscrit de prime abord comme un lien de citoyenneté, mais se transforme en lien désiré, choisi, et donc prend la forme d'un lien de participation élective chez plusieurs femmes rencontrées. *La Maison de Sophia* joue un rôle fondamental, notamment de médiateur, dans le (re)tissage du lien social et la (re)prise du pouvoir sur leur vie.

4.2.4.1.2. LE (RE)TISSAGE DE NOUVEAUX LIENS ÉLECTIFS

La reconstruction des liens électifs s'opère aussi lorsque les femmes tissent de nouveaux liens avec les femmes séjournant à la même ressource qu'elles, ou fréquentant les mêmes services, comme les centres de jour tel que celui pour personnes ayant un trouble de personnalité limite.

En ce qui a trait aux interactions entre les femmes dans *La Maison de Sophia*, il ressort des récits recueillis que, parfois, elles sont conflictuelles, et parfois, elles sont réconfortantes, voire essentielles dans leur guérison. Néanmoins, vivre en communauté est un aspect qui semble plus difficile pour plusieurs femmes, dont Jane et Sophie :

Quand tu vis en communauté, c'est plus dur pour moi. — Jane

C'est sûr que, des fois, c'est pas qu'on s'entend pas bien, mais, il y a toujours des petites affaires qui tombent sur les nerfs. — Sophie

Mais, à la fois, le fait de vivre avec d'autres femmes est bénéfique pour éviter la solitude et s'entraider, comme en témoignent Iris et Ginette :

Même au contraire, je vous dirais que ça me plaît, parce qu'on parle entre nous. Nos vécus sont différents, mais on parle pis on se tient. — Iris

Jane a fait à manger, moi j'ai fait la vaisselle. — Ginette

Même, quelques femmes ont noué des liens forts entre elles. Catherine l'exprime ainsi :

Oui, j'ai noué des liens avec [nom d'une des femmes]. [...] Je pense que c'est de l'entraide mutuelle là. Qui fait que, pis à force de se jaser de nos problèmes, nos histoires... — Catherine

Tisser des liens sociaux à travers le lien de citoyenneté permet la (re)construction de l'identité et la (re)prise du pouvoir sur leur vie par la reconnaissance de ses besoins, de ses droits et de son être en entier. L'apport des ressources est donc essentiel dans bien des cas.

En bref, les liens de citoyenneté des femmes rencontrées s'inscrivent souvent dans des rapports de pouvoir inégaux et discriminants, pouvant les maintenir ou les projeter dans la précarité domiciliaire, mais sont parfois salvateurs, offrant protection et reconnaissance, un lieu de (re)prise de pouvoir et d'autonomie favorisant l'ancrage domiciliaire par l'intermédiaire de *La Maison de Sophia*, et ce, malgré la non-permanence de cet ancrage étant donné le type d'hébergement qui est temporaire.

* * *

Pour conclure la section portant sur la trajectoire des liens sociaux, il appert que les femmes sont majoritairement exclues des liens organiques, qu'elles ont vécu des violences dans tous les types de liens sociaux, que les liens de filiation comme de participation élective sont faibles, effrités, sinon rompus, et que les liens de citoyenneté ne remplissent pas, ou peu, leur fonction. C'est-à-dire qu'ils ne compensent guère les déficits de protection et de reconnaissance vécus par les femmes, miroir des inégalités sociales. Ces bris de protection occasionnent différentes formes de dénis ou de mépris par le refus de reconnaître ces femmes en tant que citoyennes souveraines. Abandon, rejet, mauvais traitement, trahison, humiliation, identité fragilisée, sentiment d'inutilité et discrimination sont exprimés à travers leurs récits, reflétant une grande souffrance. Cependant,

toutes les femmes, malgré le manque de protection et de reconnaissance de ces liens déficitaires, désirent et persistent, dans une certaine mesure, à se lier à l'autre. *La Maison de Sophia* joue un rôle important dans la (re)construction de ces liens, en offrant un soutien, une écoute et un temps pour se déposer. Cet espace de vie permet d'aller à la rencontre de l'Autre, ici, des femmes ayant vécu des difficultés semblables aux leurs, en favorisant l'entraide et la solidarité entre pairs.

Dans cette partie, la trajectoire des liens sociaux a été dépeinte, le contexte socioculturel et historique dans lequel évoluent les femmes interviewées mis en relief tout comme les éléments jouant un rôle dans la protection et la reconnaissance de celles-ci. La prochaine section se penche sur les trajectoires domiciliaires des femmes. Celles-ci se dessinent en croisé avec la trajectoire des liens sociaux, où les bris de protection et de reconnaissance prennent un sens particulièrement fort.

4.3. TRAJECTOIRES DOMICILIAIRES

Tout en s'inspirant de la notion de domiciliation de Laberge et Roy (2001), la description des trajectoires domiciliaires utilise en bonne partie la typologie du *Canadian Observatory on Homelessness* (COH, 2012)³⁶.

Dans la recherche, toutes les femmes mentionnent avoir vécu des périodes de stabilité ou des périodes de répit, et ce, pour de plus ou moins longues périodes dans plusieurs dimensions de leur vie au courant de leur trajectoire. D'ailleurs, quelques-unes d'entre elles ont eu accès un HLM, où elles pouvaient consacrer 30 % ou moins de leur revenu au loyer, favorisant leur stabilité. Ainsi, comme le relate Andrée, travail, amour, enfant et passion ont rimé longtemps avec stabilité et accomplissement de soi :

³⁶ Voir le chapitre 2.

Là moi j'ai travaillé sérieux au CLSC avec des personnes âgées, j'ai eu un cheval, tu sais cavalier 1, cavalier 2, mon fils va très bien, il est maçon, j'ai sorti 15 ans avec une police. — Andrée

Or, il est saisissant de voir que toutes les femmes parlent de cette stabilité au passé. Plusieurs écueils ou fracas contribuent à fragiliser cette stabilité, même lorsqu'elles vivent en HLM. Non seulement les femmes sont souvent touchées par diverses formes de précarité simultanément, mais elles font face à un cumul de précarités au fil du temps. Elles ont toutes été logées de façon précaire dans leur vie, et ce, de plusieurs manières, à différents moments et durant de plus ou moins longues périodes (Tableau 7, p. 96). Toutefois, pour presque toutes les femmes, l'abordabilité des logements est l'élément principal les empêchant de réacquérir une stabilité. Comme le souligne Liette, les loyers sont si chers qu'ils ne permettent plus de subvenir aux autres besoins de base une fois qu'il est payé.

Bien j'avais un beau loyer, bien je veux dire il était cher là. Mais mon argent allait là là. [...] Moi j'ai le 945 \$. Mais là c'est ça-là qui me... tu sais. Mais les ostifis de loyer à 600 piasses là, tu n'as pas mangé encore, t'as pas acheté tes Atasols, t'as pas acheté tes plasters, t'as pas acheté ci... — Liette

Faute de moyens financiers suffisants, les femmes rencontrées en viennent à utiliser d'autres formes de domiciliation, comme la rue, les amis, la famille, les connaissances, ou encore différents types d'hébergement, comme les refuges d'urgence, les refuges pour femmes victimes de violences de premières ou de deuxièmes étapes, les logements transitoires, les logements de location temporaire et l'institutionnalisation.

Tableau 7 : Contextualisation de l'hébergement actuel

Pseudonyme	Âge	Durée de l'hébergement actuel	Durée de la précarité résidentielle	Type de domiciliation avant l'hébergement actuel	Éléments ayant participé à l'hébergement actuel
ANDRÉE	Quarantaine	Plus de 3 mois	Plus de 2 ans	Cycle en maisons d'hébergement, en chambre, appartement, ex-conjoint, hospitalisation, amis, maison...	Violence conjugale et fin de la période d'hébergement en maison pour femmes.
GINETTE	Soixantaine	12 jours, 2 semaines prévues	Moins de 6 mois	Maison soins de fin de vie, appartement, HLM, maison	Cancer, Maison de soins palliatifs, perte de son logement, ne décède pas dans les trois mois et doit quitter.
CARMEN	Vingtaine	1 mois, 3 mois prévus	Plus de 2 ans	Maison d'hébergement, père, mère, famille, amis...	Violence familiale.
JANE	Cinquantaine	2 semaines	Moins de 6 mois	Fratrie, appartement, HLM, amis...	Problèmes dans son HLM, va vivre chez un de ses enfants, victime de violence familiale et conjugale.
JULIETTE	Cinquantaine	1 mois, 3 mois prévus	Plus de 2 ans	Appartements, sans-abri...	Rechute, ne paie plus son loyer, notice du propriétaire l'évinçant, va suivre une thérapie pour cesser de consommer, mais ne peut vivre là durant la thérapie.
ANNIE	Trentaine	Environ 3 mois	Plus de 2 ans	Plusieurs maisons d'hébergement, appartements, chez sa mère (condition DPJ)...	Violence conjugale, problèmes avec sa famille.
ÉDITH	Vient d'atteindre la majorité	2 1/2 semaines	Depuis sa tendre enfance	Hospitalisation, centre jeunesse et famille d'accueil	Atteint la majorité, n'est plus sous la protection de la DPJ.
CATHERINE	Quarantaine	7 jours	Environ 1 an	Maisons pour femmes victimes de violence, amis, mère, « fuckfriends », maison pour femmes en difficulté, hospitalisation	Violence conjugale, consommation, jeu, endettement, sa famille doit vendre la propriété achetée pour elle, car elle ne payait plus l'hypothèque.
DOMINIQUE	Cinquantaine	2 1/2 mois	Plus de 2 ans	Famille, enfants, maisons d'hébergement, hospitalisation, appartement, HLM...	Vivait en HLM, problèmes avec un enfant, va vivre chez un de ses enfants, problèmes avec ses enfants, doit quitter l'appartement de son enfant, dépression.
IRIS	Quarantaine	10 jours	Environ 1 an	Cycle en maisons d'hébergements dans plusieurs villes, enfants, appartement, maison	Violence conjugale et violence familiale, fin de la période d'hébergement en maison pour femmes.
JASMINE	Cinquantaine	1 1/2 mois	Plus de 2 ans	Cycle en maisons d'hébergement dans plusieurs villes, appartement, maison, centre jeunesse	Violence conjugale et harcèlement du propriétaire.
LIETTE	Soixantaine	3 semaines	Plus de 2 ans	Logement précaire (proxénétisme, drogue, prostitution)	Réminiscence de son agression sexuelle, vivait dans un immeuble à problèmes (proxénétisme, drogue, prostitution), décide de quitter cette ville.
SOPHIE	Quarantaine	2 mois	Plus de 2 ans	Maison ne répondant pas aux besoins de base (eau et chauffage)	Conditions d'habitation précaires, monoparentalité, problèmes relationnels avec un de ses enfants, dépression et tentative de suicide.

4.3.1. CONTEXTE DE LEUR HÉBERGEMENT AU MOMENT DES RENCONTRES

Les femmes sont rencontrées durant leur séjour à une ressource pour femmes en difficulté de la région des Laurentides : *La Maison de Sophia*, à l'exception d'une seule qui a séjourné à deux reprises dans le passé dans cette ressource, mais qui était hébergée dans une ressource mixte ailleurs dans les Laurentides au moment où l'interview a eu lieu. La vocation de cette maison — héberger des femmes en difficulté par un processus de réintégration sociale en favorisant leur autonomie — est unique dans la région. Cette ressource dispose de six places d'hébergement transitoire d'une durée pouvant aller jusqu'à trois mois et de trois places en hébergement moyen terme de durée indéterminée³⁷.

Comme le décline le Tableau 7, la durée du séjour à la ressource des participantes de l'étude se situe entre sept jours et plus de trois mois.

Pour plusieurs femmes, ce n'est pas la première fois qu'elles vivent une situation d'itinérance et pour la majorité des femmes, cela faisait déjà plus de deux ans qu'elles vivaient en situation de précarité domiciliaire au moment où nous les avons rencontrées, comme le soulève Andrée.

Puis l'assistance sociale ça fait un an et demi, puis j'ai des creux, j'ai des périodes où je ne trouve pas de travail ou je ne travaille pas en dessous de la table ou... Je me loue une chambre. C'est toujours précaire. Ma situation est toujours précaire. Je ne suis pas stable depuis deux ans. [...] Moi je suis une personne, depuis deux ans, sans domicile fixe. Depuis deux ans. — Andrée

Considérant ce laps de temps de plus de deux ans, l'itinérance est vécue pour la grande majorité des participantes de façon chronique, et dans une moindre mesure, elle est vécue de manière cyclique ou circonstancielle. Les trajectoires domiciliaires des actrices dévoilent qu'elles ont presque toutes été hébergées dans les autres ressources mixtes en itinérance ou en ressources pour

³⁷ *La Maison de Sophia* dispose également de quatre places en hébergement d'urgence, service maintenant offert, qui ne l'était pas au moment où les entrevues ont été réalisées.

femmes victimes de violence de la grande région des Laurentides. Certaines femmes ont aussi été hébergées dans d'autres régions, dont Montréal. Toutefois, il s'avère que bien peu de femmes ont connu la vie à la rue. Elles vont tenter de recourir à toutes les autres formes possibles d'hébergement, bien qu'elles soient précaires, que ce soit les refuges d'urgence, être logées provisoirement³⁸ ou être en logement précaire³⁹. Le Tableau 8 illustre que la rue et les refuges d'urgence (souvent mixtes) sont des formes d'itinérance sous-représentées chez les participantes.

Tableau 8 : Portrait des hébergements dans les trajectoires domiciliaires

Pseudonyme	Sans-abri (rue)	Refuges d'urgence	Être logée provisoirement	Logement précaire	HLM ⁴⁰
ANDRÉE			x	x	
GINETTE			x		x
CARMEN			x	x	
JANE		x	x		x
JULIETTE	x		x	x	
ANNIE		x	x	x	
ÉDITH			x	x	
CATHERINE			x	x	
DOMINIQUE	x		x	x	x
IRIS			x	x	
JASMINE	x	x	x	x	
LIETTE			x	x	
SOPHIE			x	x	

³⁸ L'hébergement provisoire se décline en cinq sous-catégories que le COH (2012) décrit comme suit : l'utilisation de logements transitoires pour sans-abri; les personnes vivant temporairement avec d'autres; les personnes qui ont accédé à des logements loués temporairement et à court terme sans avoir le droit au maintien des lieux (ne possèdent pas de bail); les personnes recevant des soins en institution sans être en situation permanente de logement et; les hébergements ou centres d'accueil pour les nouveaux arrivants.

³⁹ Selon le COH (2012), être logé de façon précaire réfère au risque d'itinérance et se manifeste soit par l'inadéquation, l'inabordabilité ou la taille insuffisante d'un logement.

⁴⁰ L'HLM n'est pas un type d'hébergement, mais un type d'insertion domiciliaire stable. Cependant, il apparaît important de l'inclure dans le présent tableau pour montrer que quelques femmes y ont eu recours dans leur parcours.

Pour mieux comprendre ce qui mène à l'hébergement actuel des femmes, les prochains paragraphes déclinent les motifs et les éléments ayant concouru à la situation d'itinérance dans les trajectoires domiciliaires.

4.3.2. MOTIFS D'HÉBERGEMENT ÉVOQUÉS PAR LES FEMMES RENCONTRÉES

Il est tentant de prendre des raccourcis pour décrire ce qui propulse les femmes en situation d'itinérance, mais cela ne rendrait pas justice à leur témoignage et à la complexité de leurs expériences vécues qu'elles nous ont généreusement partagées. Certes, il est possible de dégager des points de rupture ayant précipité les femmes à recourir à une ressource d'hébergement pour saisir ce qui les a entraînées vers la situation d'itinérance actuelle (Tableau 7). Les points de rupture ont trait à des éléments structurels, institutionnels ou individuels. Ils sont divers, arrivent à différents moments dans la vie des femmes, se juxtaposent parfois. Ils s'inscrivent au sein de parcours complexes et singuliers très variés, influençant et précarisant les trajectoires domiciliaires. Quelques extraits des récits des femmes sont présentés pour étayer cette partie.

Dans certains cas, quelques femmes subissent les contrecoups des structures institutionnelles. D'abord, voici le récit particulier de Ginette. Ginette vivait dans un loyer à prix modique depuis de nombreuses années et se retrouva hospitalisée à la suite d'un cancer :

[À l'hôpital] ils ne savaient pas que j'avais une pneumonie, que ça partirait, t'sais, que ça diminuerait. T'sais, j'étais à l'hôpital, ça ne diminuait pas pantoute, c'était de pire en pire. Pis là, je m'en vais là [à la maison de soins palliatifs], pis c'est de mieux en mieux... — Ginette

Les professionnels n'ont pas été en mesure de déceler le double diagnostic : une pneumonie et un cancer. Puisque ceux-ci lui donnaient trois jours avant son décès, ses enfants ont liquidé tous ses avoirs. Mais, sa santé s'est améliorée avec les bons soins à la maison de soins palliatifs, elle guérit de sa pneumonie et n'est pas décédée dans les délais anticipés. Conséquemment, après les trois mois

maximaux d'hébergement à la maison de soins palliatifs, elle est « mise à la porte », la projetant en situation d'itinérance, impactant sur sa trajectoire résidentielle. C'est ainsi que Ginette s'est retrouvée hébergée à *La Maison de Sophia*, en attendant son nouveau logement.

Dans le cas de Ginette, son réseau, sa famille, l'a aidé à trouver un hébergement et son futur logement dans lequel elle emménagera dans un court délai.

Pour Édith, c'est l'atteinte de la majorité qui l'a projetée hors des murs institutionnels du centre jeunesse. Elle a donc été coupée des intervenants avec qui elle avait créé des liens, tout en se retrouvant avec bien peu de ressources pour affronter le monde adulte.

Jane raconte qu'elle était en HLM depuis quelques années, mais ses voisins étaient bruyants et consommaient de la marijuana. Elle voulait déménager, mais la Société de l'habitation du Québec (SHQ) ne pouvait pas lui offrir un logement semblable ailleurs pour des raisons bureaucratiques. Jane a décidé de quitter l'HLM en question et s'est trouvée à précariser sa situation domiciliaire en allant vivre chez sa sœur :

Là, c'était assez, mais vu que je n'avais pas un studio, j'avais un trois et demi, ils ne pouvaient pas me transférer dans un autre. Si j'avais eu un studio, ils m'auraient transférée dans un trois et demi. Là, il fallait que j'endure ça. Ben là, quand t'es pas capable de dormir... — Jane

Si ce n'est pas la structure institutionnelle qui influence la trajectoire domiciliaire vers une situation d'itinérance, ce peut être, pour quelques femmes, le filet de protection offert par la famille qui n'est plus possible. En effet, Annie s'est retrouvée en hébergement parce que sa mère a eu un problème de santé physique, rendant la maison inadaptée. Annie a dû quitter la maison familiale pour que sa mère puisse la vendre pour obtenir un montant d'argent et trouver un logement adapté à sa situation physique :

J'ai été 12 mois et deux mois avec [ma mère]. [...] C'est sûr que j'aurais voulu continuer à rester avec elle, mais faut que je m'en aille si je veux qu'elle aille des revenus ou qu'a puisse vendre la maison [...]. T'sais, si ma mère elle n'avait pas son état de santé c'était pas dégradé, j'aurais continué à rester avec elle. Sauf qu'en ce moment, c'est pas ça la situation. [...] Ça fait deux semaines que je suis rentrée à l'hébergement.
— Annie

Pour certaines femmes, les problèmes de consommations d'alcool ou de substances psychoactives, de santé mentale ou de comportements ont engendré conflits et difficultés dans leurs liens sociaux, interférant dans la domiciliation et occasionnant une diminution, voire un retrait du soutien.

Le récit de Catherine évoque certains de ces enjeux. Sa mère lui avait offert une petite maison pour la sortir du pétrin. Catherine a rechuté et recommencé à consommer de la drogue. Elle ne payait plus l'hypothèque, sa mère s'est endettée et a dû vendre la propriété. L'extrait de Catherine représente bien comment les problèmes personnels, l'usure du temps et le vieillissement engendrent une diminution du soutien de sa mère.

[La relation avec ma mère est] Rock and roll. Oui. On fait ce qu'on peut pour l'autre, mais on ne sait pas s'aimer comme il faut. [...] Là, elle ne veut plus rien savoir là. C'est sûr. J'ai fait une tentative de suicide chez elle. Pis de toute façon, elle a 74 ans. C'est assez, elle n'a plus la force pis les ressources elle-même pour m'aider. — Catherine

Quant à Juliette, elle mentionne avoir été sur le point d'être expulsée de son logement en raison de non-paiement dû à une rechute. Cette situation entraîne des démêlés avec la justice.

Ainsi, plusieurs femmes ont dû quitter leur logement soit parce que cet environnement était inadéquat, soit parce qu'elles étaient victimes de différentes formes de violences.

En guise d'exemple, Sophie vivait dans une maison déficiente en chauffage et en apport d'eau durant l'hiver, l'amenant à vivre une dépression. Elle a fait une tentative de suicide pour ensuite recevoir de l'aide.

Du côté de Liette, elle vivait dans un immeuble ayant en son sein un cartel de drogue et des proxénètes, en plus de propriétaires peu recommandables. De plus, ayant elle-même été abusée à l'âge de 14 ans par des policiers, elle commença à revivre son agression en participant à un programme de dénonciation. Elle se mit à ressentir une crainte des policiers qui patrouillaient dans son quartier. C'est pourquoi elle choisit de quitter non seulement son appartement, mais aussi sa ville natale.

Jasmine aussi quitte son logement et sa ville, mais pour d'autres raisons. Elle était victime de harcèlement de la part du propriétaire.

Beaucoup de femmes se sont soustraites à des milieux marqués par la violence conjugale ou familiale dans leur parcours. Les femmes quittent le milieu violent quand elles n'en peuvent plus, ou que leur sécurité ou celle de leurs enfants est compromise. L'extrait d'Iris montre à quel moment elle décide de fuir la violence conjugale :

Pour la première fois de ma vie, j'ai peur. Parce qu'avant, toutes les autres fois où j'ai vécu de la violence conjugale, j'avais mes enfants. Donc, pour protéger mes enfants, je me revirais sur un dix cents, j'aurais fait n'importe quoi. Mais là, vu que mes enfants sont majeurs et je suis grand-mère, c'est comme, moi, c'était pas grave. Moi, je pouvais en prendre et en prendre... jusqu'à tant que... qu'il me casse la main, là, ça été beau là, c'est assez là. T'es pu rendu aux mots là, c'est plus juste des mots que t'endures Iris là, c'est les coups là. — Iris

Plus tard dans sa trajectoire, Iris a dû quitter l'hébergement pour femmes victimes de violence même si elle n'avait pas encore trouvé de logement stable pour sa sécurité.

Après avoir contextualisé les trajectoires des femmes rencontrées et brossé un portrait de l'hébergement actuel et des motifs ayant entraîné ou participé à la situation d'itinérance, voici un segment des trajectoires domiciliaires portant sur la domiciliation provisoire. Le second segment traitera du fait de vivre à la rue et de l'utilisation des refuges d'urgence par les femmes.

4.3.3. ÊTRE LOGÉES PROVISOIREMENT

Toutes les femmes ont été logées provisoirement au moins une fois dans leur parcours, sans compter l'hébergement actuel à *La Maison de Sophia*. À l'exception d'une seule, qui était hébergée ailleurs au moment de l'entrevue, mais a été hébergée à deux reprises à *La Maison de Sophia*. Il appert donc que, pour ces femmes, être logée provisoirement est fréquent, que ce soit d'être temporairement hébergée chez quelqu'un, d'accéder provisoirement à un logement ou de vivre temporairement en établissement. La reconstruction du témoignage de Carmen, jeune femme dans la vingtaine, montre à quel point les femmes peuvent vivre de nombreux déplacements et se trouvent dépendantes de leur réseau :

Avant, j'étais avec ma mère, pis en moment donné, elle me dit : « regardes, si tu ne fais pas tes affaires [...] a dit, je mets mes culottes, pis je veux que tu t'en ailles ». Fait que j'ai été avec mon père, mais encore, c'est de l'agressivité pis de la violence [...]. [Je suis retournée] chez ma mère pendant un mois, jusqu'à ce qu'elle me dise d'aller ailleurs. [...] J'ai été à la [nom de la maison d'hébergement]. En octobre 2013, quand je suis ressortie de là, j'avais pas aucune place, ma mère m'a amenée à [nom de la ville] pour trouver des chambres, pis tout ça, pis, j'ai vu mon père au [nom du magasin], pis heu... y dit : « hey! Je me suis trouvé une blonde, je peux être chez ma blonde, mon appartement est à sous-louer ». Moi j'y dis : « hey! Ben moi, je me cherche une place! » [...] Après le 1er juillet 2014, j'ai été habiter chez eux. [...] Je suis restée là deux mois, avec mon père pis sa blonde, pis sa petite fille. [...] Après ça, j'ai été rester avec [mon ami de gars]. J'ai été là à peu près cinq, six mois. [...] Pis là, parce que là, la coloc, parce qu'on habitait chez mon ami de gars, on était quatre, dans un quatre et demi, donc, c'est comme si on avait trois chambres. [...] Un moment donné, cette fille-là, celle qui était sur le bail, elle a décidé, moi je paie pus. Parce que mon ami de gars, lui, était parti. J'ai le don de me placer les pieds dans les plats. Fais que là, mon père : « bon ben Carmen, viens-t'en à la maison... » [...] Pis là, un moment donné, ma belle-mère, le 27 juin cette année, elle a pété une coche. [...] Pis c'était plus spectaculaire que mon père. [...] J'ai été chez [mon amie de fille] pour une semaine, parce que je faisais juste pleurer. Pis pour me reposer aussi, t'sais. J'ai appelé le CLSC [...]. [C'est] ce qui a fait que je me suis en venue à la Maison de Sophia. — Carmen

Ainsi, plusieurs femmes ont vécu temporairement chez autrui de manière provisoire⁴¹, en utilisant leur réseau d'amis, de connaissances, ou la famille, souvent en échange de services de diverses natures. Cette forme de domiciliation réfère à l'itinérance cachée. Le récit des femmes illustre bien ce phénomène, souvent appelé « couch surfing ». Par exemple, quand les femmes restent chez un homme en échange de faveurs sexuelles pour avoir un toit, elles vivent une forme d'itinérance cachée. Les conditions entre les parties peuvent être sous-entendues et mal comprises par certaines femmes, comme Annie, mais une chose est claire, si la femme ne répond pas aux « attentes », elle est mise à la porte. Voici quelques extraits tirés des entretiens représentant ce phénomène :

C'était pas un chum. C'était juste un colocataire. Lui, il aurait ben voulu qu'on fasse de quoi, mais moi, j'étais pas intéressée [...]. Écoute, [il m'a mise à la porte] parce que je ne voulais pas faire l'amour avec lui. Écoutes, moi là, y était assez âgé, c'est pas le fait qui soit âgé, c'est le fait qui m'intéressait pas tout court. [...] moi, j'étais pas là-dedans, j'étais ben célibataire, pis t'sais, j'en avais pas envie. [...] Ouais [il m'a mis à la porte]! Parce que je voulais pas baiser avec là. C'était comme, lui, dans sa tête à lui, j'étais obligée de faire ça, mais non. C'est spécial pareil, hein? (Rire) C'est assez heavy. — Annie

Ici aussi, l'extrait de Catherine met au jour la condition *sin qua non* d'un toit en échange de faveurs sexuelles :

[Si je n'avais pas de relations sexuelles avec l'homme chez qui je restais], ben il me mettait à la porte. Fait que c'est carrément ça. — Catherine

Ensuite, même si toutes les femmes ont été ou sont hébergées à *La Maison de Sophia* et qu'il s'agit d'un accès provisoire à un logement, il n'en demeure pas moins que la majorité des trajectoires domiciliaires est entrecoupée de différents types d'accès provisoires au logement (logements de location temporaires, à court terme et sans avoir le droit au maintien dans ces lieux), comme de vivre en chambre, en maison d'hébergement, ou encore en

⁴¹ Il ne faut pas confondre cette sous-catégorie avec les personnes qui restent avec des amis ou chez des membres de la famille par choix dans l'attente d'un hébergement planifié dans leur ville actuelle ou ailleurs (COH, 2012).

colocation sans avoir signé de bail. Pour les femmes rencontrées, défilier de logement provisoire en logement provisoire, être à la rue, est provoqué bien souvent par la violence du conjoint, de la famille, d'un proche, d'un colocataire ou d'un propriétaire. Il en va de même pour les femmes se retrouvant au sein d'institutions — établissements carcéraux, établissements en santé physique et mentale, les programmes de traitement en établissement et les centres de désintoxication, ainsi que les dispositifs pour enfants (COH, 2012) — où la trajectoire domiciliaire est précarisée une fois de plus et plus d'une fois. Même si une minorité de femmes a été en centre de désintoxication, une seule n'avait pas de logement permanent lors de son traitement, et donc était à la rue. Mais aussi, plusieurs femmes ont été hospitalisées, soit pour recevoir des soins physiques, soit pour recevoir des soins en santé mentale, sans avoir de logement permanent à leur sortie, donc, sans domicile. En outre, la majorité des femmes ayant été institutionnalisées l'ont été lorsqu'elles étaient sans situation permanente de logement comme le relève *Le Canadian Observatory on Homelessness* (COH, 2012) décrivant trois formes de non-permanence en logement : les personnes sans-abri avant l'admission et sans perspective de logement permanent à la sortie de l'institution; les personnes qui avaient un logement avant d'être admises, mais qui l'ont perdu pendant leur séjour en institution; et les personnes qui avaient un logement avant leur admission, mais qui ne peuvent plus y retourner parce que leurs besoins ont changé.

Plus précisément, quelques femmes se sont retrouvées sans-abri après avoir été hospitalisées en santé mentale. L'exemple d'Andrée relate que la période d'institutionnalisation l'a projetée en dehors de son chez-soi :

Oui, j'y vais de mon plein gré [à l'hôpital], puis le psychiatre il me dit : « Vous allez y rester un jour, deux jours, trois jours ». Puis je finis par aller là un jour, deux jours, trois jours... là je me revire de bord puis je suis dans la rue. Crisse je n'en ai pas [de logement]! J'ai pu rien! Je ne connais[sais] pas ça les maisons d'hébergement moi...— Andrée

Bref, l'hospitalisation fait partie de la trajectoire des femmes pour se remettre sur pied. Les femmes soulèvent les impacts d'un manque d'arrimage entre les services biomédicaux et les services sociaux. Entre autres, ces derniers doivent s'assurer de la sécurité des personnes, dont le retour dans un milieu de vie sécuritaire, et non pas en évinçant les personnes vulnérables, ici les femmes, de leur ancrage domiciliaire.

4.3.4. ÊTRE SANS ABRI ET UTILISER LES REFUGES D'URGENCE

Pour les quelques femmes ayant connu la rue, celle-ci peut être perçue comme un espace de liberté, voire de reconnaissance par les pairs, plus accueillant que celui offert par la famille, comme en témoignent les extraits de Jane et Juliette.

De pas avoir de chez-soi, c'est... la liberté, pour moi. Oui. Depuis que j'ai connu la rue, j'aimerais mieux ça (elle pleure). [...] Dans rue, y a pas personne qui chiale après toi. On dirait que le monde te comprend. — Jane

Déjà, moi, j'aimais beaucoup la rue. [...] Le danger. Me mettre en risque. Ma vie, moi-même. Je ne sais pas, mais j'ai oublié ma famille, moi-même, la place, mon parent. Moi et les amis, c'est comme tu défends tes amis, ils deviennent plus importants que tout. [...] Moi j'aimais la rue, rester dans la rue. L'ambiance. — Juliette

La rue est paradoxalement aussi perçue comme un lieu comportant des risques d'agressions, ou un lieu par dépit. Vivre à la rue peut être source de souffrance pour les quelques femmes l'ayant vécue, affectant notamment l'estime de soi. Juliette le mentionne ainsi :

[...] Quand j'ai été violée dans la rue de mon pays... sans force, de pouvoir dire non, me laisser prendre comme un bébé sans force, sans voix. Même si j'étais alcoolisée, après des jours, des semaines, des mois, sans savoir à quel jour j'étais, à quelle heure, quelle date. J'ai commencé à me voir à me dire : « je suis la merde, je suis une poubelle », en même temps sentir une grande tristesse... — Juliette

En fait, être à la rue découle plutôt d'un manque de choix dans la trajectoire domiciliaire pour la majorité des femmes. La voiture est un des derniers remparts

ayant servi à éviter la rue pour les quelques femmes en possédant une. En effet, Jasmine y eut recours à quelques reprises dans sa vie. Lorsqu'elle vit une difficulté, elle a le réflexe de fuir dans sa voiture, même si aujourd'hui elle dit tenter de faire face à ses difficultés autrement :

J'avoue que des fois c'était mieux de rester dans le char. [...] Même à soir, j'aurais peut-être couché dans mon char. J'ai dit : « Jasmine tu as conduit jusqu'ici pour te rendre là, va falloir que tu prennes le courage d'en parler », tu sais, ou de trouver des solutions. — Jasmine

Aussi, quelques femmes ont utilisé les refuges d'urgence au fil de leur trajectoire domiciliaire. Les raisons poussant ces femmes à utiliser les refuges d'urgence sont d'abord la violence conjugale, ensuite la violence familiale, et pour une petite minorité le harcèlement d'un propriétaire. Dans l'extrait d'Annie, les refuges ont été utilisés pour sortir, à quelques reprises, d'une situation de violence conjugale.

Ben, c'est arrivé avec le père des filles parce qu'y était un peu pas mal instable, pis ça c'est arrivé souvent avec lui à cause qui est instable pis y me faisait pas vraiment confiance. [...] En gros, c'est souvent à cause de lui que je me suis retrouvée à déménager d'un bord pis de l'autre. — Annie

Les refuges d'urgence sont habituellement des refuges mixtes. Ces derniers sont sous-utilisés, car ils n'offrent pas le sentiment de sécurité recherché par les femmes comme une maison d'hébergement pour femmes peut l'offrir. Notamment, la peur des hommes, pour plusieurs femmes, fait en sorte qu'elles évitent ces ressources, Catherine l'exprime de façon imagée :

J'ai ben moins peur des ours que je peux en avoir des hommes là t'sais! — Catherine

Cette forme d'hébergement est souvent un entre-deux dans la trajectoire domiciliaire des femmes, reflétant ou maintenant l'instabilité vécue par ces dernières, la fuite et le mouvement vers un autre type d'hébergement par la suite, comme celui d'être logée provisoirement :

Je suis en sécurité ici. [...] Moi j'ai changé [souvent d'hébergement] je ne sais pas combien de villes j'ai faites. — Jasmine

Bref, la rue comme les refuges d'urgence, qui sont souvent mixtes, sont des espaces que la majorité des femmes cherchent à éviter. Pour une petite minorité, la rue s'est avérée un espace à la fois de liberté et de reconnaissance comme un espace de souffrance et d'agressions. Pour quelques femmes, la voiture comme abri est la dernière option avant de vivre à la rue ou de se retrouver dans un refuge d'urgence.

* * *

Cette section portant sur les trajectoires domiciliaires des femmes révèle que plusieurs raisons, événements ou circonstances sont exprimés par les femmes pour donner un sens à leur trajectoire domiciliaire qui a tangué vers les situations d'itinérance passées ou actuelles. Les motifs (ou éléments) précipitant les femmes en situation d'itinérance ont trait à des éléments structurels, individuels ou institutionnels variés et variables se cumulant jusqu'aux points de rupture : moment où les femmes entrent dans l'itinérance. La durée du séjour à la ressource où les participantes ont été rencontrées est variable, se comptant en jours ou en mois. Plusieurs femmes rencontrées ont vécu un ou plusieurs épisodes d'itinérance antérieurement, et pour la majorité d'entre elles, leur situation de précarité domiciliaire s'est échelonnée sur plus de deux ans. Peu de femmes se sont retrouvées à la rue, recourant à toutes les autres formes d'hébergement possibles. Même si certaines femmes choisissent de fuir une situation intolérable, comme la violence conjugale ou un environnement inadéquat, aucune ne se retrouve en situation d'itinérance par choix, mais bien par manque de choix. Leur situation d'itinérance découle de leurs conditions de vie et de la détérioration des liens sociaux, marqués par un manque de protection et de reconnaissance à bien des égards. Les difficultés et les embûches rencontrées par les femmes s'étendent aussi bien dans la santé mentale que dans la santé physique. À la suite de la trajectoire domiciliaire, la troisième trajectoire discutée sera celle de la santé mentale et de la santé physique.

4.4. TRAJECTOIRES DE SANTÉ MENTALE ET DE SANTÉ PHYSIQUE

À l'intérieur de ces trajectoires, les femmes ont davantage discuté de leur santé mentale que de leur santé physique. La très grande majorité signale souffrir d'au moins un problème de santé mentale. Environ la moitié de l'échantillon confie avoir des diagnostics multiples (plus de trois). Plusieurs avouent avoir eu des idées suicidaires et quelques-unes avoir fait des tentatives de suicide dans le passé, dont certaines récemment. Un grand nombre de femmes signale avoir eu un problème de dépendances et quelques-unes disent avoir vécu des rechutes récentes (alcool et drogues). Cependant, toutes, à l'exception d'une femme, décrivent des problèmes de santé physique importants affectant leur fonctionnement et leur capacité à intégrer le marché du travail.

Voici donc, à partir du récit des femmes, les données concernant la santé des femmes en s'attardant à leur vécu en ce qui a trait au diagnostic perçu, aux problèmes liés à la dépendance et à l'expérience de l'hospitalisation. Puis, plus brièvement, il est aussi question de l'impact des problèmes de santé physique sur les trajectoires. Cette section se termine par le Tableau 9, offrant une vue panoramique de ces trajectoires.

4.4.1. SANTÉ MENTALE

Dans le cadre de la trajectoire de la santé mentale, plusieurs femmes indiquent avoir eu dans le passé un diagnostic de dépression. La durée de la dépression est variable pour chaque femme, mais persiste souvent plusieurs années, ou encore elle revient de façon récurrente pour certaines participantes, et a des impacts sur les trajectoires des femmes qui en sont touchées. Actuellement, certaines des femmes rencontrées décrivent des états dépressifs sans avoir de diagnostic. Plusieurs femmes ont un diagnostic de dépression au moment de l'entrevue et plusieurs autres disent avoir un trouble de personnalité limite (TPL). Quelques-unes mentionnent avoir un diagnostic de bipolarité. Pour certaines, les diagnostics se construisent et se déconstruisent au fil du temps, comme le décrit Annie :

Au début, ils m'ont donné comme diagnostic maniaco-bipolaire, ensuite, ils m'ont donné schizoaffectif, la maladie des émotions, pis après ça ils m'ont dit : « TPL ». — Annie

Quelques femmes affirment vivre un trouble de stress post-traumatique conséquemment à des situations d'abus :

Tout le temps, tout le temps, je n'étais pas cognitivement là. J'avais même encore mon agente de CAVAC jusqu'à cette année pour m'aider dans mes papiers. J'étais full en arrière dans mes papiers. Je ne suis pas capable, j'étais pas capable. Pis apparemment dans le stress post-traumatique, c'est une des dernières affaires qui revient. — Jasmine

La moitié des femmes de l'échantillon affirme avoir des diagnostics multiples. Pour Catherine, avoir un trouble de personnalité limite s'accompagne bien souvent de troubles concomitants :

Ouais, ben, ça vient avec le TPL. J'ai un burn-out, deux post-partum, pis un autre burn-out. Pis depuis un an, 10 tentatives de suicide. — Catherine

Édith raconte avoir reçu des diagnostics dès l'enfance due à divers traumatismes liés aux abus répétés de son beau-père depuis l'âge de sept ans. Elle compose encore aujourd'hui, et tous les jours, avec ces troubles qu'elle énumère comme suit :

Trouble de personnalité limite, bipolarité, bon... TDAH comme beaucoup de monde, heu... stress post-traumatique pis trouble affectif. — Édith

Elle confie plus loin en entrevue avoir aussi des problèmes d'automutilation. Ces multiples diagnostics et cette souffrance s'accompagnent souvent du désir de mourir.

Plusieurs femmes disent avoir eu récemment ou avoir des idées suicidaires actuellement. Édith explique les raisons et le sentiment diffus de culpabilité qui la poussent à vouloir mourir :

Souvent, je me sentais coupable, pour, des fois, j'avais aucune raison de me sentir coupable, mais je me sentais coupable quand même. Sinon, j'avais l'impression que la vie était trop difficile. Des fois, j'étais juste déprimée, pis j'avais aucune raison... pas que j'avais aucune raison, mais

je ne savais pas pourquoi, mais j'avais l'impression... c'est comme, dans le fond, j'ai le mal de vivre. — Édith

Assurément, le désir de mort envahi les femmes victimes d'abus. Pour sa part, Jasmine indique avoir eu envie de mourir en se remémorant les abus sexuels subis durant son enfance et avec son ex-conjoint, et Liette avec la réminiscence récente de son agression sexuelle par deux policiers lorsqu'elle était adolescente :

Tout l'envahissement de la honte, de la dégueulasserie, je pensais mourir. J'étais en choc. — Jasmine

Puis là, tout est remonté, tout est revenu, je suis devenue bizarre, je me suis mise à faire des crises d'angoisse, des crises de panique, je voulais mourir, j'étais perdue. — Liette

Le désir de mourir, découlant parfois du désir de fuir une situation invivable et souffrante, conduit inexorablement à passer à l'acte pour certaines femmes rencontrées. Pour quelques femmes, la consommation de drogues ou d'alcool est le reflet d'un désir de mourir aussi.

4.4.1.1. LA CONSOMMATION POUR ÉVITER LA SOUFFRANCE ET LE PASSÉ

Les récits recueillis montrent que les problèmes de dépendance ont touché plusieurs femmes et en touchent encore quelques-unes. En effet, certaines ont vécu des rechutes récentes et éprouvent de la difficulté à cesser de consommer compte tenu de leur histoire personnelle. Catherine avait arrêté de consommer en 2004, mais a rechuté en 2015 et, depuis, elle a de la difficulté à y mettre un terme. Elle fait explicitement un lien entre sa rechute et la violence conjugale dont elle a été victime :

C'est la violence conjugale qui m'a amenée comme à ma déchéance, en plus d'avoir rechuté, avec l'alcool. — Catherine

Pour quelques femmes, les problèmes de toxicomanie sont chose du passé. Néanmoins, certaines estiment demeurer fragiles par rapport au désir de consommer, comme le souligne Liette :

Faut toujours que je me protège. Tout le temps, tout le temps, tout le temps. Je ne serai jamais guérie de ça. Je l'ai ça. Puis, puis ça me ramène toujours inconsciemment dans ma tête, puis tout ça la consommation c'est comme une façon pour moi de me suicider lentement. — Liette

4.4.1.2. L'HOSPITALISATION, UNE EXPÉRIENCE SOUFFRANTE

En plus de ne pas contribuer à l'ancrage domiciliaire⁴², pour toutes les femmes ayant connu une hospitalisation non volontaire avec leur état mental, cette expérience est décrite comme invalidante. Les femmes ne perçoivent pas cet acte légal (hospitalisation contre le gré) comme une « protection ». Dominique décrit bien la souffrance occasionnée par le bris de liberté :

Là-bas j'avais l'impression de... Un peu, c'est comme si j'étais rentrée pis qu'ils m'avaient dit : « Regarde, tu n'as pas le choix, faut que tu passes tes journées dans ta chambre ». [...] Le fait que les portes ne se rouvrent jamais, c'est eux autres qui ont l'heure pour que tu ailles fumer. L'heure pour manger. Tu ne peux pas sortir parce que les portes sont barrées. Ça aussi ça m'a étouffée, j'ai faite, janvier, février là-bas. J'avais beau avoir les [...] médicaments, ça n'a jamais remonté. Je calais. Moi j'me dis c'est l'effet d'être en... d'avoir été pris. Je ne voulais pas être pris, laissez-moi... Fais que j'me... en me poussant d'une place à l'autre chez mes amis, pour moi ce n'était pas mieux, mais j'étais libre. Si j'avais envie d'aller dehors, j'y allais, si j'avais envie, tu sais. C'est ça la liberté là, j'en avais besoin. [...] Mais quand ils me mettaient la barrière, ouf, là c'était non, laissez-moi respirer. — Dominique

Catherine mentionne également cette expérience souffrante qu'elle souhaite oublier :

[...] j'ai fait une tentative de suicide, pis mon chien est mort le lendemain [...]. J'ai été une vingtaine de jour à l'hôpital. [...] heu... c'est pas dans les meilleurs jours... t'sais, c'est quelque chose que je vais oublier. T'sais, deleté. Je vais m'arranger pour ne pas y retourner. C'est juste ça. — Catherine

⁴² Cette notion a été abordée dans le chapitre 2.

4.4.2. SANTÉ PHYSIQUE

Toutes les femmes, à l'exception d'une seule, décrivent des problèmes de santé physique affectant leur fonctionnement et leur capacité à intégrer le marché du travail.

Plusieurs femmes ont mentionné avoir des douleurs chroniques. Pour certaines, ces douleurs sont liées à des problèmes de dos, à la fibromyalgie, à l'arthrite, à l'arthrose ou à des tendinites, au cancer, ou à d'autres problèmes multiples. Pour une seule, des douleurs aiguës sont reliées à des problèmes gastriques et elle est actuellement très amaigrie (Andrée). L'une d'entre elles explique être née sans glande thyroïde, ce qui a un impact sur son humeur (Édith). Pour une autre, il y aurait eu erreur de diagnostic, entraînant une erreur dans la médication prescrite, entraînant à son tour des conséquences physiques nécessitant une hospitalisation (Annie). Par ailleurs, plusieurs femmes signalent avoir été blessées physiquement durant un épisode de violence conjugale récent ou passé (Jane, Iris, Andrée, Jasmine).

Sans équivoque, toutes les femmes rencontrées manifestent une fatigue, voire une grande fatigue due aux innombrables difficultés, embûches, fragilités et violences présentes dans leur parcours et à toutes les démarches qu'elles ont entreprises et qu'elles veulent entreprendre. Plusieurs affirment être « au bout du rouleau » ou « à bout » tout court. Pour elles, cette fatigue relève autant d'une fatigue psychique que physique. Enfin, pour plusieurs, les problèmes de santé mentale, de consommation ou de dépendances paraissent étroitement liés au passé et aux relations interpersonnelles et institutionnelles empreintes de souffrances et de violences:

En terminant, le Tableau 9 présente une synthèse des problèmes de santé mentale, des problèmes de santé physique et des hospitalisations liés à ces problèmes rapportés par les femmes. Ce tableau permet de saisir le cumul et l'ampleur des difficultés vécues et des souffrances associées, complexifiant ou limitant leur intégration sociale, se traduisant par l'itinérance au féminin.

Tableau 9 : Portrait de la santé mentale et de la santé physique

Pseudonyme	Santé mentale				Santé physique		Autres problèmes	Historique d'hospitalisation ⁴³	
	Problèmes de santé mentale		Problèmes de dépendance		Problèmes physiques				
	Diagnos-tics rapportés par les femmes	Tentatives de suicide	Passé	Présent	Problèmes rapportés par les femmes				
ANDRÉE	État dépressif, TPL	?	?	?	Maux de ventre, faible poids, doigt cassé à cause violence conjugale		Très grande fatigue	SM et SP	
GINETTE	Tristesse à cause de son cancer	Non	Non	Non	Cancer		Fatigue	SP	
CARMEN	TDAH et pleure tout le temps. Dépression dans le passé	?	Non	Non	?			Fatigue	Non
JANE	Maniaco-dépressive, TPL et dyslexie	?	?	Non	Problèmes de pieds, de cartilages, arthrose, tendinite, polypes au colon, 10 commotions cérébrales (violence), fibromyalgie. Blessée durant grossesse (violence conjugale)		Fatigue	?	
JULIETTE	Tentative de suicide à l'extérieur du Canada	Non	Alcool, pot et crack	Rechute récente	Fente palatine, problème à l'oreille		Fatigue	SP	
ANNIE	Dépression majeure, bipolarité et TPL	?	Pot	Non	Arthrite et arthrose. Blessée à l'oreille pendant un épisode de violence conjugale		Fatigue	SM	
ÉDITH	Bipolaire, TPL, trouble de l'attachement, TSPT, traits psychotiques, automutilation	Oui (multiples)	Non	Non	Pas de glande thyroïde		?	SM	
CATHERINE	Plusieurs DP dans le passé, post-partum, burnout, TPL, jeu compulsif	Oui (multiples)	Alcool et cocaïne	Rechute récente	Problème génétique de disques dorsaux (dégénérescence), opérée 2 x		Très grande fatigue	SM et SP	
DOMINIQUE	Multiples dépressions	?	Non	Non	Problèmes au dos		Grande fatigue	SM	
IRIS	Choc SPT	?	Non	Non	Fibromyalgie, 2 hernies cervicales, 3 hernies lombaires, douleurs, bras cassé cause violence conjugale		Très grande fatigue	SP	
JASMINE	TSPT et tentative de suicide	?	Alcool	Non	Douleurs, fibromyalgie. Plusieurs blessures graves dues à la violence conjugale extrême		Très grande fatigue	SM	
LIETTE	Dépression majeure, dès qu'il lui arrive quelque chose, elle veut mourir	?	Cocaïne	Non	Bronchite asthmatique (dû à coqueluche), Céphalées mixtes, maux de pieds		Très grande fatigue	?	
SOPHIE	Dépression majeure et TDA pas de « H »	Oui	Alcool et cocaïne	Non	?			Très grande fatigue	Refus SM

⁴³ Deux acronymes sont utilisés ici : SM pour santé mentale et SP pour santé physique.

⁴⁴ L'utilisation du point d'interrogation indique que ces informations n'ont pas été abordées ou que les femmes n'ont pas voulu y répondre durant l'entrevue.

4.5. EN SOMME

En conclusion de ce chapitre, le portrait sociodémographique a levé le voile sur les conditions de vie précaires des femmes rencontrées. Ces femmes sont très pauvres, souvent seules ou célibataires, sans enfant, ou n'ayant pas à charge leurs enfants. Les femmes sont peu scolarisées pour la plupart. La trajectoire des liens sociaux des participantes s'inscrit la plupart du temps dans des rapports inégaux empreints de violence, d'agressions, de négligence, de besoin ou manque de protection, et de besoin ou manque de reconnaissance. En outre, les liens de filiations sont pour la plupart rompus, et les liens de participation élective sont pour le moins ténus ou en (re)construction. Les femmes sont majoritairement exclues des liens de participation organiques et, compte tenu de leur situation, ont peu de possibilités pour intégrer le marché du travail. Certaines ont toutefois le désir de retourner aux études. Bien que *La Maison de Sophia* joue un rôle de médiateur dans la (re)construction des liens sociaux à la fois de participation élective et de citoyenneté, plusieurs femmes ont vécu des bris de protection et de reconnaissance, où leurs droits furent lésés sur les plans juridique et social, que ce soit en ce qui a trait à leur intégrité physique, des relations asymétriques de pouvoir, à la salubrité ou à l'abordabilité des logements. Que ce soit les liens de filiation avec la famille; les liens électifs dans les relations amoureuses et les amitiés; les liens organiques, comme à l'école ou au travail; ou encore les liens de citoyenneté comme l'accès à un revenu décent; quand les liens sociaux sont rompus, ténus ou marqués par les violences, ils affectent en grande partie l'estime de soi, donc l'identité des femmes, engendrant une souffrance sociale. Ces liens jouent, en fin de compte, un rôle fondamental dans la tangente que peut prendre la trajectoire domiciliaire des femmes.

En ce qui a trait aux trajectoires domiciliaires, elles montrent que plusieurs femmes ont déjà connu la rue avant la période d'itinérance actuelle, et ce, parfois dès l'enfance. Certes, les femmes ne se retrouvent pas à la rue ou en

hébergement par choix, au contraire, elles y arrivent en dernier recours. Elles tentent d'éviter la rue en utilisant toutes sortes d'hébergement provisoire, se promenant de place en place au fil du temps au gré des circonstances et de leurs besoins. Les motifs poussant les femmes en situation d'itinérance sont de divers ordres; à la fois de nature structurelle, institutionnelle ou individuelle, les embûches et les difficultés se cumulent, jusqu'au point de rupture où les femmes basculent dans la grande précarité en vivant une situation d'itinérance. Pour la majorité des femmes, la situation d'itinérance s'accompagne bien souvent de plusieurs problèmes sociaux. Bref, une constellation d'éléments contribue à l'itinérance des femmes.

Les trajectoires de santé mentale et physique décrivent ainsi diverses difficultés ou problématiques engendrant ou résultant d'une rupture des liens sociaux ou de la précarisation domiciliaire. Les problèmes de santé mentale sont fréquents pour la majorité des femmes. Ils sont parfois multiples, récurrents et apparaissent à différents moments dans les trajectoires, pour des durées inégales. Les problèmes de santé physique s'incarnent dans la douleur chronique, et la majorité des femmes vit une grande fatigue, reflétant le cumul de tous les fracas et écueils rencontrés au fil du temps. Ces problématiques, expression d'une grande souffrance psychosociale, prennent racine dans des contextes de vie variés et pour de multiples raisons. Or, beaucoup de femmes relient l'émergence de ces problématiques de santé soit au contexte de leur enfance, soit à un traumatisme dans leur vie, ou aux relations amoureuses sous le joug de la violence, influençant tout leur parcours.

En somme, il ressort un entrelacement entre les trajectoires des liens sociaux, de la santé mentale et physique, et domiciliaires, qui sont marquées par des embûches économiques, sociales, politiques, familiales, culturelles, personnelles et historiques affectant leur fonctionnement au sein de la société occidentale. Conséquemment, l'identité des femmes et leur rapport à Autrui se construisent et se modulent à travers des interactions sociales découlant des

univers microsocial, méso-social et macrosocial. Le prochain chapitre aborde donc spécifiquement le rapport à soi et à Autrui croisé au processus de construction identitaire des femmes.

CHAPITRE 5.

RÉSULTATS : RAPPORTS À SOI ET À AUTRUI DANS LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Ce chapitre répond à la seconde partie de la question de recherche⁴⁵ en apportant un éclairage quant à la construction identitaire des femmes en situation d'itinérance. En premier lieu, une part du travail en recherche est la diffusion des résultats. Or, bien souvent, cette diffusion demeure peu accessible au grand public. C'est dans cette optique que l'idée est venue de photographier les femmes, de dos pour préserver l'anonymat, pour ensuite exposer leur histoire à l'aide d'un support visuel afin d'ouvrir les frontières de la transmission des savoirs à un public plus vaste. En deuxième lieu, l'idée de photographier un objet important pour les femmes s'est développée à la suite d'échanges avec la directrice de ce mémoire, professeure Josée Grenier. Cette idée découle d'une réflexion quant aux biens matériels que les femmes perdent ou abandonnent, ou encore entreposent, préservent et conservent dans leurs déplacements et le peu d'espace dont elles disposent en ressource d'hébergement temporaire. Cette réflexion s'est poursuivie avec la question identitaire des femmes, où la représentation de l'objet significatif devient un prétexte pour entrer en dialogue autrement et discuter d'elles-mêmes : qui sont-elles, quels sont leurs besoins, leurs désirs, projets, aspirations, ce qui est important à leurs yeux. Voici, sous forme de tableau, les thèmes ayant émané des récits autour des objets significatifs (Tableau 10).

⁴⁵ Comment les femmes (re)construisent-elles leur identité?

Tableau 10 : Objets significatifs et projets de vie

Pseudonyme	Objets significatifs	Significations des objets	Projets
ANDRÉE	S.O.	S.O.	Se trouver un logement
GINETTE	Ange, chapelet, photo de sa famille (photo)	Avoir la foi, l'importance des liens familiaux	Emménager dans son nouveau logement, profiter des liens familiaux
CARMEN	Cellulaire (photo)	L'importance des liens sociaux	Aller vivre chez son amie à Lachute, ravoir son chat, cheminer vers la guérison, retour aux études
JANE	Livres (photo)	L'importance de l'écriture dans sa vie, actualisation de soi, sortir de l'anonymat	Aller vivre chez des amis (court terme), s'occuper d'elle-même et non plus des autres
JULIETTE	Guitare, photo de sa famille	Réaliser ses rêves et passions, actualisation de soi, l'importance des liens familiaux	Cheminer vers la guérison, se trouver un logement, apprendre la guitare, actualisation de soi
ANNIE	CD de musique (photo)	L'importance de la musique dans sa vie, actualisation de soi	Se trouver un logement, ravoir ses enfants, cheminer vers la guérison, envisage un retour aux études
ÉDITH	Doudou de sa grand-mère, ses peintures et dessins	Symbolique du réconfort et du sentiment de sécurité et l'importance des liens familiaux, actualisation de soi	Se trouver un appartement, ravoir son chat, cheminer vers la guérison, retour aux études
CATHERINE	Aucun objet, chien décédé	Symbolique des pertes et des deuils	Avoir un chien, cheminer vers la guérison, trouver un appartement
DOMINIQUE	Sacoche (photo)	Symbolique de l'identité (ou de ce qui en reste)	A tterrir, cheminer vers la guérison
IRIS	Chaîne en or de sa fille	L'importance des liens familiaux, sortir de l'anonymat	Se trouver un appartement, faire des conférences et avoir un chien, cheminer vers la guérison et l'actualisation de soi
JASMINE	Bible (photo)	Avoir la foi, partager sa foi avec les autres, sortir de l'anonymat	Se trouver une place, sortir de l'anonymat, parler et cheminer vers la guérison et l'actualisation de soi
LIETTE	S.O.	S.O.	Avoir son logement, aider les jeunes filles qui ont vécu des choses semblables à elle, actualisation de soi
SOPHIE	Photo d'un ami décédé et tatou de ses enfants (photo)	L'importance des liens sociaux	Avoir son appartement, pouvoir accueillir certains de ses enfants

Les objets significatifs des femmes sont ancrés dans le moment présent et illustrent, de près ou de loin, leurs besoins fondamentaux et le besoin d'actualisation de soi, évoqués par les projets de vie et par la (re)prise du pouvoir sur leur vie. La (re)prise du pouvoir des femmes sur leur vie se manifeste à travers la foi, l'espoir, la (re)construction de l'identité – du soi –, le (re)tissage des liens sociaux et la notion importante du chez-soi.

5.1. LES BESOINS DES FEMMES

D'abord, les besoins mentionnés par les femmes sont de plusieurs ordres. Spontanément, les femmes mentionnent **l'accès au logement** d'abord, ensuite, elles soulignent que, sans un **revenu décent**, il demeure impossible de se loger adéquatement et de répondre à plusieurs autres **besoins de base** comme de manger à sa faim et dormir convenablement. L'extrait d'Andrée soulève d'entrée de jeu le besoin criant d'argent pour subvenir à leurs besoins fondamentaux.

Besoin d'argent. Elles ont besoin d'être bien alimentées. Elles ont besoin d'un bon lit. Elles ont besoin de sécurité. Elles ont besoin de stabilité. Elles ont besoin de... d'un logis, d'un 2 ½. — Andrée

D'autre part, le besoin unanime des femmes est d'avoir un **chez-soi**, dépassant largement le cadre du logement. En effet, les femmes ont besoin d'un chez-soi bien à elles, qui procure un sentiment de sécurité, d'intimité, de stabilité, de bien-être et de contrôle sur son environnement. **Être bien** est un besoin rapporté par une grande majorité de femmes. Celui-ci s'inscrit dans l'idée du rétablissement et découle par le fait même du besoin **d'accès au système de santé et des services sociaux**. De plus, les femmes sont plusieurs à affirmer avoir besoin de **soutien social**, que ce soit de la part des proches ou d'intervenantes. Quand les liens proximaux (avec la famille et les proches) sont brisés ou fragilisés, le soutien d'intervenantes et du réseau communautaire devient primordial, voire essentiel pour offrir une aide concrète en adéquation avec des besoins fondamentaux de l'existence et de subsistance (se loger, être en sécurité, se nourrir, etc.). Les

femmes expriment qu'elles ont besoin **d'être reconnues**, et aussi qu'elles ont besoin de sentir qu'elles existent dans le regard de l'autre. L'analyse montre en outre que les besoins des femmes sont analogues aux projets de vie qu'elles chérissent.

5.2. LES PROJETS DE VIE ET LA (RE)PRISE DU POUVOIR SUR SA VIE

L'éventail des projets de vie des femmes passe du simple objectif de **survivre**, au désir plus complexe d'aller mieux. Les femmes ont comme projet **d'effectuer les démarches** nécessaires pour reprendre du pouvoir sur leur vie. Pour atteindre un **mieux-être**, les femmes préconisent **d'avoir son chez-soi** pour se stabiliser, être en sécurité et accueillir les gens qu'elles aiment, puis d'avoir son animal de compagnie. De plus, elles sont plusieurs à exprimer vouloir **partager son vécu, aider son prochain** et **exercer ses passions**. L'extrait suivant est porteur en ce sens :

J'ai dit : « je veux un appartement ». Je veux être bien avec moi-même quand je vais... en tout cas, plus bien avec moi-même quand je vais sortir... Savoir que je vau quelque chose et apprendre à m'aimer. Pis je veux un chien... et mon plus grand rêve serait de faire des conférences pour aider les autres femmes. Juste pour leur dire « c'est rough hein? Oui, la vie est rough, oui, vous l'avez eue rough, mais regardez, je suis là. Je suis là parce qu'y faut se battre, pis continuer. On a de la valeur ». — Iris

Malgré les difficultés rencontrées, les femmes sont dans un **processus d'actualisation de soi**. Elles se sont engagées envers elles-mêmes pour se diriger vers un avenir meilleur et chérissent divers projets de vie. Elles donnent aussi un sens à leur parcours, ce qui les aiderait à persévérer et poursuivre leurs rêves. En répondant à leurs besoins et par l'intermédiaire de la (re)prise du pouvoir sur leur vie, les projets de vie des femmes peuvent se concrétiser.

5.3. LE CHEZ-SOI⁴⁶

Avoir son chez-soi est un projet partagé par l'ensemble des femmes. Pour elles, le chez-soi doit répondre à plusieurs critères fondamentaux. D'abord, ce chez-soi doit permettre de se sentir en sécurité, d'avoir son intimité et être décent.

Je m'en fous. Comme... faut juste que, comme je t'ai dit, que je me sente ben. C'est ça les deux mots : se sentir bien pis être en sécurité. Je peux avoir un 5 et demi, je peux avoir un 10 et demi, je peux avoir un deux et demi... Faut que ce soit salubre, on s'entend là. J'ai déjà eu un appart... pas que j'ai déjà eu, mais tu sais, il faut qu'il soit salubre, que je me sente bien en dedans, pis que je sois en sécurité. — Carmen

Or, l'enveloppe n'a guère d'importance pour la majorité des femmes. Comme le mentionne Sophie, elle n'a pas besoin d'un palais, mais juste d'une place bien à elle où elle se sent chez elle :

Ben là, regarde, j'ai eu des maisons, j'ai eu des appartements... je m'en fout d'avoir un petit deux et demie ou trois et demie, du moment que je me sente chez nous. J'ai pas besoin d'un palais. Juste ma place. C'est à moi toute seule. — Sophie

Par contre, se sentir en sécurité est un aspect fondamental pour faire office d'un chez-soi. L'aspect de la sécurité est mentionné par la majorité des femmes qui ont été victimes de violence. Jasmine l'évoque à merveille dans l'extrait suivant :

J'aimerais ça me retrouver un moment donné à avoir un chez nous, puis reconnaître c'est quoi être en sécurité dans son chez nous puis pas avoir peur. J'aimerais faire cette expérience-là (rire). — Jasmine

Ensuite, celui-ci doit offrir un espace propice au repos, à la guérison, au prendre soin, et surtout, au sentiment de bien-être. L'extrait d'Annie révèle comment se sentir chez soi dépend des activités que l'on peut y faire et que ces éléments sont interreliés dans la notion d'un chez-soi qui prend le sens du chez-soi pour ces femmes :

⁴⁶ La notion du chez-soi, développée dans le récit des femmes, se rapproche de la notion de la domiciliation de Laberge et Roy (2001), abordé précédemment dans la section des trajectoires domiciliaires du présent mémoire.

Un endroit où tu vas être contente d'arriver le soir pour relaxer, pour voir des amis, faire un souper. Ça c'est des choses qui vont faire que tu vas être bien où ce que t'es. Juste de l'avoir décoré, de l'avoir mis à ton goût, au moins, tu vas avoir des pièces où tu vas être à l'aise, tu vas être bien. Prendre le temps que tu veux avec tes amis, ou avec ta famille, c'est là que tu vas être bien. [...] Mais tu peux aussi juste... tu vois ben souvent, moi j'aime ça écrire de la poésie. Juste de m'installer à mon bureau pis d'écrire, c'est merveilleux là! Fait que ça peut être toutes sortes de petites choses comme ça qui font que ça donne un tout, pis ça va faire que tu vas être bien dans ton environnement. Ça, ça peut t'aider beaucoup. — Annie

D'autre part, le chez-soi doit permettre de recevoir, d'accueillir l'autre dans un espace à soi, selon ses valeurs. Ginette évoque de façon très personnelle comment les liens sociaux et familiaux prennent une place importante dans la notion du chez-soi :

Un chez nous, c'est [...] tu rentes chez vous, t'es ben. Que tu sois toute seule ou quelqu'un qui t'attende, que tu reçoives de la visite, que ça soit propre. Pas que je suis perfectionniste, mais j'aime ben que les affaires soient à leur place. Mais, mes sœurs vont arriver, ben faites-vous un café, t'sais... l'accord [...] Pourtant, c'est simple. [...] c'est d'être ben avec qui que t'es! Que tu passes du bon temps, pis t'es contente qu'a reste là, chez vous, qu'a couche chez vous ou qu'a parte, t'es aussi contente. [...] C'est d'être ben avec le monde avec qui que t'es. [...] De prendre le temps d'écouter l'autre, l'autre a prend le temps de t'écouter. — Ginette

C'est aussi un lieu de partage exempt d'intrusion. En d'autres mots, le chez-soi, c'est d'avoir le contrôle de son environnement et des rapports avec Autrui comme le soulève Andrée :

C'est ça qui va faire que mon corps va se reposer, qu'il va dormir en sécurité, qu'il va avoir le même lit, qui va avoir une clé, qui va être capable de dire il y a une personne qui rentre chez nous, je peux inviter qui je veux [...] — Andrée

Pour plusieurs femmes, avoir un animal de compagnie compléterait le projet d'un logement digne d'un chez-soi. Carmen l'évoque ainsi :

Je m'en fous de ce que je vais avoir... Je veux juste arriver chez moi. Moi, j'ai un petit chat [...] pis je veux pouvoir l'amener, t'sais faire un genre de

zoothérapie. Tu sais, des fois, je suis anxieuse, je suis stressée, ben, je la prends, je me colle... — Carmen

En somme, un chez-soi permet de préserver ou de (re)construire son identité, il permet de (re)tisser des liens sociaux et est garant d'un réel bien-être, à travers les sentiments de sécurité, de stabilité, de confort et de contrôle. Et il passe par l'actualisation de soi.

5.4. LA (RE)CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ À TRAVERS LE SENS ET L'ESPOIR

Si la (re)construction de l'identité⁴⁷ peut s'opérer par l'entremise d'un chez-soi, il appert que les femmes ont été rencontrées à un moment de leur vie plutôt malheureux, puisqu'il signifie qu'elles n'ont plus de chez-soi, que leurs liens sociaux sont ténus et qu'elles ont peu de ressources. L'identité est marquée par les parcours jonchés d'écueils, d'aléas et de désolation. Or, les femmes donnent un sens aux épreuves vécues, elles ont la foi et gardent espoir, ce qui leur donne la vitalité de persévérer, de se transformer et de s'actualiser.

5.4.1. UNE IDENTITÉ EN MIETTE

Toutes les femmes rencontrées sont en détresse et disent éprouver une grande fatigue physique et psychique compte tenu des embûches et des difficultés vécues qui ont été décrites au chapitre précédent. L'extrait d'Andrée est sans équivoque à cet égard :

Je vis une détresse psychologique. Pour moi c'est grave. De perdre la santé, ma capacité de marcher... [...] Là, 70 livres. Oui, c'est précaire. Je vis beaucoup de détresse psychologique. — Andrée

Elles arrivent au bout du rouleau comme le mentionne Sophie.

Je suis tannée... je suis tannée... c'est comme, je pourrais-tu avoir un break là? — Sophie

⁴⁷ Le deuxième chapitre décrit les notions d'identité, le soi et le je selon l'interactionnisme symbolique.

Plusieurs mentionnent ne plus rien posséder. Que ce soit des pertes matérielles ou relationnelles, les femmes doivent composer avec plusieurs deuils. L'extrait de Ginette est frappant concernant toutes les clés qu'elle ne possède plus :

J'ai pus de clé de maison, j'ai pus de clé d'auto, j'ai pus de clés là... pour rien... pus de clé de boîte à malle. — Ginette

L'extrait de Dominique soulève l'enjeu de la dépossession liée étroitement avec son identité pour qui sa sacoche se trouve à être un objet très significatif.



Ben oui. [Ma sacoche] C'est une affaire que... si tu perds tous tes papiers [...] ta carte de guichet, peu importe là, c'était dedans là. C'était gros. J'allais au Tim, pis je l'avais collée sur moé là tu sais, elle me suivait partout, partout là. Pis je ne suis pas une fille à sacoche pantoute, avant ça je l'oubliais partout. Pis là j'pense que c'est la seule affaire qui m'a... que j'pouvais dire c'est à moé, ça va rester à moé. T'as perdu tes brassières, tes bobettes, pis crisse s'il peut au moins me rester la sacoche. Ça va déjà être ça. — Dominique

Figure 4 : La sacoche de Dominique, un objet significatif symbolisant son identité

Certaines doivent composer avec le fait de ne pas avoir eu une famille aimante et le manque ressenti à cet égard. Par exemple, Carmen doit accepter que la relation avec son père violent soit empreinte de manque d'amour :

Faire le deuil, ouin. Pis dire, si j'ai une relation avec mon père, O.K., mais de pus avoir mal parce que je l'ai pas eu. — Carmen

D'autres, n'ayant plus la garde de leurs enfants, éprouvent de la difficulté à faire le deuil de la famille rêvée, ou acceptent que le lien d'attachement se soit transformé et font leur deuil, comme en témoigne Catherine :

Il y a quelque chose quelque part qui m'aide, mais [...] si je dis mes enfants, c'est plus ou moins vrai parce que... t'sais, j'ai déjà fait la coupure, pis je veux pas leur mettre ce fardeau-là de « maman va pas bien je reste ici pour vous autres ». — Catherine

Plusieurs ont peur de revivre une situation d'itinérance après leur hébergement actuel. Certaines femmes se représentent l'itinérance comme étant le résultat d'erreurs personnelles. Jasmine exprime la crainte d'erreurs qui la propulseraient encore en situation d'itinérance.

J'ai comme des petites craintes, je ne veux pas faire trop d'erreurs parce que je ne veux pas être errante longtemps encore. — Jasmine

Les femmes ressentent de la honte, du découragement et se sentent déroutées par rapport à la situation actuelle. Leur fierté est ébranlée comme le cite Annie :

Quand on vit une situation comme ça, écoutes, premièrement, on n'en est pas fier, on va pas aller crier ça sur le toit à tout le monde : « ah! Je suis en hébergement, je vis des difficultés! » — Annie

Catherine dit être arrivée au plus bas dans sa vie, elle l'exprime comme suit :

Une défaite totale. Rendue au point où est-ce que j'emmène au pawnshop la chaîne en or de mon père qui est la seule chose qui me restait significative de lui. Je pense que je suis rendue au bas, bas, bas, bas, bas que je peux être... — Catherine

L'extrait de Andrée révèle ce sentiment de honte liée à sa situation économique précaire :

Je suis tannée, vraiment. Vraiment tannée. Là je ne lui avais pas dit au médecin que je vivais en hébergement. Je ne l'ai pas dit au médecin que je dormais sur un matelas de plastique. Je n'ai pas dit au médecin que j'étais dans la rue. Puis je lui ai dit la dernière fois... je suis venue le corps plein de boutons. Puis c'est là qu'il m'a signé ma contrainte sévère parce que je l'ai supplié de me donner... à place de me donner 600 \$ quelques, d'avoir 900 \$ pour être capable de manger si je m'en vais en appartement à 500 \$. Je suis rendue là. Mais j'ai terriblement honte d'être rendue là.

Parce qu'après 3 mois de maison d'hébergement, je ne sais pas, je devais avoir une illusion que c'était gratuit ou que je devrais avoir de l'argent. Je ne le sais pas. [...] C'est la déroute. — Andrée

Certaines vivent même de la culpabilité, comme Jasmine, qui aurait souhaité quitter avant, mais qui en a été incapable :

Des fois tu peux être porté à être refermé en toi puis dire regarde j'ai fait quoi? Trois ans de thérapie pour arriver dans une situation. Parce que là je me sentais coupable aussi. O.K. parce que j'aurais dû partir avant. C'était tout le scénario qui revenait. Là j'ai dit : « non. Regarde, tu as tenté de porter confiance en quelqu'un, encore à nouveau, et on t'a encore trahi ». — Jasmine

En somme, l'identité des femmes s'en trouve atteinte.

Je suis en mille morceaux. Il n'y a plus rien qui va dans ma vie, dans toutes les sphères. Surtout économique. Parce qu'étant donné que j'ai le jeu là... — Catherine

Mais surtout, les femmes expriment un écart identitaire. Plusieurs décrivent l'écart entre d'où elles viennent et où elles sont rendues, comparativement à où elles devraient être rendues et où elles auraient aimé être rendues... En fait, c'est comme si leur soi n'est pas ce qu'il aurait dû être, leur soi est déchiré. En exemple, plusieurs témoignages des femmes vont en ce sens :

Tu sais, tu es rendu à 54 ans, je ne pensais pas vivre ça non plus. [...] Wouf! Elle est rough! — Dominique

Je ne m'attendais jamais de me retrouver ici. Tu sais, moi je pensais : Hey Yeah!... Non, ce n'est pas ça du tout. Quand tu es blessée de même, c'est du travail. — Jasmine

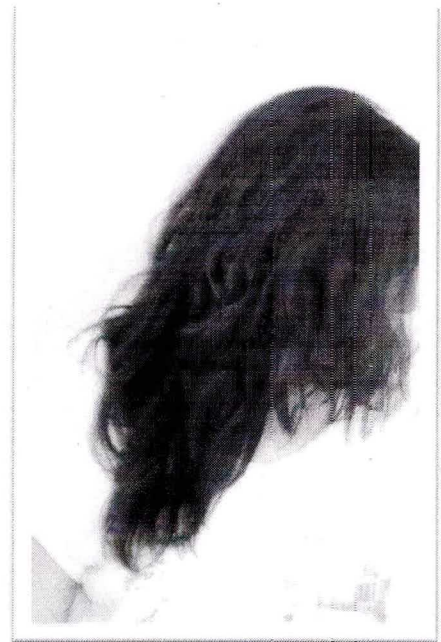


Figure 5 : Catherine ne possède plus aucun objet significatif

Le plus difficile c'est de prendre conscience. Vraiment, je suis dedans, carrée, que... de se retrouver dans la chnoute de même, après avoir... oui, quelque part, j'ai toujours eu des problèmes, mais j'ai toujours réussi à garder des logements, des beaux logements, pis faire manger mes enfants, pis qui soient habillés chaque saison, pis moi aussi, pis avoir la voiture de l'année... il n'avait pas de problème. Là, je viens de faire une faillite, j'ai embarqué ma Pontiac G6 là. Imaginez là... t'sais, tu vois ça partir, ça fait comme... tabarnache, ça se peut pas... T'es rendue où la grande? — Iris

Certes, c'est à travers l'épreuve que les femmes donnent un sens à leur parcours : elles veulent que leur situation change et que leur vie s'améliore, elles cherchent à (re)construire leurs identités. Pour certaines, la foi permet de garder espoir, de persévérer et d'espérer une vie meilleure.

5.4.2. LE SENS DE L'ÉPREUVE, LA FOI, L'ESPOIR ET LA PERSÉVÉRANCE

Plusieurs femmes en viennent à la conclusion que les épreuves, les difficultés, les pièges et les aléas de la vie vécus ne sont pas vains :

Parce que si ça peut faire un changement, tout ce que j'ai souffert ne sera pas en vain. — Jasmine

Elles y donnent un sens, celui de passer au travers, de changer, de guérir, de continuer, et soutiennent qu'il y a un avenir meilleur qui les attend. L'extrait de Jasmine l'illustre bien :

*Je ne veux pas reculer, je veux avancer.
Je suis venue trop loin, je veux continuer,
mais j'ai eu on dirait une grosse guérison
en venant ici. — Jasmine*

Dans le cas de Liette, cette dernière affirme qu'elle a une épreuve à passer, dévoilant aussi sa grande force de caractère pour faire face aux difficultés :

*Mais c'est une épreuve de vie qu'on dirait
qu'il faut que je passe. Je suis forte de*

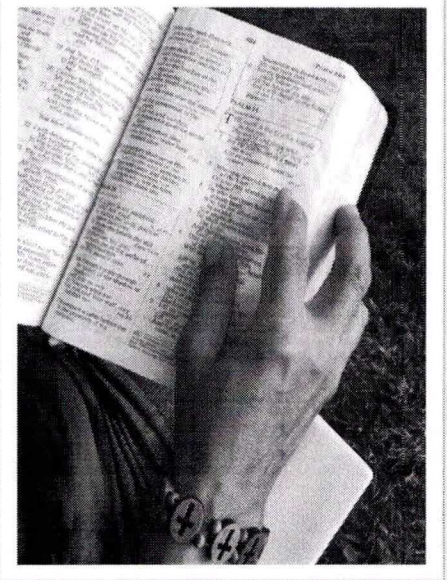


Figure 6 : La bible de Jasmine, symbole de sa foi

merde ostie, je la trouve rough. Je la trouve bien dure parce qu'il me semble que j'en ai pas de besoin là. — Liette

Pour de nombreuses femmes, la foi est d'un réel soutien dans les moments de tourmente.

Sinon regarde, je serais morte. Je ne peux pas vivre toute seule comme ça là, écoute. Je ne peux pas... sans ma foi... je suis morte. — Liette

Faut continuer à vivre, faut continuer à avancer. Faut continuer. T'sais, il faut s'accrocher. Moi, j'ai une autre chose qui m'a aidée énormément... j'ai été élevée dans la religion catholique. Je crois en Dieu. Je m'accroche. — Iris

Même si ce Dieu prend différentes formes, il reste que la foi paraît porteuse d'espoir pour bien des femmes.

Je le sais pas, vraiment, ce que je pourrais peut-être te dire, c'est que c'est le spirituel qui fait que je continue. [...] C'est... dur à expliquer. C'est comme une puissance plus forte que moi. C'est sûr, c'est l'univers, c'est... je peux pas dire Dieu catholique là, mais t'sais... une espèce de Dieu, les anges, ou quelque chose comme ça qui fait que... je m'accroche pis, je me dis, ils vont me donner quelque chose de mieux pour aujourd'hui là t'sais. Quand je fais trop d'angoisse, ben, ça passe, je sais que ça finit par passer. — Catherine

De même, l'espoir est la clé selon plusieurs femmes pour pouvoir passer à travers leurs difficultés :

Si c'est pas toujours facile, faut pas oublier que l'espoir, c'est comme un phare, que ça guide toujours dans la bonne direction. Ça règle pas la tourmente, mais ça guide toujours dans la bonne direction. — Édith

Toujours. Je me suis toujours dit ça ne se peut pas que j'en chie de même toute ma vie là. Ça ne se peut pas là. Faut qu'il y ait quelque chose qui va se produire qui va faire que je vais aller mieux. — Iris

En tout cas, je le sais qu'un moment donné, ça va ben aller... — Carmen

La persévérance est de mise comme l'affirme Annie :

Quand tu vis ça, faut que tu te dises : « bon ben, O.K., on va passer par là, pis faut que tu gardes ton courage, faut que tu gardes espoir, pis tu dis, O.K., on va vivre ça comme ça, c'est ça qui m'arrive, faut que j'arrive à

dealer avec, faut que j'arrive à me garder la tête hors de l'eau pour pouvoir foncer pis lâcher pis continuer ». — Annie

Or, pour donner un sens aux épreuves et pour (re)construire leur identité, les femmes ont besoin de s'actualiser. Ainsi, plusieurs femmes mentionnent vouloir être mieux, vouloir se rétablir, vouloir guérir.

5.4.3. LE DÉSIR DE CHANGER, DE SE TRANSFORMER ET DE S'ACTUALISER

Dans cette optique de la transformation et du changement, les femmes entreprennent des démarches de tout acabit. Liette est consciente de tous les changements à faire pour aller mieux :

Oui, j'ai beaucoup de changements à faire.[...], mais si je pourrais réussir à faire ce que j'ai envie de faire, de donner ce que moi j'ai appris dans ça tu sais. De donner de l'amour aussi. — Liette

Plusieurs affirment souhaiter guérir psychologiquement et socialement des traumatismes liés à la violence et la négligence subies dans le passé. Jasmine a notamment entrepris maintes démarches pour « cheminer vers la guérison », comme elle dit si bien, mais des obstacles se révèlent à chaque pas :

J'essaie de refaire ma vie depuis ce temps-là. Puis, j'ai pas eu beaucoup de succès. Fait que, ça fait trois ans et demi que je chemine. Je vois un psychologue. Tout. J'essaie de reprendre le pouvoir sur ma vie. Puis il m'arrive comme des bad luck en chemin. — Jasmine

Certaines femmes souhaitent se rétablir en arrêtant de consommer de l'alcool ou des substances psychoactives. Quelques femmes entreprendront ou ont entrepris une thérapie pour cesser de consommer. C'est le cas de Juliette, qui est en thérapie actuellement, qui affronte les sentiments liés aux épreuves du passé auprès d'un père agresseur et d'une mère négligente.

Mais, c'est dur les choses, il faut arriver, tu sais, il faut confronter le passé. [...] Mais oui, pour mon rétablissement, c'est... ça vaut la peine de le faire. Oui, ça fait. Des sentiments comme ça, ça bloque, des fois on ne peut pas avancer. — Juliette

Pour d'autres, les plus jeunes, il s'agit de retourner à l'école aux adultes et terminer leur secondaire, ou encore poursuivre leurs études, avoir une profession et rejoindre le marché du travail. Plusieurs souhaitent aider. Nombreuses sont les femmes ayant le désir et le projet de sortir de l'anonymat et d'aider les femmes qui vivent des difficultés semblables aux leurs.

Un jour, je rêve d'avoir un refuge pour femme, puis accueillir des personnes pour les aider eux en retour. Dans des régions où il n'y en a pas. — Jasmine

Bien, il faut que j'aide les jeunes femmes, les jeunes filles avec le vécu que j'ai. J'ai été agressée, mais j'ai fait de la prostitution, j'ai été dans la drogue. J'ai tout fait. Je suis allée partout, je suis comme un passe-partout. — Liette

Or, si elles cheminent vers cette (re)construction identitaire c'est avant tout pour elles-mêmes qu'elles le font, comme en témoignent les extraits suivants :

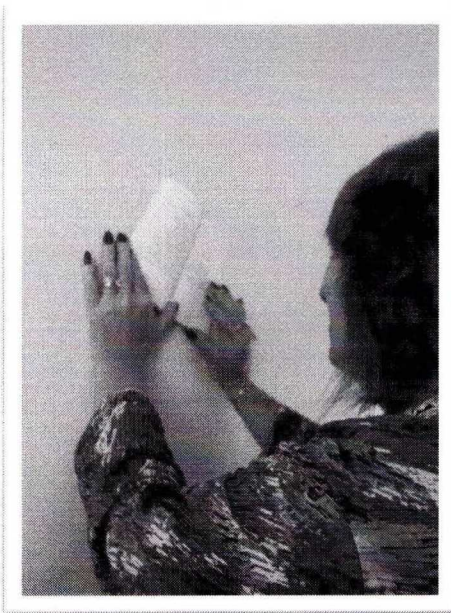


Figure 7 : Les livres et l'écriture sont très significatifs pour Jane

Je le fais pour moi, mais j'espère que je peux encourager d'autres [femmes à] persévérer. Malgré tous les obstacles que j'ai eus dans ma vie. — Jasmine

Pour aimer faire des affaires, faut que tu penses à toi, pour t'encourager toi-même. — Ginette

[apprendre à écrire], je l'ai fait parce que MOI je voulais, c'est la seule affaire que j'ai voulue pour MOI. — Jane

Et cela se réalise petit à petit, au quotidien, à travers de petites choses :

Ça peut être toutes des petites activités comme ça, que tu te mets dans ton quotidien, pis ces activités-là vont faire en sorte que, bon ben, cette semaine, ça bien été, j'ai réussi à faire qu'est-ce que je voulais, j'ai réussi à faire mes activités, fait que ça, en quelque part, te redonne un... pas valorisée, mais, oui, un peu, tu vas être plus valorisée, pis tu vas être plus fière de ce que t'as réussi à faire, que si tu te donnes pas des défis à faire. — Annie

Et, c'est possible pour certaines, comme Jasmine qui conclut :

En tout cas, au dernier voyage, c'est comme, on dirait que j'ai vu que j'avais des chaînes autour de moi qui se sont brisées puis que je les ai laissées par terre. — Jasmine

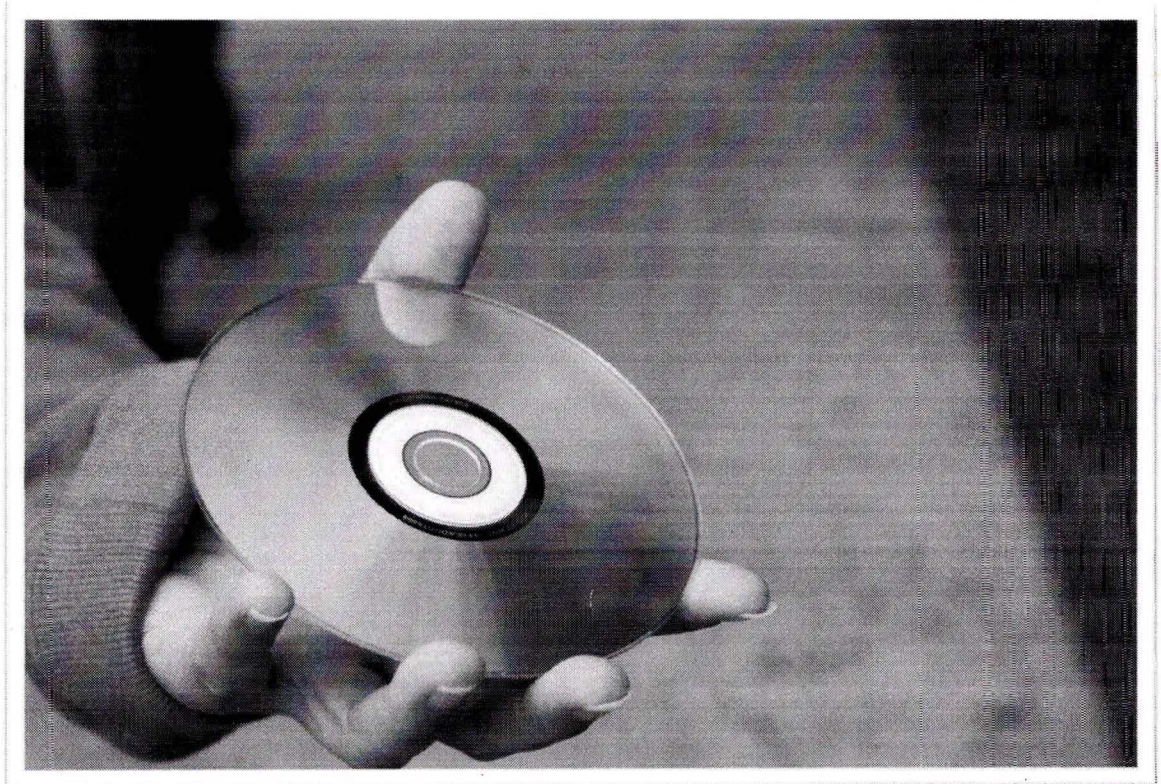


Figure 8 : La musique, représentée par un CD, est très importante dans la vie d'Annie

Tout comme la (re)construction identitaire, la (re)prise du pouvoir sur leur vie se réalise parfois à travers les passions que les femmes chérissent. Cela fait partie du processus d'actualisation de soi. L'artisanat, l'art, l'écriture et la musique occupent une place de choix dans la vie des femmes, comme elles le confient :

Le plus important pour moi... de trouver une place tranquille pour pouvoir écrire. Pis, quand même ça serait dans rue, j'te le dis, je me mettrai une cabane là, j'm'enfermerai là, pis j'écritais. — Jane

Ah oui! Ma guitare ici tu sais, j'aimerais me payer un cours intensif, oui, parce que tout le temps (rire) que j'ai perdu... le mari de ma sœur me l'a donné. C'est ma passion. — Juliette

J'aime beaucoup le dessin. Quand tu dessines, c'est comme quand t'écris, dans le fond, parce que, quand t'écris, t'es dans un autre monde, t'es dans autre chose. — Annie

Malgré tout, quelques femmes se sentent bien loin de l'actualisation de soi telle que la décrit Maslow, la situant comme étant le dernier étage de la pyramide des besoins. Elles cherchent simplement à survivre :

Pour l'instant, c'est juste de survivre. Je suis toujours dans la base de la pyramide de Maslow. Tout le temps, tout le temps, tout le temps. [Rire] Je suis tannée, j'ai hâte de remonter un petit peu dans la pyramide (rire). Pis je vais aller me chercher un chien. — Catherine



Figure 9 : Le cellulaire de Carmen lui permet de communiquer et de garder contact avec les autres

Les femmes cherchent à (re)construire leur identité par l'entremise de multiples démarches, projets et actions. Cependant, elles font face à un lourd passé, affectant leur identité, leur soi, faisant obstacle à ce désir de (re)construction de soi et à celui de (re)prise du pouvoir sur leur vie. Or, l'ensemble des femmes maintiennent le cap malgré les doutes, contre vents et marées, elles gardent espoir et ont la foi, elles persévèrent et font preuve d'une grande force. Qui plus est, elles aspirent à partager leur vécu et donc, elles cherchent à (re)tisser des liens sociaux.

5.5. EN SOMME

En conclusion, ce chapitre cherche à répondre à la deuxième question de recherche⁴⁸ en se penchant sur la construction identitaire des femmes en situation d'itinérance. Pour ce faire, une partie des résultats émane de la réflexion autour d'un objet significatif pour elles et de sa représentation dans leur vie. Au départ, plusieurs femmes étaient déconcertées par cette question, et n'avaient pas d'objet en tête immédiatement, certaines répondaient spontanément. Une seule n'est pas parvenue à trouver un objet significatif pour elle, réalisant par le fait même qu'elle ne possédait plus rien. Cet exercice a donné lieu à un matériel très proche de leur vécu, qui est parfois difficile à mettre en mots.

Les besoins mentionnés par les femmes sont de divers ordres, dont l'accès à un revenu décent pour pouvoir répondre à leurs besoins de base : manger suffisamment, dormir raisonnablement et posséder un logement satisfaisant. En outre, les femmes cherchent à tout prix un lieu leur procurant sécurité, intimité, stabilité, bien-être et contrôle de leur environnement. De là l'importance de la notion du chez-soi pour ces femmes à la recherche d'un mieux-être. Elles ont aussi besoin d'avoir accès au système de santé et de services sociaux pour obtenir des soins et un accompagnement en adéquation avec leurs besoins pour réacquérir la santé mentale et physique. En somme, il importe de reconnaître

⁴⁸ Comment les femmes (re)construisent-elles leur identité?

leurs besoins, soulevant dès lors l'enjeu de la reconnaissance dans la (re)construction identitaire.

Par ailleurs, même si les femmes font face à de multiples problèmes, elles gardent espoir, chérissent des projets de vie et entreprennent des démarches dans le but de s'actualiser, de donner un sens à leur vie et de (re)construire leur identité. Par l'entremise d'un chez-soi et en renouant des liens sociaux, les femmes cherchent à répondre à leurs besoins. Les ressources d'hébergement, comme *La Maison de Sophia*, mais aussi les autres formes d'institutions offrant une diversité de services et une forme de protection sont primordiales dans leurs vies et garantes d'une transformation à long terme de la situation des femmes pour sortir de l'itinérance.

CHAPITRE 6.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET DISCUSSION

Le double objectif de cette recherche était de comprendre comment les femmes décrivent les trajectoires menant en situation d'itinérance et de comprendre comment elles construisent leur identité à travers celles-ci. Le précédent chapitre décrit les éléments saillants des diverses trajectoires des femmes rencontrées ayant contribué de près ou de loin à la situation d'itinérance actuelle. Ce même précédent chapitre permet aussi de dégager des éléments influençant la construction identitaire des femmes et des besoins qu'elles nomment sur le plan matériel et relationnel pour s'émanciper et reprendre du pouvoir sur leur vie. Le sixième et dernier chapitre présente, dans un premier temps, une synthèse des résultats, puis, dans un deuxième temps, discute des enjeux émergeant des résultats de recherche.

6.1. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

De la synthèse, il se dégage des éléments communs dans les récits des femmes à travers des points communs, des points de rupture, des points de basculement et d'ancrage, traversant leurs trajectoires et opérant des changements dans les parcours.

6.1.1. POINTS COMMUNS, POINTS DE RUPTURE ET POINTS DE BASCULEMENT

D'abord, le **déterminant commun**, appelé ici le **point commun**, émanant de l'ensemble des témoignages des femmes rencontrées quant à la situation d'itinérance actuelle est la précarité économique. Comme l'ont souligné d'autres études abordant l'itinérance des femmes (Beauregard, 2014; FRAPRU, 2015; Plante, 2007), la précarité économique s'exprime par leurs maigres ressources financières et leur dépendance à l'égard de l'État, et par le fait que

les femmes sont logées de façon précaire soit par l'inadéquation, la taille insuffisante ou la non-abordabilité du logement.

Ensuite, se greffent à cette constante de la précarité économique des **difficultés concomitantes**, liées de surcroît à l'effet d'**accumulation** et pouvant provoquer des **points de rupture**, voire un basculement dans l'itinérance. Selon Gherghel, ce que l'on nomme points de rupture sont des « *points tournants* [qui] représentent des événements, des transitions ou des contextes qui déclenchent un changement considéré comme substantiel dans le cheminement individuel » (Gherghel, 2013: 20). En premier lieu, ces difficultés sont de l'ordre de l'effritement des liens sociaux, tant de nature distale, comme les liens de participation organique (travail) et les liens de citoyenneté (sociale, étatique, institutionnelle ou communautaire), que de nature proximale comme les liens de filiation (famille) ou de participation élective (amis et conjoints). En deuxième lieu, ces difficultés sont aussi de l'ordre de la santé physique et mentale, incluant les problèmes de dépendances. En troisième lieu, ces difficultés s'expriment également dans les récits des femmes par diverses formes de violences vécues, notamment des violences sociales, institutionnelles, interpersonnelles ou intrapersonnelles⁴⁹ (James et al., 2003). De fait, les difficultés concomitantes font partie de la somme des points de rupture apparus au long des diverses trajectoires et demeurent généralement présentes durant la situation d'itinérance. Bref, le passé et le présent se conjuguent. Des éléments du passé peuvent ressurgir dans le présent, créant de nouveaux points de rupture ayant des effets négatifs. Ces difficultés forment une constellation dans le parcours de vie de femmes, une toile tissée selon les événements vécus, générant une grande souffrance pour la majorité et influençant considérablement le processus de construction identitaire. À cet égard, comme le mentionnent Bellot (2018) et

⁴⁹ Selon Flynn (2015: 34), « la violence intrapersonnelle réfère à la violence perpétrée directement sur soi ».

Ouellet (2007), les femmes en situation d'itinérance vivent de nombreuses pertes identitaires au long de leur parcours.

Les femmes atteignent le **point de basculement** lorsque les points de rupture provoquent un changement de la permanence à la non-permanence en logement. Le point de basculement, ou l'entrée en situation d'itinérance arrivent la plupart du temps à la suite d'une accumulation de points de rupture rapprochés, couplés à des difficultés déjà présentes au sein des diverses trajectoires⁵⁰. Ce constat avait déjà été mis en évidence par le *Canadian Observatory on Homelessness* (COH, 2012) et s'inscrit dans le processus d'exclusion décrit par Clavel (1998)⁵¹. En d'autres mots, au moment où les femmes ont été rencontrées, elles se trouvaient toutes dans la zone de pauvreté concernant leur situation socioéconomique, la majorité des femmes étaient en zone d'exclusion pour ce qui est du lien organique, sauf pour l'une d'entre elles qui était en zone d'intégration. Elles se trouvaient toutes dans la zone d'intégration par rapport à la domiciliation, mais près de la zone de précarité, puisque l'hébergement actuel est de nature temporaire. Elles se situaient toutes dans la zone de précarité par rapport aux liens de filiation et de participation élective. En ce qui a trait au lien de citoyenneté, le manque de reconnaissance et le non-respect des droits civils, politiques ou sociaux et leur incapacité à être autonome font en sorte qu'elles se retrouvent à bien des égards dans la zone de précarité, près de la zone de l'exclusion. La majorité des femmes rencontrées éprouvent de la honte face à leur situation, elles ont une faible estime d'elles-mêmes et sont stigmatisées par rapport à leurs statuts précaires, faisant d'elles des femmes, pauvres, sans logement, itinérantes, instables, ayant besoin de soins, « BS », etc. Ces éléments influencent évidemment la (re)construction identitaire.

⁵⁰ Revoir le Chapitre 4 des résultats.

⁵¹ Revoir le Chapitre 1 pour la présentation du modèle de Clavel (1998).

6.1.2. LES MOUVEMENTS VERS L'ITINÉRANCE

Le moment de l'entrée dans l'itinérance est singulier pour chaque femme. Les contextes et les motifs de l'entrée sont multiples pour chacune d'elles. Pour plusieurs d'entre elles, la situation d'itinérance actuelle n'est pas une première expérience d'itinérance. Le mouvement de la spirale⁵² continu. Pour quelques-unes, il s'agit d'une première expérience dans l'itinérance qui s'exprime par le mouvement de la descente rapide ou lente. En ce sens, ces résultats font écho à la typologie de l'itinérance basée sur la temporalité et la stabilité résidentielle développée par Kuhn et Culhane en 1998 et reprise par bien des auteurs découpant l'itinérance chronique, cyclique et situationnelle (Begin et al., 1999; Gaetz et al., 2013; Gouvernement du Canada & Emploi et Développement social Canada, 2013; MSSS, 2014a).

Trois types de mouvements sont repérés parmi les parcours des femmes rencontrées. Parfois, c'est une pente descendante (a), parfois, ce sont des oscillations allant de bas en haut, tout en descendant vers le bas ou se maintenant au bas (b), parfois, c'est un tourbillon descendant vers le bas (c). La Figure 10 illustre trois segments des parcours des femmes permettant de visualiser cette typologie des mouvements vers l'itinérance.

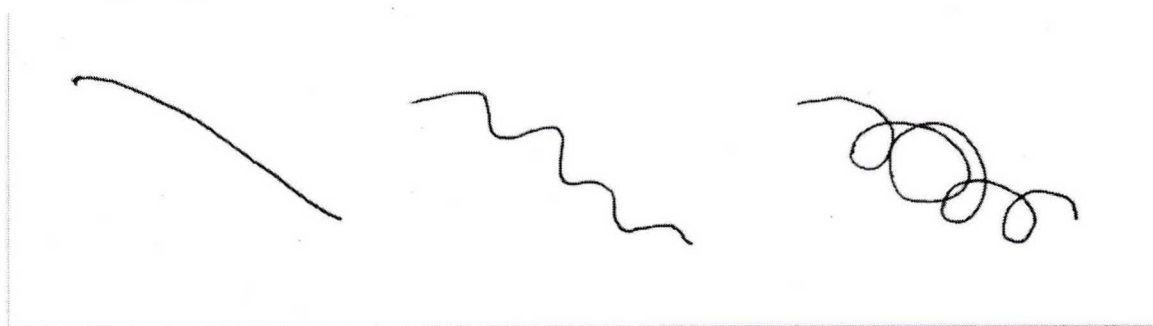


Figure 10 : La pente (a); l'oscillation (b); le tourbillon (c)

La pente (a) réfère à l'accumulation succincte de difficultés jusqu'à l'entrée en itinérance. L'oscillation (b) réfère à l'accumulation de difficultés au sein des

⁵² L'image de la spirale est utilisée par plusieurs auteures traitant de l'itinérance au féminin, dont Fournier et Mercier (1996); Gélineau (2012); Gélineau et al. (2006); Gélineau et al. (2008); Plante (2007).

parcours comprenant néanmoins des moments de retour vers une certaine stabilité. Le tourbillon (c) — ou spirale — réfère à l'enchevêtrement marqué à la fois par l'accumulation, mais aussi la juxtaposition et le croisement des divers problèmes ou difficultés dans les parcours. Ces images permettent de saisir une réalité mouvante et complexe de parcours qui demeurent singuliers et distincts pour chaque femme rencontrée confrontée à une situation d'itinérance.

6.1.3. LES POINTS D'ANCRAGE

Par contre, le récit des femmes révèle aussi qu'elles ont des **points d'ancrage** leur permettant de persévérer et de garder espoir face à l'adversité avec force. Les points d'ancrage peuvent être compris comme un espace solide sur lequel il est possible de s'enraciner fermement. L'ancrage est un enracinement, une consolidation ou une fortification. Le point est un lieu, un espace, solide et fort. Ces points d'ancrage sont des éléments porteurs pour intervenir auprès des femmes en situation d'itinérance. Ils sont interreliés et ont trait à leurs besoins, à la notion du chez-soi, aux liens de citoyenneté et de participation électorale, à la foi, à l'actualisation de soi et à la (re)construction identitaire. En effet, les femmes nomment leurs besoins, elles chérissent des projets de vie, développent des liens et entreprennent des démarches pour sortir de l'itinérance, pour sortir de ce mouvement descendant et retrouver un certain équilibre identitaire.

6.2. DISCUSSION

Cette section se penche sur les enjeux émergents de l'itinérance au féminin constatés dans cette étude. Les sujets traités sont l'effritement et la (re)construction des liens sociaux, les violences, et plus spécifiquement les violences structurelles, et, enfin, la souffrance sociale.

6.2.1. L'EFFRITEMENT ET LA (RE)CONSTRUCTION DES LIENS SOCIAUX

Bien que certains liens soient préservés dans le lien de filiation, il n'en demeure pas moins que ces liens sont ténus, souvent conflictuels ou marqués par la violence et les ruptures, et sont peu soutenant dans l'ensemble. Telle qu'illustrée par de nombreux témoignages, la fragilité des liens sociaux peut faire partie des éléments déclencheurs d'une situation d'itinérance. Même si certaines femmes ont pu compter sur un membre de la famille pour assurer la protection et la sécurité nécessaires en leur offrant un toit à plus long terme, les relations et dynamiques conflictuelles constituent une limite à la cohabitation et peuvent conduire à une situation d'itinérance. Ces constats sont sensiblement les mêmes que ceux qui ont été soulevés par les chercheurs Carle et Bélanger-Dion (2005) dans leur rapport intitulé « Recréer des liens. Une étude sur l'instabilité résidentielle sur le territoire des Laurentides ».

Les liens de participation élective sont faibles à l'égard des amitiés entretenues, ou encore, ils sont très souvent empreints de violence quand il s'agit du lien conjugal, si ce dernier n'est pas rompu. La violence conjugale ou familiale est un élément souvent évoqué par les femmes. Dans leur recherche, Carle et Bélanger-Dion (2005) utilisent plus souvent le terme de conflits et n'ont pas abordé les liens d'amitié. Dans le cadre de cette recherche, il est apparu que des liens d'amitié sont en (re)construction du fait que les femmes côtoient d'autres femmes, vivant ou ayant vécu des expériences similaires, et qui se retrouvent dans les mêmes ressources. Certaines (re)créent des liens avec ces autres femmes grâce au partage, à la communication et à l'entraide au sein des ressources.

Concernant les liens proximaux, l'épuisement du réseau ou le retrait du soutien arrive à son paroxysme lorsque les problèmes des femmes, de nature plus personnelle, impactent sur l'entourage et les proches qui leur viennent en aide. Et, si ce n'est pas le réseau qui s'épuise ou se rompt, ce sont les femmes qui décident de fuir une situation qu'elles jugent comme étant intolérable, telles que la violence conjugale ou un environnement physique, familial ou social inadéquat.

Les résultats mettent en lumière une cassure frappante des liens de participation organique. En effet, le travail étant considéré comme un vecteur d'intégration sociale important (Castel, 1994, 1995), celui-ci fait cruellement défaut à la grande majorité des femmes rencontrées, créant une brèche dans une possible intégration sociale par cet intermédiaire.

L'intégration sociale passerait d'abord et plutôt par les liens de citoyenneté qui se déploieraient avant tout par l'entremise d'un ancrage domiciliaire temporaire couplé à la relation d'aide des intervenantes des ressources. Pour la majorité des femmes rencontrées, *La Maison de Sophia* joue ce rôle fondamental grâce à l'accueil et l'écoute chaleureux des intervenantes. Comme des études antérieures portant sur l'itinérance des femmes l'ont montré, l'hébergement offre beaucoup plus qu'un simple toit (Gilbert, Emard, Lavoie, & Lussier, 2017; Novac et al., 1996; Racine, 1991, 1993). De même et de façon plus générale, Morin et Baillergeau (2008) ont bien étayé comment l'habitat est un vecteur de lien social et d'intégration sociale pour les populations ayant des problèmes de santé mentale. Ce constat s'applique aussi bien aux participantes de la présente recherche, puisque la totalité d'entre elles, à l'exception d'une participante, présente des problèmes de santé mentale de diverses natures.

Par contre, les liens de citoyenneté s'avèrent aussi être des vecteurs d'exclusion, projetant ou précarisant le parcours des femmes en situation d'itinérance. De fait, plusieurs institutions paraissent avoir précarisé la trajectoire domiciliaire des femmes rencontrées notamment la direction de la protection de

la jeunesse (DPJ), la Société d'habitation du Québec (SHQ), les Maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence et les Maisons de soins palliatifs.

La direction de la protection de la jeunesse (DPJ) a pour mandat de protéger les enfants et de maintenir autant que faire se peut les liens de filiation. Or, quand les enfants sous sa protection atteignent 18 ans, elle se retire assez rapidement de leur vie, leur laissant très peu de ressources pour maintenir une stabilité (Édith).

La Société de l'habitation du Québec (SHQ) offre des logements à prix modiques, mais il apparaît difficile pour les locataires de déménager lorsque l'environnement ne leur convient pas, comme dans le cas de Jane.

Quant aux Maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, les résultats montrent que quelques femmes se sont retrouvées à la rue à la suite de la fin de la période maximale d'hébergement. Cette situation soulève la question des portes tournantes en maison d'hébergement (Gilbert et al., 2017; Pasquier et al., 2015). Il semblerait que certains hébergements ne répondent pas aux besoins des femmes et font perdurer le cycle de violence et de l'itinérance au lieu d'aider les femmes à se stabiliser et à s'en sortir de façon définitive. Le récit d'Iris révèle la non-prise en charge des milieux malgré ses besoins en matière de soins physiques, de protection et de sa situation précaire, entraînant un grand sentiment d'insécurité :

[Le centre d'hébergement] de me dire : « Iris, nous autres, on peut plus rien pour toi là ». « Hein? » A dit : « non, non, on peut plus rien pour toi là... Toi, tu n'as plus besoin d'aide au niveau violence conjugale là... » Là, je me dis : « ben voyons, ils veulent me sacrer dehors?!? Ça pas d'allure!!! » [...] [J'étais en maison d'hébergement] Ah mon Dieu! Une semaine? Une semaine, le premier juillet, fallait que je quitte. Que j'aie un logement ou non. Ils s'en foutaient là... O.K. Pis ici [La Maison de Sophia] ils pouvaient juste me prendre le 4 [juillet]. Fait que j'ai été trois jours-là... une chance que j'ai eu un ami qui reste [nom de la ville] qui a pu me garder. Sinon, ma maison, ça aurait été ma voiture là. Là, j'ai eu peur. — Iris

Enfin, tout comme le constate Bellot (2018) dans une étude récente portant sur les parcours de vie des femmes en situation d'itinérance, cette recherche met en lumière l'inadéquation entre les droits humains des femmes, leurs besoins et l'offre de services. Les résultats montrent un manque de continuité des soins dans une perspective globale, où les pratiques se font en silo. Les femmes se retrouvent bien souvent sans domicile après avoir reçu un service tant institutionnel que communautaire. Les orientations gouvernementales préconisant la fermeture des épisodes de services rapidement ne se préoccupent pas, ou très peu, de la suite, de la période après être sortie du milieu de vie et du filet de protection entourant les femmes qui quittent un milieu. Le manque de ressources est un vecteur de l'itinérance des femmes : manque de places, manque de services adaptés à leurs besoins spécifiques et diversifiés, manque de logement abordable, manque de sensibilisation (et de sensibilité) des fournisseurs de service. Ces manques occasionnent des bris de protection, révélant que les droits fondamentaux des femmes ne sont pas respectés. L'une des pistes pour enrayer ces manques est d'envisager un revenu minimum garanti aux femmes en situation d'itinérance tel que proposé par diverses instances lors de l'université d'été offerte par Trajetvi traitant des violences faites aux femmes (Trajetvi, 2018).

6.2.2. LA TRANSVERSALITÉ DES VIOLENCES

L'analyse des résultats dévoile que les violences vécues par les femmes traversent les différentes trajectoires et les différentes dimensions microsociologiques, mésosociologiques et macrosociologiques. Bien qu'une grande part des femmes racontent avoir subi des violences interpersonnelles à un ou plusieurs moments de leur parcours, les violences vécues dépassent largement le cadre des violences conjugales ou familiales, violences interpersonnelles ou quotidiennes. Leurs trajectoires sont traversées aussi par des violences sociales, institutionnelles et même intrapersonnelles. Or, même si une partie de la recension des écrits du premier chapitre du présent mémoire porte

sur les rapports sociaux inégaux, les études sur la question de la violence vécue par les femmes en situation d'itinérance, abordant la spécificité de l'itinérance au féminin, focalisent davantage sur les violences conjugales ou familiales inscrites dans la dimension microsociologique ou individuelle des parcours (Burczycka & Cotter, 2011; Gaetz et al., 2010; Novac, 2006, 2007; Novac et al., 1996; The Street Health Report, 2009) oblitérant en partie que les rapports sociaux de sexe inégaux s'inscrivent dans une forme de violence de nature structurelle. Il en va de même pour les femmes rencontrées, qui considèrent comme une forme de violence certains rapports qu'elles ont eus avec certains hommes ou certains membres de leur famille, mais lorsqu'il est question de domination dans les rapports avec les institutions, par exemple, elles ne soulèvent pas être victime d'une quelconque forme de violence.

Le concept de violence structurelle, développé d'abord par Galtung (1969), s'est affiné avec Flynn et al. (2014) qui l'opérationnalisent par la complémentarité de trois dimensions, soit la violence institutionnelle, la domination symbolique et la violence quotidienne. La violence institutionnelle est le processus à partir duquel les inégalités sociales sont façonnées et légitimées par la domination symbolique. La domination symbolique est une représentation des dynamiques à l'œuvre dans les violences quotidiennes et structurelles. La violence quotidienne « représente l'expérience individuelle de pratiques et de violence au niveau des interactions personnelles qui renforcent les représentations de la sphère symbolique » (Flynn et al., 2014: 32). En exemple, il appert que les femmes rencontrées, étant donné leurs maigres ressources financières, sont victimes des inégalités économiques de la société capitaliste néolibérale. De plus, les femmes ont honte de leur situation et ne souhaitent pas la dévoiler, préférant la cacher, comme réponse aux conséquences des représentations symboliques que la société entretient à l'égard des femmes en situation d'itinérance, précarisant et maintenant les femmes dans cette situation tout en générant une souffrance chez ces dernières. Certaines femmes iraient jusqu'à retourner ces violences symboliques contre elles, par la pratique de

l'automutilation ou encore par des tentatives de suicide. Par ailleurs, plusieurs femmes relient leurs problèmes de santé mentale à l'effritement des liens sociaux et aux dynamiques familiales passées. Ce sont là des signes de violence intrapersonnelle et interpersonnelle indiquant une grande souffrance. Les problèmes de santé mentale, de santé physique ou de dépendance n'échappent pas à la stigmatisation et à la discrimination par Autrui, ni même au regard que portent les femmes sur elles-mêmes, comme celui de l'échec, de l'incapacité ou de la dépendance aux ressources d'aide.

Dès le début de cette recherche, les femmes étaient réticentes à partager leur vécu. Cette difficulté d'accès à la parole des femmes participe à l'invisibilité du phénomène au féminin, mais découle aussi de la honte ressentie à l'égard des statuts associés à l'itinérance (TPL ou Borderline, « BS », toxicomane, etc.) ou une forme de dénie de la situation d'itinérance. Non seulement les femmes ont honte ou elles refusent de porter l'étiquette d'itinérante, mais celle-ci peut être stigmatisante. Qui plus est, elles sont plusieurs à réfuter l'étiquette d'itinérante comme d'autres recherches l'ont précisé (Cambrini, 2013; Carle & Bélanger-Dion, 2007; Hurtubise & Roy, 2007; Ouellette, 1989; Pasquier et al., 2015). En revanche, l'usage des termes « femmes en difficultés » semble beaucoup plus acceptable pour elles, et c'est en partie parce qu'elles ont été interpellées de cette façon qu'elles ont accepté de participer à la présente recherche.

Quand les liens de citoyenneté sont vecteurs d'exclusion, ils sont, en fin de compte, vecteurs de violence structurelle. Les institutions comme la DPJ ou encore les organismes communautaires « qui relâchent le tissu social »⁵³ (Flynn, 2015: 82), par leurs structures et pratiques inadéquates ou inadaptées ou « inintégrées », sont productrices de violences structurelles en projetant ou maintenant les femmes dans l'itinérance. À l'instar des résultats de Flynn (2015), où les jeunes filles, enfermées par les centres jeunesse pour des motifs d'abus

⁵³ En d'autres mots, un relâchement du tissu social peut être compris comme la diminution des protections sociales.

sexuels, de violence, de négligence ou d'abandon, affirment que ce type de traitement n'est pas la meilleure façon de leur venir en aide, les participantes de cette recherche ayant été hospitalisées ou été enfermées en établissements pour des raisons de santé mentale affirment ne pas avoir reçu les soins adéquats (médication plutôt que soutien et écoute) selon leur situation, produisant une grande souffrance chez ces elles.

L'exclusion de la grande majorité des femmes de la sphère du travail, donc des liens organiques, est une autre forme de violence structurelle qui se dégage des résultats. Contrairement à l'étude de Flynn (2015) pour qui les jeunes filles de la rue sont disqualifiées du marché de l'emploi par leur apparence, leur manque de compétences ou d'expérience, les femmes de cette recherche ont plutôt été exclues en raison de leur santé physique ou mentale, ou de leur âge. Or, le fait de recevoir de l'aide sociale est, autant dans l'étude de Flynn (2015) que celle-ci, un élément défavorable pour intégrer la sphère du travail, en lien avec les discriminations et l'image négative associée à cette étiquette. Cet exemple démontre comment la violence structurelle se déploie. Même si les femmes reçoivent un soutien financier gouvernemental comme forme de protection sociale, ce soutien n'est pas viable, car il n'est pas suffisant pour répondre convenablement à tous les besoins de base. L'idée d'offrir des mesures d'intégration complémentaires à ces revenus, comme la réintégration au marché du travail, n'est pas possible pour la majorité des femmes rencontrées, car elles n'ont souvent plus les capacités physiques ou mentales pour travailler. Ce ne sont que quelques exemples étayant comment la violence est transversale dans le parcours des femmes rencontrées, levant le voile sur la souffrance qui en découle.

6.2.3. LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE D'ORIGINÉ SOCIALE : LE TRAVAIL SOCIAL, UNE DISCIPLINE INCONTOURNABLE

La transversalité des violences vécues mène au concept de souffrance. D'abord parce qu'une des conséquences des violences structurelles est la souffrance sociale qu'elles engendrent (Bibeau & Fortin, 2008). Ensuite, parce que les résultats de cette étude révèlent que les parcours précarisés des femmes en situation d'itinérance s'accompagnent d'une grande souffrance s'exprimant souvent sur le plan psychique.

Développée en France, la notion de la souffrance psychique d'origine sociale (Lazarus, 1995) est abordée sous divers vocables : souffrance psychique, souffrance psychosociale, souffrance sociale. Il faut savoir que plusieurs auteurs relient la souffrance psychique d'origine sociale à la précarité (Furtos, 2007; Hartinger, 2016; Jacques, 2004; Paugam & Le Blanc, 2011), à la vulnérabilité structurelle (Soulet, 2009) de même qu'aux inégalités (Bibeau & Fortin, 2008). Selon Furtos, la souffrance est « une douleur d'existence, [...] une souffrance qui peut certes accompagner une douleur organique, mais aussi l'humiliation, le mépris social, ou pire l'indifférence » (2007 : 24). Même si la notion de souffrance d'origine sociale demeure difficilement saisissable (Clément, 2003), elle s'inscrit au cœur des liens sociaux fracturés, et se manifeste à travers divers « symptômes » (Furtos, 2007) ou « critères diagnostics » (Parquet, 2003 : 29) qui sont semblables à ceux que l'on retrouve chez les personnes atteintes d'un trouble de santé mentale. Pour Parquet (2003), la souffrance psychique peut être comprise et expliquée comme une réaction secondaire soit avec plusieurs événements de vie, soit avec une rupture des modes de vie antérieurs, soit liée à la perpétuation de certains modes de vie. La souffrance psychique arrive au moment où les mécanismes d'adaptation et de défense de la personne sont supplantés, quand les habiletés sociales sont malmenées, conséquemment à des événements ou situations traumatisants ou perturbants, ou conséquemment à la répétition ou au cumul d'événements ou de situations qui ont un caractère traumatique ou perturbant moins évident. Cet auteur remarque aussi que les antécédents et

événements marquants peuvent induire une souffrance psychique fragilisant la personne dans son identité, affectant également ses capacités adaptatives. Parquet (2003) poursuit en insistant sur la place des facteurs de vulnérabilité dans la souffrance psychique et souligne en ce sens que des politiques de prévention peuvent être mises en place pour les contrer. D'autre part, les facteurs de protection sont aussi à considérer et à réactiver en les utilisant comme « levier thérapeutique » (Parquet, 2003 : 32).

Donc, dans la pratique du travail social, il est dès lors possible d'espérer une diminution de leur souffrance si les pratiques visent à intervenir sur les conditions d'existence des femmes en situation d'itinérance. Les valeurs et principes fondamentaux de premier plan du travail social sont d'abord le respect des droits humains et de la dignité et la justice sociale (Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS) & Association internationale des Écoles de travail social (AIETS), 2009). C'est ici que le respect des droits et le besoin de reconnaissance deviennent des notions clés (Bibeau & Fortin, 2008; Hartinger, 2016; Paugam, 2008; Paugam & Le Blanc, 2011) dans la résolution du phénomène de l'itinérance, particulièrement à l'égard des femmes, pour qui les rapports sociaux de sexe et de domination sont porteurs d'inégalités, de discriminations et de stigmatisation vécues et ressenties. Le non-respect des droits et le déni de reconnaissance engendrent une souffrance sociale importante. Comme l'expliquent Bibeau & Fortin (2008), la souffrance sociale, s'inscrivant à la fois dans un contexte historique, sociopolitique et au sein des conditions de la vie quotidienne, soulève l'attention sur trois facettes des liaisons complexes entre la dimension personnelle et la dimension collective : d'abord la manière dont la souffrance sociale modifie le rapport à soi et à Autrui et les liens sociaux; ensuite l'action ou le fait de subir, puisque la souffrance collective peut entraîner une diminution sur la capacité d'agir des personnes, entraînant un sentiment d'impuissance qui peut tétaniser l'individu, ce qui peut avoir de graves conséquences dans les sociétés actuelles axées sur la compétition, la performance et l'individualisme; puis, dans les processus de réappropriation du

vécu de la souffrance par les individus eux-mêmes, où leur position de sujet s'affirme, non pas sans difficulté.

Or, même si la notion de souffrance psychosociale semble porteuse pour comprendre et orienter la pratique dans le champ du travail social avec l'itinérance au féminin, cette notion doit éviter de glisser dans une psychologisation de l'itinérance et éviter une individualisation de ce problème social (Clément, 2003) d'une fort grande complexité. Jacques (2004 : 26) met en garde contre « le recours au psychologue qui dépolitise les politiques sociales ». En effet, la souffrance dite « psychique » peut faire écran à une lecture politique des problèmes sociaux comme la précarité et l'exclusion (Lebas, 2001). Celle-ci peut aussi engendrer une psychiatrisation de la question sociale, justifiant la sanitarisation, et le contrôle social par l'intermédiaire de la médicalisation (Kessar, 2001) et de la judiciarisation (Pelland, 2017) par exemple.

La notion de souffrance sociale serait, selon Soulet, plutôt une pathologie des sociétés contemporaines, où les normes de l'être en société se reconfigurent

« [...] autour de l'exigence d'individuation, c'est-à-dire la capacité à bâtir sa propre vie et à la rendre signifiante pour soi-même et pour les autres, mais ce parcours est semé d'embûches pour les individus ne disposant pas, ou pas suffisamment, des ressources sociales, psychologiques, économiques pour accomplir cette exigence » (Soulet, 2009 : 76).

Ainsi, la souffrance sociale serait « la résultante d'une situation produite par l'injonction paradoxale de l'autonomie obligée sans supports socialement disponibles pour y parvenir, sans amortisseurs sociaux » (Soulet, 2009 : 77), sans les solidarités, où les personnes en viennent à intérioriser et à assumer ces manques et fragilités comme des caractéristiques personnelles. En ce sens, la souffrance sociale mène à prendre en compte les déterminants sociaux, économiques et politiques, et mène à réfléchir sur les manières dont sont perçus les problèmes liés à l'itinérance : comment ils sont nommés, expliqués, compris et traités (Jacques, 2004). Bellot & Rivard (2013, 2017) se sont intéressées à la reconnaissance des femmes en situation d'itinérance et à leur invisibilité par une recherche

participative. Les auteures affirment qu'une réponse appropriée doit s'ancrer dans les droits [sociaux] tout en renouvelant à la fois, et la perspective du phénomène de l'itinérance, et la perspective des personnes confrontées à la situation d'itinérance. Ceci rapporte au centre des notions clés de l'intervention dans le champ du travail social avec le respect des droits sociaux et le besoin de reconnaissance des femmes en situation d'itinérance (Bibeau & Fortin, 2008; Hartinger, 2016; Paugam, 2008; Paugam & Le Blanc, 2011)

En somme, l'apport de l'interactionnisme symbolique a permis de saisir cette souffrance vécue par les femmes rencontrées et de son impact sur leur identité : honte, désespoir, diminution de l'estime de soi, invisibilité, isolement, fatigue psychique et physique. Ce paradigme a aussi permis de soulever les besoins des femmes : avoir un chez-soi (un logement), être bien et en sécurité (ex. : avoir un revenu décent, un travail, un diplôme, une bonne santé mentale et des liens sociaux respectueux), avoir accès au système de santé et des services sociaux, recevoir du soutien social et être reconnues. Mais aussi, il a permis d'identifier les points d'ancrage des femmes, comme leurs besoins, leurs projets de vie, la notion du chez-soi, le lien de citoyenneté, la foi, l'actualisation de soi et la (re)construction identitaire. Ceux-ci représentent de bons leviers d'intervention comme le stipule Parquet (2003) concernant les facteurs de protection, agissant comme des « leviers thérapeutiques ». À cet égard, le rôle du travailleur social comme médiateur semble incontournable. La profession du travail social sert

« au bien-être et à la réalisation de soi de toutes les personnes; au développement et à l'utilisation disciplinée des connaissances scientifiques et professionnelles; au développement de ressources et compétences pour répondre aux besoins et aux aspirations en constante évolution des personnes et des groupes [...]; et à la réalisation de la justice sociale pour tous » (CASW-ACTS, 2005 :3).

Le travailleur social s'intéresse particulièrement aux besoins des personnes opprimées ou vulnérables, ou vivants dans la pauvreté, et a l'obligation de les aider à reprendre leur autonomie et le pouvoir sur leur vie. Il s'engage à respecter

et faire respecter les droits sociaux défendus par les Nations unies (CASW-ACTS, 2005).

Par ailleurs, les trajectoires des femmes illustrent l'entrelacement entre les champs de la santé physique, de la santé mentale et des sciences humaines et sociales. En effet, les rapports à soi et à Autrui dans le processus de construction identitaire sont intimement reliés et imbriqués à la souffrance psychique d'origine sociale, liée principalement aux difficultés d'accès aux ressources (logement, éducation, emploi, liens sociaux, santé). Ce constat soulève l'importance d'établir des ponts disciplinaires. L'interdisciplinarité en recherche (Bühler, Cavaillé, & Gambino, 2006) s'avère une avenue fertile pour explorer la complexité du phénomène de l'itinérance au féminin et créer des intersections inédites devant se traduire en intervention. Or, coupler à l'interactionnisme symbolique une lunette féministe, comme le paradigme de l'intersectionnalité, permettrait de lever le voile plus aisément sur la construction des rapports sociaux inégaux et des violences structurelles. Ce croisement interactionniste et intersectionnel permettrait de saisir le rôle des différentes « étiquettes » et de rendre le vécu d'autres « populations » invisibles à l'intérieur de ce groupe déjà marginalisé un peu plus accessible, notamment les femmes immigrantes et les femmes autochtones, mais aussi d'observer les divers systèmes d'oppression sur le processus identitaire des femmes en situation d'itinérance.

CONCLUSION

Ce mémoire de recherche s'inscrit dans un projet de recherche plus vaste, enraciné dans le courant compréhensif et nommé « Trajectoires résidentielles de femmes sans domicile fixe de la région des Laurentides et de l'Outaouais », mené par la directrice de ce mémoire, la professeure Josée Grenier, et une équipe de co-chercheurs.

Ce mémoire se distingue par ses fondements ancrés dans l'interactionnisme symbolique et son inscription territoriale limitée aux frontières des Laurentides.

La recherche s'intéresse aux femmes en situation d'itinérance et plus précisément à leur (re)construction identitaire et à la singularité de leurs différentes trajectoires. Les questions de recherche se déclinent comme suit : comment les femmes décrivent-elles les trajectoires les ayant menées à la situation d'itinérance qu'elles vivent dans la région des Laurentides? Comment construisent-elles leur identité? Une méthodologie qualitative est préconisée pour répondre adéquatement aux questions de recherche soulevées visant la compréhension et l'interprétation des données recueillies. L'échantillon est composé de 13 femmes rencontrées à l'aide d'entrevues semi-dirigées transcrites intégralement. Une analyse des trajectoires et une analyse thématique, menées parallèlement, offrent un corpus riche et diversifié à travers un arbre thématique très dense. L'écriture du mémoire est itérative, croisant des processus inductifs et déductifs pour développer son contenu issu de réflexions éthiques, pratiques, théoriques et empiriques, mais surtout grâce à la parole de femmes en situation d'itinérance, guidée par leur voix.

Plusieurs défis ont été rencontrés et surmontés durant le long processus de recherche menant au dépôt de ce présent mémoire. D'abord, l'atteinte d'un échantillon raisonnable de femmes s'est avérée être d'une réelle lenteur. Ensuite, et même si l'idée de démarches itératives dans l'élaboration et la construction

de l'entièreté du projet de recherche était théoriquement connue, vivre le processus est différent puisqu'il est la consécration de l'expérience de recherche vécue sur le terrain de façon non linéaire, où chacune des étapes prescrites dans un ordre logique se chevauchent et s'entremêlent continuellement. L'image du processus de recherche comprenant à la fois un « côté jeans » et un « côté tenue de soirée » de Mongeau (2008) prend tout son sens. Plusieurs recentrages et élagages furent nécessaires durant l'écriture avant d'en arriver à un produit soigné permettant la diffusion des savoirs.

Dans le rapport Parquet (2003), on distingue deux conceptions concernant les personnes en situation d'exclusion et de précarité. Soit que l'on considère qu'il s'agit d'une population spécifique, soit que l'on considère qu'il s'agit d'une « population avec les mêmes caractéristiques que la population générale » (Parquet, 2003 : 18). Dans le premier cas, la perception est dichotomique, opposant les « exclus » aux « inclus », car cette population a des caractéristiques qui lui sont propres avec des besoins spécifiques, différents de la population générale. Dans le deuxième cas, la population des personnes itinérantes a les mêmes caractéristiques que la population générale, « mais simplement un trait en plus qui est la précarité et l'exclusion » (Parquet, 2003 : 18). Dans le premier cas, les personnes sont « des précaires ou des exclus »; dans le second, les personnes sont dites en situation de précarité et d'exclusion. Ce mémoire se situe dans la seconde conception, où les personnes en situation d'itinérance sont des personnes comme les autres, mais qui ont été fragilisées d'une quelconque manière, donnant lieu à une situation de précarité et d'exclusion, voire d'itinérance. D'autant plus que plusieurs des femmes rencontrées mentionnent clairement que l'itinérance, « ça peut arriver à tout le monde » — Jasmine.

La racine de l'itinérance est ancrée dans le social, dans la culture et dans un contexte historique et politique. De la forme de société que l'on s'est donnée découlent des inégalités sociales, une diminution des protections sociales et

l'individualisation des problèmes sociaux (Bibeau & Fortin, 2008; Soulet, 2009). Ainsi, les femmes rencontrées par le biais de cette recherche ont partagé leurs récits en décrivant des parcours singuliers, affirmant et réaffirmant qu'elles sont des sujets pensants, à la fois des actrices d'une grande force devant l'adversité et à la fois des victimes de cette société, où l'État se désinvestit de sa mission de protéger et venir en aide aux personnes dans le besoin, stigmatisant davantage les personnes plus marginales qui s'en sortent difficilement.

En guise de résumé des résultats, cinq aspects sont à considérer dans les trajectoires des femmes en situation d'itinérance et la construction identitaire :

- le point commun ralliant les trajectoires des femmes est la précarité économique;
- les points de rupture sont composés de l'accumulation de difficultés, souvent concomitantes, vécue au long des trajectoires, comme l'effritement des liens sociaux, des problèmes de santé mentale ou de dépendances et des violences multiples subies, engendrant une grande souffrance sociale et précarisant la domiciliation des femmes. La nature des difficultés vécues peut être structurelle, organisationnelle ou individuelle;
- le point de basculement représente le mouvement de l'entrée en situation d'itinérance, moment où les points de rupture culminent et où les femmes passent d'un espace de vie permanent à un espace de vie non permanent;
- les mouvements des parcours menant en situation d'itinérance sont multiples et variés, peuvent être représentés par des oscillations, des pentes descendantes, abruptes ou plus douces, ou encore par une spirale ou un tourbillon;
- les points d'ancrage, issus des besoins et des projets de vie des femmes rencontrées, ont trait à la notion du chez-soi et du sentiment de sécurité,

au lien de citoyenneté, à la foi, à l'actualisation de soi et à la (re)construction identitaire;

- ces points d'ancrage permettent aux femmes de donner un sens à leur vie et sont porteurs pour intervenir dans le champ du travail social. Ils sont une forme de levier pour l'émancipation, le maintien dans la vie et pour (re)sortir de l'itinérance.

Finalement, l'itinérance au féminin serait la conséquence de la transversalité de divers problèmes sociaux vécus au travers d'un même parcours.

Certes, ces résultats se limitent à un survol des enjeux liés aux trajectoires menant à l'itinérance de certaines femmes. De plus, ils n'offrent qu'une réponse partielle concernant la question de la (re)construction identitaire des femmes en situation d'itinérance.

Mais en dernière analyse, trois notions se dégagent des résultats concernant l'itinérance au féminin : l'importance des liens de citoyenneté dans la (re)construction du lien social et son maintien; la transversalité des violences, notamment des violences structurelles, dans le parcours des femmes; et la souffrance psychique d'origine sociale, conséquence des inégalités sociales et du manque de reconnaissance et du besoin de sécurité.

En prenant appui sur ces notions, l'intervention dans le champ du travail social, basée sur des valeurs de justice sociale et d'égalité (des sexes), doit orienter son travail et agir pour une plus grande reconnaissance des femmes en situation d'itinérance en faisant appel au respect des droits sociaux et juridiques, fondement d'une société solidaire et démocratiquement plus juste.

En terminant, juxtaposer l'intersectionnalité, paradigme développé par les féministes afro-américaines (Crenshaw & Bonis, 2005), à l'interactionnisme symbolique semble porteur pour la construction d'un projet de thèse cohérent dans l'avancement des savoirs à la fois profanes et scientifiques pour approfondir la question de la construction identitaire de femmes en situation d'itinérance à

travers les rapports sociaux inégaux, les violences structurelles et les diverses oppressions vécues au sein de leur parcours.

RÉFÉRENCES

- Alvi, S., Scott, H., Stanyon, W., Manerowski, L., Pelvin, H., Branch, T., & Mark, K. (2007). Durham region homelessness initiative study. Final report (pp. 97): Faculty of Criminology, Justice and Policy Studies, University of Ontario Institute of Technology, Durham Advisory Committee on Homelessness.
- Anderson, L., & Snow, D. A. (2001). L'exclusion sociale et le soi: une perspective d'interactionnisme symbolique. *Sociologie et sociétés*, 33(2), 13-27.
- Audette, M. (2012). L'itinérance serait-elle devenue le nomadisme contemporain? *Actes du forum public : Mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes* (pp. 83-84). Montréal.
- Baillargeon, S. (2018, 13 avril). L'injustice apparente des subventions aux maisons d'hébergement pour hommes ou pour femmes. *Le Devoir*, p. 3.
- Beaud, M. (2013). Le travail de thèse, occasion d'exercer sa capacité de penser. Dans M. Moritz & S. Kapp (Éds.), *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales* (pp. 301-314). France: Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Beauregard, A. (2014). *L'appartement supervisé comme modèle d'habitation*. (Mémoire de maîtrise en travail social). Disponible chez ProQuest Dissertations & Theses Full Text.
- Beeman, J. (2010). L'équité salariale au Québec : défi au patriarcat et renforcement des rapports de classe *Luttes, oppressions, rapports sociaux de sexe* (pp. 126-142). Montréal: Écosociété.
- Begin, P., Casavant, L., Miller Chenier, N., & Dupuis, J. (1999). Les sans-abri (pp. 56). Canada: Bibliothèque du Parlement.
- Bélair-Cirino, M. (2018, 7 mars). Deux organismes pour femmes itinérantes crient à l'injustice. *Le Devoir*.
- Bellot, C. (2000). La trajectoire: un outil dans la compréhension de l'itinérance. Dans D. Laberge (Éd.), *L'errance urbaine* (pp. 101-120). Québec: Éditions Multimondes.
- Bellot, C. (2005). La diversité des trajectoires de rue des jeunes à Montréal. Dans N. Brunelle et M-M. Cousineau (Éd.), *Trajectoires de déviance juvénile. Les éclairages de la recherche qualitative*. Montréal: PUQ.

- Bellot, C. (2018). *Rendre visible l'itinérance au féminin* (pp. 28). Montréal, Canada: Partenaires de l'Action concertée, Le secrétariat à la Condition féminine et le Fonds de recherche du Québec - Société et Culture (FRQSC).
- Bellot, C., & Rivard, J. (2013). La reconnaissance: Un enjeu au coeur de la recherche participative. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 105.
<http://dx.doi.org/10.7202/1020824ar>
- Bellot, C., & Rivard, J. (2017). Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative. *Criminologie*, 50(2), 95.
<http://dx.doi.org/10.7202/1041700ar>
- Bentley, D. (1995). Measuring homelessness: A review of recent research.
- Bergheul, S. (2015). *Regards croisés sur l'itinérance* (Bergheul, Saïd éd.). Québec: PUQ.
- Bernier, D., Bellot, C., & Sylvestre, M.-E. (2011). *La judiciarisation des personnes en situation d'itinérance à Québec point de vue des acteurs socio-judiciaires et analyse du phénomène*. Toronto: Homeless Hub.
- Bernier, D., Bellot, C., Sylvestre, M.-E., & Chesnay, C. (2011). La judiciarisation des personnes en situation d'itinérance à Québec.
- Bertaux, D. (1980). L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 1(69), 197-225.
- Bibeau, G., & Fortin, S. (2008). Inégalités et souffrance sociale une approche anthropologique *Les inégalités sociales de santé au Québec* (pp. 111-139). Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Bidet, J., Haug, F., Kergoat, D., MacKinnon, C., Tabet, P., Fraser, N., . . . Butler, J. (2010). *Les rapports sociaux de sexe*. France: puf.
- Billette, V., & Lavoie, J.-P. (2010). Vieillissements, exclusions sociales et solidarités. Dans M. Charpentier, N. Guberman, V. Billette, J.-P. Lavoie, A. Grenier & I. Olazabal (Éds.), *Vieillir au pluriel: Perspectives sociales* (pp. 1-22). Québec: PUQ.
- Blouin, D. (2012). Réalité du vieillissement de la population et itinérance féminine *Actes du forum public : Mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes* (pp. 119-121). Montréal.

- Boivin, L. (2012). Entre précarité et flexibilité : réflexion sur la situation des femmes en emploi. *Regards sur le travail*, 8(1), 1-14.
- Bonin, J.-P., Fournier, L., & Blais, R. (2007). Predictors of mental health service utilization by People Using Resources for Homeless People in Canada. *Psychiatric Services*, 58(7), 936-941.
- Bonin, J.-P., Fournier, L., Blais, R., Perreault, M., & White, N. D. (2010). Health and Mental Health Care Utilization by Clients of Resources for Homelessness Persons in Quebec City and Montreal, Canada: A 5-Year Follow-Up Study. *Journal of Behavioral Health Services & Research*, 37(1), 95-110.
- Bonin, J.-P., Lacasse-Bédard, J., Latimer, E., Denis, V., Larue, C., Pelletier, J.-F., & Goering, P. (2013). Le rôle des familles de personnes en situation d'itinérance et souffrant de troubles mentaux : un regard rétrospectif et prospectif des liens. *Santé mentale au Québec*, 38(1), 143-163.
<http://dx.doi.org/10.7202/1019190ar>
- Bopp, J., Levan, M. B., McNaughton, G., & Hache, M. (2007). Being homeless is getting to be normal: A study of women's homelessness in the Northwest territories (pp. 1-196). Yellowknife: YWCA Yellowknife and The Yellowknife Women's Society.
- Boucher, J. L. (2004). Le logement communautaire en Outaouais : un souci d'intégration et d'insertion sociale *Le logement communautaire: développer en partenariat : synthèse du colloque de l'ARUC-ÉS du 7 novembre 2003* (pp. 46-55). Montréal: Alliances de recherche universités-communautés en économie sociale.
- Boulet, M. (2014). Même profession, salaires différents : les femmes professionnelles moins bien rémunérées. *Institut de la statistique du Québec*.
- Bouquet, B. (2012). *Éthique et travail social: Une recherche du sens* (2e éd.). Paris: Dunod.
- Bourgault, C. (2012). Réflexion sur l'itinérance des femmes en difficultés : un aperçu de la situation *Actes du forum public : Mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes* (pp. 29-52). Montréal.
- Bourret, G. (2004). Femmes au travail... atypique. *Revue À Bâbord !*
- Brassac, C. (2005). La réception de George Herbert Mead en psychologie sociale francophone: réflexions sur un paradoxe. *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 2(66), 3-14.

- Bühler, É. A., Cavaillé, F., & Gambino, M. (2006). Dossier Interdisciplinarité. Le jeune chercheur et l'interdisciplinarité en sciences sociales: Des pratiques remises en question. *Natures Sciences Sociétés*, 14(4), 392-398.
<http://dx.doi.org/10.1051/nss:2007007>
- Burczycka, M., & Cotter, A. (2011). Shelters for abused women in Canada, 2010: Statistiques Canada.
- Burns, V., Grenier, A., Lavoie, J.-P., Rothwell, D., & Sussman, T. (2012). Les personnes âgées itinérantes — invisibles et exclues. Une analyse de trois stratégies pour contrer l'itinérance. *Frontières*, 25(1), 31-56.
- Burra, T. A., Stergiopoulos, V., & Rourke, S. B. (2009). A Systematic Review of Cognitive Deficits in Homeless Adults: Implications for Service Delivery. *The Canadian Journal of Psychiatry*, 54(2), 123-133.
- Burrell, G., & Morgan, G. (1979). Part 1: In search of a framework *Sociological Paradigms and Organisational Analysis* (pp. 1-40). London - Exeter, New Hampshire: Heinemann Educational Books Ltd.
- Cambrini, É. (2013). *Le sens donné par les femmes vivant une situation d'itinérance à leurs expériences d'espaces significatifs pour elles*. (Mémoire de maîtrise en travail social). Disponible chez ProQuest Dissertations & Theses Full Text.
- Campeau, P. (2000). La place des facteurs structurels dans la production de l'itinérance. Dans Danielle Laberge (Éd.), *L'errance urbaine* (pp. 49-70). Québec: Éditions Multimondes.
- Carle, P., & Bélanger-Dion, L. (2003). Rapport de recherche sur la population itinérante et sans domicile fixe des Laurentides: CLSC-CHSLD des Trois Vallées.
- Carle, P., & Bélanger-Dion, L. (2005). Recréer des liens. Une étude sur l'instabilité résidentielle sur le territoire des Laurentides. Québec, Canada: Centre de santé et de services sociaux d'Antoine-Labelle.
- Carle, P., & Bélanger-Dion, L. (2006). Sortir de l'inexistence - Une étude sur les jeunes en situation d'urgence sociale dans la partie rurale des Laurentides. Canada: Initiative nationale pour les sans-abri du gouvernement du Canada en partenariat avec le CSSS d'Antoine-Labelle.

- Carle, P., & Bélanger-Dion, L. (2007). L'instabilité résidentielle et l'itinérance en région *L'itinérance en questions?* (Hurtubise et Roy éd., pp. 311-330). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Carle, P., Bélanger-Dion, L., L'Écluse des Laurentides, & Travail de rue île de Laval (TRIL). (2014). Le travail de rue: Pratique "prometteuse" en matière de lutte à l'itinérance ! Pratique "nécessaire" auprès des jeunes ! Une recherche sur le travail de rue dans les Laurentides et à Laval. Canada.
- Caron, J., & Guay, S. (2005). Soutien social et santé mentale : concept, mesures, recherches récentes et implications pour les cliniciens. *Santé mentale au Québec*, 30(2), 15. <http://dx.doi.org/10.7202/012137ar>
- Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, 22, 11-27.
- Castel, R. (1995). Les pièges de l'exclusion. *Lien social et Politiques*, 34, 13-22.
- CASW-ACTS. (2005). Code de déontologie: Canadian association of social Worker.
- Charette, C., Oberlander, H. P., Daly, G. P., & McLaughlin, M. (1991). *Research initiatives on homelessness: International Year of Shelter for the Homeless (IYSH)*. Winnipeg: Institute of Urban Studies, University of Winnipeg.
- Charpentier, M., & Billette, V. (2010). Conjuguer « vieillir » au féminin pluriel. Dans M. Charpentier, N. Guberman, V. Billette, J.-P. Lavoie, A. Grenier & I. Olazabal (Éds.), *Vieillir au pluriel: Perspectives sociales* (pp. 55-72). Québec: PUQ.
- Chesnay, C., Bellot, C., & Sylvestre, M.-E. (2014). Judicialisation des personnes itinérantes à Québec : une géographie des pratiques policières répressives au service de la revitalisation. *EchoGéo*, 28, 2-17.
- Cheung, A. M., & Hwang, S. W. (2004). Risk of death among homeless women a cohort study and review of the literature. *Canadian Medical Association Journal*, 170(8), 1243-1247.
- Clavel, G. (1998). *La société d'exclusion - Comprendre pour en sortir*: Editions L'Harmattan , Logiques Sociales.
- Clément, J. (2003). *La prise en charge de la souffrance psychique des personnes en situation de précarité*. (Mémoire de l'École Nationale de la Santé Publique). Disponible chez ProQuest Dissertations & Theses Full Text.

- COH. (2012). La Définition canadienne de l'itinérance: Canadian Observatory on Homelessness.
- Colombo, A. (2008). *La reconnaissance: un enjeu pour la sortie de la rue des jeunes à Montréal*. (PhD Thesis). Disponible chez ProQuest Dissertations & Theses Full Text.
- ConcertAction femmes Estrie. (2016). Femmes itinérantes. À l'abri de la violence. Étude sur les besoins des femmes en situation ou à risque d'itinérance (pp. 60). Estrie.
- Conseil des Montréalaises. (2017). L'itinérance des femmes à Montréal. Voir l'invisible: Ville de Montréal.
- Conseil du statut de la femme. (2012). Réflexion sur l'itinérance des femmes en difficultés : un aperçu de la situation.
- Conseil du statut de la femme. (2015). *Portrait des Québécoises en 8 temps Édition 2015*. Québec, Canada: Gouvernement du Québec.
- Cool, J. (2010). L'écart salarial entre les femmes et les hommes. Ottawa, Canada: Bibliothèque du Parlement.
- Couture, L. (2012). Le chaînon manquant : la santé relationnelle *Actes du forum public : Mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes* (pp. 61-64). Montréal.
- Crenshaw, K. W., & Bonis, O. (2005). Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*, 39, 51.
<http://dx.doi.org/10.3917/cdge.039.0051>
- CRI, & Laberge, D. (2000). *L'errance urbaine*. Sainte-Foy (Québec); Bagnieux: Éd. Multimondes ; Numilog.
- CRSHC, CRSNGC, & IRSC. (2014). *Énoncé de politique des trois conseils. Éthique de la recherche avec des êtres humains 2014* (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada & Instituts de recherche en santé du Canada Éd.). Canada: Gouvernement du Canada.
- Cyr, K. (2011). *Trajectoires et expériences itinérantes dans la région de l'Outaouais*. Disponible chez ProQuest Dissertations & Theses Full Text.

- Dallaire, L., Marchand, P., & Migneault, J. (2011). *Un portrait statistique sur les familles au Québec*. Québec: Ministère de la Famille et des Aînés.
- David-Bellemare, É., & Williams, N. (2013). *Pauvreté et précarité : une approche inspirée de l'intersectionnalité*: CSSS Champlain -- Charles-Le Moyne.
- Denzin, N. K., & Lincoln, Y. S. (2007). The Discipline and Practice of Qualitative Research. Dans N. K. Denzin & Y. S. Lincoln (Éds.), *Strategies of qualitative inquiry* (2 éd., pp. 1-41). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Desmarais, D. (2010). L'approche biographique *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (5e éd., pp. 361-389). Québec: PUQ.
- Devault, A., & Fréchette, L. (2006). Le soutien social: ses composantes, ses effets et son insertion dans les pratiques sociosanitaires *Pratiques en santé communautaire* (pp. 141-152). Montréal: Chenelière éducation.
- Dostie, J.-A., Comptois, J., Vézina, M.-C., & Charron, C. (2008). Mémoire présenté dans le cadre des consultations menées par la Commission des affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance au Québec (pp. 15). Sherbrooke.
- Dubar, C. (1998). Trajectoires sociales et formes identitaires. Clarifications conceptuelles et méthodologiques. *Sociétés contemporaines*, 29, 73-85. <http://dx.doi.org/10.3406/socco.1998.1842>
- Dubar, C. (2007). Polyphonie et métamorphoses de la notion d'identité. *Revue française des affaires sociales*, 2, 9-25.
- Duchastel, J., & Laberge, D. (1999). La recherche comme espace de médiation interdisciplinaire. *Sociologie et sociétés*, 31(1), 63-76.
- Echenberg, H., & Jensen, H. (2008). *L'itinérance au Canada: définition et recensements*. Ottawa: Division des affaires sociales, Service d'information et de recherche parlementaire, Bibliothèque du parlement.
- Echenberg, H., & Jensen, H. (2012). Facteurs de risque de l'itinérance. Ottawa: Bibliothèque du Parlement.
- Eynan, R., Langley, J., Tolomiczenko, G., Rhodes, A. E., Links, P., Wasylenki, D., & Goering, P. (2002). The Association between Homelessness and Suicidal Ideation and Behaviors: Results of a Cross-sectional Survey. *The American Association of Suicidology*, 32(4), 418-427.

- Fédération des femmes du Québec. (2007). *Sortir les aînés de la pauvreté, de la violence et de la discrimination : un choix de société*. Québec.
- Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS), & Association internationale des Écoles de travail social (AIETS). (2009). *Éthique dans le travail social, déclaration de principe - Annexe 1*. Dans J.-P. Deslauriers & Y. Hurtubise (Éds.), *Introduction au travail social* (pp. 339-344). Québec: Les presses de l'Université Laval, 2e édition.
- Fleury, M.-J., & Grenier, G. (2012). *État de situation sur la santé mentale au Québec et réponse du système de santé et de services sociaux*. Québec: Commissaire à la santé et au bien-être Québec.
- Flynn, C. (2015). *Projet Dauphine: laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle par le biais de la recherche-action participative*. Disponible chez ProQuest Dissertations & Theses Full Text.
- Flynn, C., Damant, D., & Bernard, J. (2014). Analyser la violence structurelle faite aux femmes à partir d'une perspective féministe intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 28-43.
- Fontaine, M. (2000). Les besoins et les services: les paradoxes. Dans Danielle Laberge (Éd.), *L'errance urbaine* (pp. 275-290). Québec: Éditions Multimondes.
- Fontaine, S., Bouchard, É., & White, B. (1988). Les femmes itinérantes : une réalité méconnue. Description de situation, perspective d'action (pp. 48). Montréal, Québec: Conseil du statut de la femme.
- Fournier, A., Rose, M.-C., Hurtubise, R., & McAll, C. (2015). Mieux comprendre l'itinérance en région: précarité résidentielle et mobilité interurbaine (pp. 146). Montréal: CREMIS.
- Fournier, L., & Mercier, C. (1996). *L'itinérance selon la documentation scientifique: recension des écrits*. Montréal: Centre de recherche P. Pinel.
- FRAPRU. (2015). *Femmes, logement et pauvreté: Front d'action populaire en réaménagement urbain*.
- FRAPRU. (2019). *Dossier noir: Femmes logement et pauvreté* (5 éd.). Montréal: Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).
- Furtos, J. (2007). Les effets cliniques de la souffrance psychique d'origine sociale. *Mental'idées*, 11, 24-33.

- Gaetz, S., O'Grady, B., & Buccieri, K. (2010). *Surviving Crime and Violence: Street Youth and Victimization in Toronto* (pp. 97). Toronto: Justice for Children and Youth & Homeless Hub.
- Gaetz, S. A., Donaldson, J., Richter, T., & Gulliver, T. (2013). *The state of homelessness in Canada 2013*. Toronto: Canadian Homelessness Research Network Press.
- Gagné, J., Poirier, M., & Baret, C. (2014). *Itinérance et personnes âgées : revue de littérature et observations d'intervenants du centre-ville de Montréal. (sous presse)*.
- Gajac, O. (2015). La notion de désaffiliation chez Robert Castel. *Revue du Mauss permanente*.
- Galtung, J. (1969). Violence, Peace, and Peace Research. *Journal of Peace Research*, 6(3), 167-191.
- Gaulejac, V. d., & Taboada-Leonetti, I. (2014). *La lutte des places*. Paris: Desclée de Brouwer.
- Gélineau, L. (2012). La spirale de l'itinérance *Actes du forum public : Mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes* (pp. 65-76). Montréal.
- Gélineau, L., & Beauvilliers, J. (2008). La spirale de l'itinérance au féminin. Mémoire présenté dans le cadre de la Commission des affaires sociales portant sur l'itinérance au Québec (pp. 140).
- Gélineau, L., Loudahi, M., Bourgeois, F., Brisseau, N., Potin, R., & Zoundi, L. (2006). Le droit à sa place. *Recherches féministes*, 19(2), 125-141.
- Gélineau, L., Loudahi, M., Bourgeois, F., Brisseau, N., Potin, R., Zoundi, L., . . . Provost, M. (2008). La spirale de l'itinérance au féminin : Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec. Montréal: BANQ.
- Gherghel, A. (2013). *La théorie du parcours de vie. Une approche interdisciplinaire dans l'étude des familles*. Québec, Canada: PUL.
- Gilbert, S., Emard, A.-M., Lavoie, D., & Lussier, V. (2017). Une intervention novatrice auprès des femmes en état d'itinérance: l'approche relationnelle de La rue des Femmes (pp. 212). Montréal: Université du Québec à Montréal.

- Goering, P., Tolomiczenko, G., Sheldon, T., Boydell, K., & Wasylenki, D. (2002). Characteristics of Persons Who Are Homeless for the First Time. *Psychiatric Services*, 53(11), 1472-1474.
- Gohier, C. (2004). De la démarcation entre critère d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative. *Recherches Qualitatives*, 24, 3-17.
- Gouvernement du Canada, & Emploi et Développement social Canada. (2013). Services de soutien de Logement d'abord | EDSC. Page consultée à http://www.esdc.gc.ca/tra/communautes/sans_abri/logement_abord/soutien.shtml#definitions
- Grimard, C. (2006). *L'accès aux services institutionnels et communautaires. Le discours des personnes en situation d'itinérance*. (Mémoire de maîtrise en sociologie). Disponible chez ProQuest Dissertations & Theses Full Text.
- Hadjabi, W. (2012). Le visage caché de l'itinérance vécue par les femmes vivant des situations de handicaps *Actes du forum public : Mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes* (pp. 103-108). Montréal.
- Hartinger, C. (2016). *Souffrance psychosociale chez les personnes en situation de précarité*. Disponible chez ProQuest Dissertations & Theses Full Text.
- HFC. (2017). Logement, l'itinérance et la violence faite aux femmes. Sommaire. (pp. 10). Ottawa, Ontario: Hébergement femmes Canada.
- Huey, L., Fthenos, G., & Hryniewicz, D. (2013). "If Something Happened, I Will Leave It, Let It Go and Move On": Resiliency and Victimized Homeless Women's Attitudes Toward Mental Health Counseling. *Journal of Interpersonal Violence*, 28(2), 295-319.
- Hurtubise, R., & Roy, S. (2007). *L'itinérance en questions?* (R. Hurtubise & S. Roy Éd.). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Hwang, S. W. (2001). Homelessness and health. *Canadian Medical Association Journal*, 164(2), 229-233.
- Hwang, S. W., Ueng, J. J. M., Chiu, S., Kiss, A., Tolomiczenko, G., Cowan, L., . . . Redelmeier, D. A. (2010). Universal Health Insurance and Health Care Access for Homeless Persons. *American Journal of Public Health*, 100(8), 1454-1461.
- ICIS. (2007). Améliorer la santé des Canadiens 2007-2008 : Santé mentale et itinérance (pp. 72). Ottawa: Institut canadien d'information sur la santé.

- Institut de la statistique du Québec. (2011). Chapitre 3.2 Caractéristiques des conjointes, des conjoints et des parents seuls *Un portrait statistique des familles au Québec* (pp. 229-259).
- Ives, N., Hanley, J., Walsh, C. A., & Este, D. (2014). Transnational elements of newcomer women's housing insecurity: remittances and social networks. *Transnational Social Review*, 4(2-3), 152-167.
- Jacques, P. (2004). Souffrance psychique et souffrance sociale. *Pensée plurielle*, 8(2), 21. <http://dx.doi.org/10.3917/pp.008.0021>
- James, S. E., Johnson, J., Raghavan, C., Lemos, T., Barakett, M., & Woolis, D. (2003). The Violent Matrix: A Study of Structural, Interpersonal, and Intrapersonal Violence Among a Sample of Poor Women. *American Journal of Community Psychology*, 31(1-2), 129-141. <http://dx.doi.org/10.1023/A:1023082822323>
- Jetté, J., Aubry, T., Cherner, R., Ecker, J., Yamin, S., & Bourque, J. (2014). La mise en œuvre d'une intervention Logement d'abord en région rurale canadienne. *Canadian Journal of Community Mental Health*, 33, 41-59. <http://dx.doi.org/10.7870/cjcmh-2014-029>
- Junction and the Red Wagon Collective. (2012). We have a message: Womens' Stories of Aging, Disability and Homelessness: Gatheringspaces.
- Kaufmann, J.-C. (2008). *Quand je est un autre, pourquoi et comment ça change en nous* (Pluriel éd.). France: Armand Colin.
- Kauppi, C., Pallard, H., Lemieux, S., & Matukala Nkosi, T. (2012). Niveaux et raisons du sans-abrisme chez les Francophones dans le nord de l'Ontario. *Reflets: Revue d'intervention sociale et communautaire*, 18, 91. <http://dx.doi.org/10.7202/1012333ar>
- Kennedy, A. C., Agbényiga, D. L., Kasiborski, N., & Gladden, J. (2010). Risk chains over the life course among homeless urban adolescent mothers: Altering their trajectories through formal support. *Children and Youth Services Review*, 32, 1740-1749. <http://dx.doi.org/10.1016/j.childyouth.2010.07.018>
- Kessar, Z. (2001). Regard critique sur les usages sociaux et politique de la souffrance psychique. *Rhizome*, 5(Juil).
- La rue des Femmes. (2011). État de la situation de l'itinérance des femmes à Montréal en 2011 : Les différents visages de l'itinérance au féminin: La rue des Femmes.

- Laberge, D., Cousineau, M.-M., Morin, D., & Roy, S. (1995). De l'expérience individuelle au phénomène global : configuration et réponses sociales à l'itinérance. *Les cahiers de recherche du CRI*, 1, 1-20.
- Laberge, D., Landreville, P., Morin, D., & Casavant, L. (2000). Une convergence: parcours d'emprisonnement, parcours d'itinérance. Dans Danielle Laberge (Éd.), *L'errance urbaine* (pp. 253-273). Québec: Éditions Multimondes.
- Laberge, D., Morin, D., & Roy, S. (2000). L'itinérance des femmes: les effets convergents de transformations sociétales. Dans Danielle Laberge (Éd.), *L'errance urbaine* (pp. 83-100). Québec: Éditions Multimondes.
- Laberge, D., Morin, D., Roy, S., & Rozier, M. (2000). Capacité d'agir sur sa vie et inflexion des lignes biographiques : le point de vue des femmes itinérantes. *Santé mentale au Québec*, 25(2), 21-39.
- Laberge, D., Poirier, M., & Charest, R. (1998). Un étranger dans la cité : la présence de l'itinérant et la représentation de l'itinérance. *Nouvelles pratiques sociales*, 11(1), 19-24.
- Laberge, D., & Roy, S. (2001). Pour être, il faut être quelque part: la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public. *Sociologie et sociétés*, 33, 115-131.
- Lacourse, M.-T. (2010). *Famille et société*. Canada: Chenelière éducation.
- Laperrière, A. (1997). Les critères de scientificité des méthodes qualitatives *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 365-389). Canada: Gaëtan Morin, Chenelière éducation.
- Latimer, E., McGregor, J., Méthot, C., Smith, A., & l'équipe de Je compte MTL 2015. (2015). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal le 24 mars 2015*. Montréal, Québec: Ville de Montréal, 7 juillet.
- Lazarus, A. (1995). Une souffrance qu'on ne peut plus cacher: rapport du groupe de travail "ville, santé mentale, précarité et exclusion sociale" (pp. 65): Délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain, délégation interministérielle au revenu minimum d'insertion.
- Le Breton, D. (2008). *L'interactionnisme symbolique*. France: puf.
- Lebas, J. (2001). La souffrance psychique : un paradigme écran ? *Rhizome*, 5(Juil).

- Lecompte, Y., Lapointe, M.-È., Ouellet, G., Caron, J., Laval, C., Stip, E., & Gagné, J. (2007). Vivre dans la rue et la représentation de soi des femmes. Dans R. Hurtubise et S. Roy (Éd.), *L'itinérance en questions?* (pp. 333-353). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Lupien, P.-L. (2013). *«Tout perdre»: Causes sociales des problèmes de santé mentale à travers le récit de vie de personnes en situation d'itinérance.* (Mémoire de maîtrise en sociologie). Disponible chez ProQuest Dissertations & Theses Full Text.
- Lussier, V., & Poirier, M. (2000). Parcours de rupture ou quête de reconnaissance et d'identité? L'impact des représentations parentales sur l'itinérance de jeunes itinérants et itinérantes de Montréal. Dans Danielle Laberge (Éd.), *L'errance urbaine* (pp. 161-178). Québec: Éditions Multimondes.
- Martineau, S. (2007). L'éthique en recherche qualitative: quelques pistes de réflexion. *Recherches Qualitatives*(5), 70-81.
- McDonald, L., Dergal, J., & Cleghorn, L. (2007). Living on the margins: older homeless adults in Toronto. *J Gerontol Soc Work*, 49(1-2), 19-46.
- McKeown, T., & Plante, M.-C. (2000). L'équipe itinérante du CLSC des Faubourgs de Montréal. Dans Danielle Laberge (Éd.), *L'errance urbaine* (pp. 391-404). Québec: Éditions Multimondes.
- Mercier, C. (1996). Les femmes. Dans L. Fournier et C. Mercier (Éd.), *L'itinérance selon la documentation scientifique: recension des écrits* (pp. 95-107). Montréal: Centre de recherche P. Pinel.
- Mias, C., & Lac, M. (2012). Recherche professionnelle, recherche scientifique : quel statut pour les recherches en travail social ? *Pensée plurielle*, 2(30-31), 111-123.
- Milewski, F. (2006). La précarité des femmes sur le marché du travail. *Observatoire des inégalités*. Page consultée à <http://www.inegalites.fr/spip.php?article480> le 26 novembre 2015.
- Mimeault, I., Cassan, C., & Cadotte-Dionne, M. (2011). Résumé du rapport de recherche. Santé mentale au Québec : Les organismes communautaires de femmes à la croisée des chemins. Montréal, Québec: Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF).
- Mongeau, P. (2008). *Réaliser son mémoire ou sa thèse : côté jeans et côté tenue de soirée.* Québec, Canada: PUQ.

- Montgomery, P., McCauley, K., & Bailey, P. H. (2009). Homelessness, a State of Mind?: A Discourse Analysis. *Issues in Mental Health Nursing*, 30, 624-630. <http://dx.doi.org/10.1080/01612840903046339>
- Montminy, L., & Drouin, C. (2004). *Les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale une ressource à découvrir... ou à développer pour les femmes âgées*. Montréal, Québec: Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
- Morin, P., & Baillergeau, E. (2008). *L'habitation comme vecteur de lien social*. Québec, Canada: PUQ.
- Morin, P., Crevier, M., Couturier, Y., Dallaire, N., Dorvil, H., & Johnson-Lafleur, J. (2009). *Signification du chez-soi et intervention psychosociale à domicile dans les programmes de soutien à domicile, enfance/jeunesse/famille et santé mentale: rapport de recherche*. Sherbrooke, Québec: Centre de santé et de services sociaux-Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke.
- Morin, P., Ghosn, A.-M., & Dorvil, H. (2003). Sévices sexuels et physiques envers les femmes présentant des troubles graves de santé mentale : une recension des écrits. *Santé mentale au Québec*, 28(2), 233-250.
- MSSS. (2014a). *Ensemble pour éviter la rue et en sortir: politique nationale de lutte à l'itinérance*. Québec: Gouvernement du Québec.
- MSSS. (2014b). *L'itinérance au Québec: Premier portrait*. Québec: Gouvernement du Québec.
- MSSS. (2014c). *Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance: Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Mucchielli, A. (2014). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines* (A. Mucchielli Éd. 3 éd.). Paris: Armand Colin.
- Mukamurera, J. (1998). *Étude du processus d'insertion professionnelle de jeunes enseignants à partir du concept de trajectoire*. Disponible chez ProQuest Dissertations & Theses Full Text.
- NAHO. (2014). *First Nations Women and Homelessness. A discussion paper and annotated bibliography*: National Aboriginal Health Organization.

- Namian, D. (2012). *Entre itinérance et fin de vie : Sociologie de la vie moindre*. Canada: PUQ.
- Novac, S. (2002). *Où se tourner? la situation des jeunes femmes sans abri au Canada*. Ottawa: Condition féminine Canada, Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine.
- Novac, S. (2006). *Violence familiale et itinérance analyse documentaire*. Ottawa: Centre national d'information sur la violence dans la famille.
- Novac, S. (2007). Family Violence and Homelessness : Connections and Dynamics. *Centre for Urban and Community Studies, 40*, 1-8.
- Novac, S., Brown, J., & Bourbonnais, C. (1996). *Elles ont besoin de toits : Analyse documentaire sur les femmes sans abri*. Canada: SCHL.
- Novac, S., Brown, J., & Gallant, G. (1999). *Perdues dans la jungle de la rue : une décennie de changements pour les femmes sans abri à long terme*. Canada: SCHL CMHC.
- Oberlander, H. P., & Fallick, A. L. (1988). Responses and Innovations (pp. 50). Vancouver, Canada: Centre for human Settlements, Faculty of Graduate Studies, University of British Columbia.
- Ouellet, G. (2007). *Identité et itinérance : Les stratégies identitaires dans le processus de désinsertion sociale*. (Maîtrise en sociologie). Disponible chez ProQuest Dissertations & Theses Full Text.
- Ouellette, F.-R. (1989). *Femmes sans toit ni voix*. Montréal, Québec: Les Publications du Québec.
- Oxfam. (2014). *À égalité ! Il est temps de mettre fin aux inégalités extrêmes*. Royaume-Uni: Oxfam.
- Paillé, P. (2007). La recherche qualitative. Une méthodologie de la proximité *Problèmes sociaux. Théories et méthodologies de la recherche* (Vol. III, pp. 409-433). Québec: PUQ.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2013). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3 éd.). Paris: Armand Colin.
- Paquet, L. (2016). *Les parcours d'émancipation et les espaces de participation en santé mentale: un tremplin vers la citoyenneté*. Disponible chez ProQuest Dissertations & Theses Full Text.

- Paradis, E. K. (2009). Ethics in Research with Homeless Women. Dans Hulchanski, Campsie, B. Y. Chau, Hwang & Paradis (Éds.), *Finding Home: Policy Options for Addressing Homelessness in Canada (e-book)* (pp. 1-16). Toronto, Canada: Cities Centre, University of Toronto.
www.homelesshub.ca/FindingHome.
- Paradis, I., Laroche, K., Lessard, L., Mercier, M., Courteau, J.-P., Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, . . . Comité de lutte contre l'itinérance en Outaouais urbain. (2003). *Recherche sur l'itinérance en Outaouais*. Gatineau: Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, Direction de santé publique : Direction de la santé mentale et sociale.
- Parazelli, M. (1996). Les pratiques de socialisation marginalisée des jeunes de la rue dans l'espace urbain montréalais. *Cahiers de recherche sociologique*(27), 47-62. <http://dx.doi.org/10.7202/1002355ar>
- Pasquier, A., Poirier, G., & Benjamin, C. (2015). L'itinérance des femmes: construire une voix pour contrer l'invisibilité: Table des groupes de femmes de Montréal.
- Paturel, D. (2008). L'implication au cœur d'un processus de recherche. *Pensée plurielle*, 3(19), 51-61. <http://dx.doi.org/10.3917/pp.019.0051>
- Paugam, S. (2008). *Le lien social*. Paris: Presses universitaires de France.
- Paugam, S. (2014). *Vivre ensemble dans un monde incertain*. Région Nord-Pas-de-Calais: Éditions de l'Aube.
- Paugam, S., & Le Blanc, G. (2011). Les nouvelles formes de précarité. Regards croisés entre la philosophie et la sociologie. *Sociologie*, 2(4), 417.
<http://dx.doi.org/10.3917/socio.024.0417>
- Pelland, D. (2017). Examen général de doctorat (pp. 124): Université de Montréal.
- Piat, M., Boyer, R., Fleury, M.-J., Lesage, A., O'Connell, M., & Sabetti, J. (2015). Resident and proprietor perspectives on a recovery orientation in community-based housing. *Psychiatric Rehabilitation Journal*, 38, 88-95.
<http://dx.doi.org/10.1037/prj0000104>
- Pierre, M. (2005). Les facteurs d'exclusion faisant obstacle à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes immigrées au Québec: Un état des lieux. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(2), 75-94.
<http://dx.doi.org/10.7202/011227ar>

- Pires, A. (1997a). De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologie* (Gaëtan Morin éd.). Canada: Chenelière éducation
- Pires, A. (1997b). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologie* (pp. 113-169). Canada: Chenelière éducation.
- Plante, M.-C. (2007). *Lutte contre la pauvreté au Québec: le cas des jeunes femmes itinérantes*. (Mémoire de maîtrise). Disponible chez ProQuest Dissertations & Theses Full Text.
- Plante, M.-C. (2012). Les jeunes femmes en processus de sortie de la rue à Montréal *Actes du forum public : Mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes* (pp. 87-93). Montréal.
- Poirier, H., Bonin, J.-P., Lesage, A., & Reinharz, D. (2000). Évaluation de la qualité de vie et des besoins des personnes itinérantes atteintes de troubles mentaux graves : perceptions d'une équipe itinérance-outreach. *Santé mentale au Québec*, 25(2), 195-215. <http://dx.doi.org/10.7202/014459ar>
- Poirier, M. (1996). La relation d'aide avec les jeunes adultes itinérants. *Cahiers de recherche sociologique*, 87. <http://dx.doi.org/10.7202/1002358ar>
- Poupart, J. (2011). Tradition de Chicago et interactionnisme : des méthodes qualitatives à la sociologie de la déviance. *Recherches Qualitatives*, 30(1), 178-199.
- Quirion, B., & Di Gennaro, A. (2000). L'inflation des cas de problématiques multiples: le symptôme de la disjonction entre la logique institutionnelle et la phénoménologie des besoins. Dans Danielle Laberge (Éd.), *L'errance urbaine* (pp. 329-346). Québec: Éditions Multimondes.
- Racine, G. (1991). Les maisons d'hébergement pour femmes sans abri : plus qu'un toit. *Santé mentale au Québec*, 16(2), 67-88. <http://dx.doi.org/10.7202/032227ar>
- Racine, G. (1993). L'intervention en santé mentale : le mandat inattendu des maisons d'hébergement pour femmes sans abri. *Santé mentale au Québec*, 18(1), 251-268. <http://dx.doi.org/10.7202/032258ar>
- Racine, S. (2007). Un tour d'horizon de l'exclusion. *Service social*, 53(1), 91-108. <http://dx.doi.org/10.7202/017990ar>

- RAPSIM. (2007). Femmes - Itinérance - Logement. Des droits non respectés
Document soumis à M. Kothari. Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit au logement et l'itinérance. Montréal: Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal.
- RAPSIM. (2016). L'itinérance à Montréal. Au-delà des chiffres: Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal.
- Rheault, S., & Asselin, S. (2010). *Conditions de vie. Portrait social du Québec: données et analyses. Édition 2010.* Québec, Québec: Institut de la statistique du Québec.
- Rojot, J. (2000). La théorie de la structuration chez Anthony Giddens. *Structuration et management des organisations*, 47-57.
- Rose, M.-C., Baillergeau, E., Hurtubise, R., & McAll, C. (2012). *Nouvelles pratiques de collaboration entre policiers, intervenants sociaux et intervenants de la santé dans l'intervention en itinérance à Montréal. Rapport de recherche exploratoire* (LilGoldWmn Éd.). Montréal: Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CRÉMIS), Centre affilié universitaire CSSS Jeanne-Mance.
- Roy, É., Haley, N., Leclerc, P., Sochanski, B., Boudreau, J.-F., & Boivin, J.-F. (2004). Mortality in a cohort of street youth in Montreal. *Jama*, 292(5), 569-574.
- Roy, S., & Hurtubise, R. (2007). Introduction. Dans R. Hurtubise & S. Roy (Éds.), *L'itinérance en questions?* (pp. 1-27). Québec: P.U.Q.
- Roy, S., Noiseux, Y., Thomas, G., & CRI. (2003). *Le RAPSIM, le logement et la question du support communautaire.* Montréal: Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM).
- Roy, S., & Soulet, M.-H. (2001). L'exclusion: changement de cap. *Sociologie et sociétés*, 33(2), 3-11. <http://dx.doi.org/10.7202/008308ar>
- Rullac, S. (2011). De la scientificité du travail social. Quelles recherches pour quels savoirs ? *Pensée plurielle*, 1(26), 111-128.
<http://dx.doi.org/10.3917/pp.026.0111>
- Ruttan, L., LaBoucane-Benson, P., & Munro, B. (2008). "A story I never heard before" : Aboriginal young women, homelessness, and restoring connections. *Pimatisiwin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health*, 6(3), 31-54.

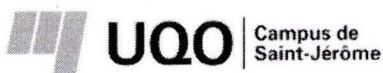
- Sakamoto, I., Ricciardi, J., Lobo-Molnar, B., Allan, B., Grewal, L., Cameron, R., . . . Sheker, M. (2010). *Coming together: Homeless Women, Housing and Social Support*. With a special focus on the experiences of Aboriginal women and transwomen. Toronto: University of Toronto, Regent Park Community Health Center, Wellesley Institute advancing urban health.
- Santiago, M. (2006). La tension entre théorie et terrain *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain* (pp. 201-223). Canada: Armand Colin.
- Savoie-Zajc, L. (2010). L'entrevue semi-dirigée *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (pp. 337-360). Québec, Québec: PUQ. (Réimpression de: 5e édition).
- SCHL/CMHC. (2016). Série sur le logement selon les données du Recensement de 2011 et de l'Enquête nationale auprès des ménages : numéro 7 - Ménages présentant des besoins impérieux en matière de logement qui dépendent au moins 50 % de leur revenu pour se loger. Canada: Société canadienne d'hypothèques et de logement et Gouvernement du Canada.
- Seery, A. (2014). Famille et travail : constats et propositions des jeunes féministes au Québec. *Enfances, Familles, Générations*(21), 216-236.
<http://dx.doi.org/10.7202/1025967ar>
- Segaert, A. (2012). *The National Shelter Study: Emergency Shelter Use in Canada 2005-2009*. Canada: Homelessness Partnering Secretariat et Human Resources and Social Development Canada.
- Segalowitz, N. (2012). La transformation commence par soi-même *Actes du forum public : Mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes* (pp. 79-81). Montréal.
- Shortt, S. E. D., Hwang, S. W., Stuart, H., Bedore, M., Zurba, N., & Darling, M. (2009). Primary Health Care for Homeless Persons: Evaluating the Options Using a Policy Analysis Approach. Dans Hulchanski, Campsie, Chau, Hwang & Paradis (Éds.), *Finding Home: Policy Options for Addressing Homelessness in Canada (e-book)* (pp. s.p.). Toronto, Canada: Cities Centre, University of Toronto. www.homelesshub.ca/FindingHome.
- Sjollema, S. D., Hordyk, S., Walsh, C. A., Hanley, J., & Ives, N. (2012). Found poetry – Finding home: A qualitative study of homeless immigrant women. *Journal of Poetry Therapy*, 25(4), 205-217.
<http://dx.doi.org/10.1080/08893675.2012.736180>

- Snow, D. A., & Anderson, L. (1987). Identity Work Among Homeless: The Verbal Construction and Avowal of Personal Identities. *American Journal of Sociology*, 92, 1336-1371.
- Soulet, M.-H. (2009). La souffrance sociale, pathologie des sociétés contemporaines. *Éthique publique*, 11(2), 72-77.
<http://dx.doi.org/10.4000/ethiquepublique.107>
- Stoetzel, N. C. (2008). *L'identification et l'impact de différents types de réseaux sociaux dans les trajectoires de vie de personnes assistées sociales*. Disponible chez ProQuest Dissertations & Theses Full Text.
- Table des groupes de femmes de Montréal. (2012). Actes du forum public : Mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes (pp. 162). Montréal.
- Tamouro, S. (2012). Le maquillage de l'itinérance, un camouflage à l'échec du projet migratoire Actes du forum public : Mieux voir pour mieux agir : Non à l'itinérance des femmes (pp. 111-115). Montréal.
- The Street Health Report. (2009). The Health of Toronto's Homeless Population. The Street Report, 2007. Dans Hulchanski, Campsie, Chau, Hwang & Paradis (Éds.), *Finding home policy options for addressing homelessness in Canada* (pp. s.p.). Toronto, Canada: Cities Centre et University of Toronto. www.homelesshub.ca/FindingHome.
- Thibaudeau, M.-F. (2000). L'accès aux services de santé et leur utilisation par les personnes itinérantes. Dans Danielle Laberge (Éd.), *L'errance urbaine* (pp. 313-328). Québec: Éditions Multimondes.
- Thibaudeau, M.-F., Fortier, J., & Campeau, P. (1997). *Les personnes itinérantes souffrant de troubles mentaux sévères et persistants : profil, services d'urgence psychiatrique et nouvelles interventions*. Montréal, Québec: Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-Centre.
- Tota, K. (2005). *Homelessness in HRM : Portrait of Streets & Shelters* (Vol. 2). Halifax: Halifax Regional Municipality.
- Trajetvi. (2018). *Université d'été Trajetvi sur les violences conjugales et les violences faites aux femmes (du 20 au 24 août)*. Université de Montréal.
- Trépanier, C., & Simard, P. (2002). *Portrait de l'instabilité résidentielle dans la MRC de Rouyn-Noranda: document final*. Rouyn-Noranda, Québec: Régie

régionale de la santé et des services sociaux Abitibi-Témiscamingue,
Direction de la santé publique.

- Turcotte, M., & Schellenberg, G. (2007). *Un portrait des aînés au Canada*. Ottawa: Statistique Canada. Division de la statistique sociale et autochtone.
- Tyler, K. A., & Schmitz, R. M. (2013). Family histories and multiple transitions among homeless young adults: Pathways to homelessness. *Children and Youth Services Review*, 35, 1719-1726.
<http://dx.doi.org/10.1016/j.childyouth.2013.07.014>
- UQO. (2015). *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*. Québec, Canada: Secrétariat général.
- Waegemakers, S., & Turner, A. (2014). *Housing First in Rural Canada : Rural Homelessness & Housing First Feasibility Across 22 Canadian Communities*. Canada: University of Calgary et Gouvernement du Canada.
- Waldbrook, N. (2013). Formerly Homeless, Older Women's Experiences with Health, Housing, and Aging. *Journal of Women & Aging*, 25(4), 337-357.
<http://dx.doi.org/10.1080/08952841.2013.816213>
- Washington, O. G. M., Feen-Calligan, H., & Moxley, D. (2009). Helping Older African American Women Who are Homeless Through Visual Images and Creative Strategies. *Visual Culture & Gender*, 4, 7-20.
- Washington, O. G. M., & Moxley, D. P. (2008). Telling My Story: From Narrative to Exhibit in Illuminating the Lived Experience of Homelessness among Older African American Women. *Journal of Health Psychology*, 13(2), 154-165.
<http://dx.doi.org/10.1177/1359105307086702>
- Whitzman, C. (2006). At the Intersection of Invisibilities: Canadian women, homelessness and health outside the 'big city'. *Gender, Place & Culture*, 13(4), 383-399. <http://dx.doi.org/10.1080/09663690600803502>
- Wresinski, J. (1987). *Grande pauvreté et précarité économique et sociale*. France: Conseil économique et social.

APPENDICES



GUIDE D'ENTRETIEN

TITRE : Trajectoires résidentielles de femmes âgées sans domicile fixe ou en instabilité résidentielle de la région des Laurentides et de l'Outaouais

Partie 1 : Questionnaire sociodémographique

Partie 1 : Questionnaire sociodémographique	Questions	Réponses
1	Quel est votre âge?	ans
2	Quel est votre état civil?	<input type="checkbox"/> Mariée/Conjoint de fait <input type="checkbox"/> Divorcée <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Séparée <input type="checkbox"/> Veuve
3	Combien avez-vous d'enfants?	<input type="checkbox"/> 0 <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 et plus
4	Quel est votre niveau de scolarité complété le plus élevé?	<input type="checkbox"/> Secondaire ou moins <input type="checkbox"/> Collégial ou Professionnel <input type="checkbox"/> Universitaire
5	Quel est votre revenu total approximatif de la dernière année?	<input type="checkbox"/> Moins de 25 000 \$ <input type="checkbox"/> entre 25 000 et 50 000 \$ <input type="checkbox"/> entre 50 000 et 99 000 \$ <input type="checkbox"/> Ne sais pas
6	De quelle ville et de quelle province, êtes-vous originaire?	Ville : Province :

NUMÉRO DE LA PARTICIPANTE : _____

PARTIE 2 ENTRETIEN SEMI-DIRIGÉ

Temporalité

- Vous habitez à la résidence depuis combien de temps?
- Vous êtes sans logement depuis combien de temps?
- Où habitiez-vous avant la maison de Sophia?

Événements précipitant – rupture dans la continuité de la vie

- Et qu'est-ce qui vous a amené à demander de l'aide à la maison de Sophia? Un événement particulier?
- Estimez-vous que vous avez connu un ou des événements particuliers et si oui, pouvez-vous les décrire brièvement?
 - Sociaux?
 - Personnels?
 - Familiaux?
 - Problèmes médicaux ou de santé?
 - Financiers?
 - Scolaires?
 - Psychologiques (incluant consommation d'alcool, toxicomanie ou autre dépendance)?
 - Professionnels?
 - Victime de violence (psychologique, physique) ? Si oui, à quel moment et dans quelles circonstances ?
 - Autres?
- Qui vous a référé ici?

Parcours résidentiel

- Est-ce la première fois que vous avez à vivre en maison d'hébergement?
- Et avant la maison de Sophia, comment vous êtes-vous organisé? Avez-vous utilisé d'autres moyens pour vous loger – la famille, les amis, des connaissances, autres?

Perception de sa situation

- Comment décririez-vous votre situation actuelle?
- Qu'est-ce que vous trouvez le plus difficile actuellement? Et qu'est-ce que vous trouvez encourageant?
- Comment avez-vous surmonté les difficultés dont vous avez fait face?
- Quels sont les sentiments ressentis?
- Qu'est-ce qui est important pour vous actuellement?
- Qu'est-ce que ça veut dire « avoir un chez soi », ou ne pas avoir de chez soi?
- Qu'est-ce qui vous donne la force de continuer?

Soutien

- Avez-vous un réseau familial ou des amis?
- Comment évaluez-vous l'apport du soutien que vous a apporté votre réseau social/amical, familial et communautaire?
- Qui voyez-vous à l'extérieur de la résidence?
- Qui vous soutient actuellement?
- Qu'est-ce que votre entourage dit de votre situation?
- Comment se déroulent vos journées?
- Participez-vous à des activités au sein de la résidence? Si oui, lesquelles?
- Avez-vous noué des liens avec certaines personnes?
- Qu'est-ce que vous apporte la maison de Sophia?
- Participez-vous à des activités à l'extérieur de la résidence?
- Avez-vous le soutien d'un professionnel de la santé ou d'un intervenant social? Est-ce que ça vous apporte quelque chose et en quoi si c'est le cas?

Projet-continuité

- Comment voyez-vous la fin de votre séjour ici – logement, travail et autres projets?
- Quels sont vos projets?

Besoins

- D'après vous, quels sont les besoins des femmes dans votre situation?
- Si vous aviez quelque chose à leur dire, qu'est-ce que ce serait?
- Comment voyez-vous le logement idéal?

Photos

- Y a-t-il un objet auquel vous tenez et dont vous ne voulez pas vous départir?
- Parlez-moi de cet objet... Quelle est sa signification? D'où provient-il?

Nous sommes maintenant à la fin de l'entretien, souhaitez-vous discuter d'un ou des aspects en particulier et qui pourraient être bénéfiques pour le présent projet de recherche?

La participante désire être informée des résultats : OUI ____ NON ____

(Articles à être publiés et communications éventuelles)

Coordonnées :

FIN DE LA PARTICIPATION

APPENDICE B : ARBRE THÉMATIQUE

Arbre thématique
<i>Trajectoires</i>
TEMPORELLE
Futur anticipé ou projeté
Vie adulte (18 ans et +)
Contexte de l'enfance (moins de 18 ans)
LIENS SOCIAUX
Famille
Relation avec les beaux-parents et famille d'accueil
Secrets de famille
Relation avec la mère
Relation avec le père
Relation avec la fratrie
Relation avec ses enfants et petits enfants
Relation avec les grands-parents
Famille élargie
Amour — relation de couple
Ami(e)s, voisinage, colocation, inconnu, travail
Acteurs, ressources et institutions (organismes et humains)
Intervenants de la Maison de Sophia
Relations entre les femmes de la maison de Sophia
Partage et entraide
Dynamiques et changements dans les dynamiques
Rapports de pouvoir dans l'espace et les ressources
Amitié qui se développe
Désaccord et conflits
Qualité des liens (analyse)
Rejet, Ruptures
Conflits, manque de communication, de confiance
Incompréhension, jugement
Rapport de pouvoir
Enjeu de l'autonomie
Violence, harcèlement, abus et négligence
Soutenant ou pas
Solitude
IDENTITAIRE ou soi — perception et description
Soi — relation avec l'Autre (interactionnisme symbolique)
Remaniements de soi
Écarts perçus entre rôle, statut ou identité
Imposition de statut (ou le cacher)
J'ai honte
Pas de considération (sans reconnaissance)
Essuyer un refus
Remettre sa vie entre les mains des autres
Perte de confiance en soi
Mal-être
Projets de vie et rêves

Besoins et recommandations des femmes
Un chez-soi
Sécurité
Stabilité
Environnement sain
Soutien d'intervenants et services
Être bien, heureuse, petits bonheurs quotidiens
Tranquillité, intimité et repos
Désir de guérison
De s'entourer, de relations, être aimé, reconnaissance
Démarches et actions entreprises (analyse)
Utilisation des ressources
Stratégies de survie personnelles
Difficultés — embûches — spirales — contrainte (analyse)
Déménagement, départs, instabilité, fuite (analyse)
Viol, abus, violence, harcèlement
Prostitution (ou pas)
Consommation — toxico (ou pas)
Jeu compulsif
Aller en prison
Fugues
Symbolique de l'objet et résilience
SANTÉ physique et psychologique
Physique
Psychologique (émotions, deuils, manques)
Émotions
Incertitude
Peur
Peine
Colère
Tannée, ne plus avoir envie de rien
Stress et angoisse
Espoir et désespoir
Frustration
Pertes et deuils
Manque, carence
Dx
INSTITUTIONNELLE
Hospitalisation
Judiciarisation
DPJ
ÉCONOMIQUE et PROFESSION Argent, avoirs, matériel, travail, scolarité
TERRITORIALE (habitat, logement, hébergement, motifs)
Maison de Sophia (tout)
Motifs conduisant à l'hébergement
Logement idéal et chez-soi
L'expérience de la rue (positive ou négative)
Contexte d'habitat
SOCIOPOLITIQUE
Défaillance du système (analyse)
Citations-chocs — Extraits pertinents
Perception et participation à la recherche



Université du Québec en Outaouais

Case postale 1250, succursale B, Hull (Québec), Canada J8X 3X7
Téléphone (819) 595-3900

Formulaire de consentement

Trajectoires résidentielles de femmes âgées sans domicile fixe de la région des Laurentides et de l'Outaouais.

Chercheur.e.s : Josée Grenier ; Sylvie Thibault ; Dave Blackburn

Nous souhaitons vous inviter à participer à un projet de recherche, qui nous permettrait de mieux comprendre vos conditions de vie, votre expérience, vos besoins et comment les ressources qui existent peuvent vous venir en aide, surtout en ce qui concerne le logement.

Objectifs de la recherche : avec ce projet de recherche nous voulons : mieux comprendre comment vous réussissez à vous loger, chez des amies ou chez des ressources et les raisons qui vous ont amenée à vivre cette situation ; mieux connaître vos liens avec *la maison de Sophia* (ou le *Centre d'intervention et de prévention en toxicomanie de l'Outaouais*) et comment cela a changé votre façon de voir votre vie ; comprendre vos besoins concernant le logement ; identifier avec vous ce que les intervenants font pour répondre à vos besoins ; identifier avec vous ce qui se fait dans votre région pour aider les femmes qui, comme vous, ont des problèmes de logement.

De plus, nous voulons sensibiliser la population à votre réalité particulière. À cet effet, nous souhaitons prendre une photo de vous sans que l'on puisse voir votre visage (par exemple, de dos). Cette photo sera exposée dans des lieux culturels et éducatifs, avec un extrait de votre entretien qui exprime votre vécu de façon anonyme.

Votre participation :

Si vous acceptez de participer à ce projet de recherche nous vous demanderons de nous rencontrer une seule fois pour discuter. Notre rencontre devrait durer environ 1 heure 30 minutes. Tout ce que vous avez à faire est de répondre à des questions de la façon la plus complète possible.

Si vous acceptez d'être prise en photo, nous vous prendrons en photo et vous déciderez de celle qui vous convient le mieux. Les autres seront détruites sur le champ et nous allons exposer celle que vous aurez choisie. Vous avez le droit de répondre aux questions sans prendre de photo.

Confidentialité :

Tout ce que vous nous direz sera confidentiel et personne ne pourra vous reconnaître. La confidentialité sera assurée tout au long de la recherche par des codes qui protégeront votre identité. Les informations seront gardées sous clé dans un classeur *ou dans un fichier informatisé sécurisé*. Les seules personnes qui y auront accès sont *les chercheurs et*

l'assistante de recherche. Les informations recueillies seront détruites *cinq ans après la recherche* et ne seront pas utilisées pour d'autres raisons que celles décrites dans le présent document, **sauf si vous consentez à une utilisation secondaire telle que décrite plus loin.** Le rapport de résultats ne permettra pas de vous identifier, ni vous ni l'organisme. Les résultats seront connus dans un rapport et dans des articles scientifiques.

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Aucun montant d'argent ne vous sera donné *pour cette participation.*

Inconvénients et avantages :

Nous croyons qu'il y a peu de risques associés à votre participation et les chercheurs s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les réduire. Le seul inconvénient est le temps passé à participer au projet, soit environ *90 minutes*. Toutefois, en participant à cette recherche, vous nous aiderez à mieux comprendre votre situation et celle d'autres femmes sans domicile fixe.

Droit de retrait

Vous êtes entièrement libre de participer ou non, et de vous retirer en tout temps sans que cela vous cause de problèmes. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, toutes les informations que vous nous avez données seront détruites. Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec l'un des trois chercheurs dont les noms et numéros de téléphones sont écrits à la fin du document. Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, vous pouvez communiquer avec monsieur *André Durivage*, 819 595-3900, poste 1781, président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais.

Votre signature confirme que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indique que vous acceptez d'y participer. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'abandonner vos droits et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Votre participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale de participer au projet, vous devez connaître toutes les conséquences tout au long de la recherche. En conséquence, vous ne devrez jamais hésiter à poser des questions ou demander de nouveaux renseignements au cours du projet.

Utilisation secondaire des données

Avec votre permission, nous aimerions pouvoir conserver l'enregistrement de notre rencontre à la fin de ce projet pour d'autres activités de recherche sur le même sujet pour lequel vous êtes invitée à participer aujourd'hui. Afin de protéger vos informations personnelles et votre identité, les données seront rendues anonymes, c'est-à-dire qu'il ne sera plus possible à quiconque de pouvoir vous identifier. Nous nous engageons à respecter les mêmes règles d'éthique que pour la recherche que nous faisons ensemble aujourd'hui.

Il n'est pas nécessaire d'accepter de participer à cette deuxième partie pour participer à la rencontre d'aujourd'hui. Si vous refusez, tout ce que vous nous avez donné comme information sera détruit après cinq ans. Si vous acceptez, toutes les informations seront gardées pour 15 ans après la fin du projet et ensuite elles seront détruites.

- J'accepte une utilisation secondaire des informations que je vais fournir.
- Je refuse une utilisation secondaire des informations que je vais fournir.

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, je signe ce document, ce qui veut dire que j'accepte librement d'y participer. Le formulaire est signé en deux copies, une pour les chercheurs et une pour moi.

- J'accepte d'être prise en photo de façon anonyme pour qu'elle soit exposée.
- Je refuse d'être prise en photo de façon anonyme pour qu'elle soit exposée.

Nom du participant : _____

Signature du participant : _____

Date : _____

Nom du chercheur : _____

Signature du chercheur : _____

Date : _____

Coordonnées des chercheurs

Josée Grenier josee.grenier@uqo.ca

450 530-7616 poste 4029

Dave Blackburn dave.blackburn@uqo.ca

450 530-7616 poste 4024

Sylvie Thibault Sylvie.Thibault@uqo.ca

819-595-3900 poste 2263

Comité d'éthique de la recherche

André Durivage : andre.durivage@uqo.ca 450 530-7616 poste 1781

Assistantes de recherche : Katia Grenier grek02@uqo.ca

APPENDICE D : CERTIFICAT ÉTHIQUE



Case postale 1250, succursale HULL
Gatineau (Québec) J8X 3X7
www.uqo.ca

Notre référence: 2091-B

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche a examiné le projet de recherche intitulé :

Projet: Trajectoires résidentielles de femmes sans domicile fixe de la région des Laurentides et de l'Outaouais.

Soumis par: Katia Grenier
Étudiante
Département de travail social
Université du Québec en Outaouais

Financement: CRISES - Centre de Recherche sur Les innovations Sociales, Université du Québec à Montréal (U

Le Comité a conclu que la recherche proposée respecte les principes directeurs de la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec en Outaouais.

Ce certificat est valable jusqu'au: 29 mars 2017

Le président du Comité d'éthique de la recherche
André Durivage

Date d'émission: 29 mars 2016